



UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

MASTER 2 CIIP

Communication Interculturelle et Ingénierie de Projets

Année universitaire 2021-2022

***La pratique de l'excommunication chez les Témoins de
Jéhovah : le passage du « Nous » au « Eux »***

Mémoire de recherche présenté par

Valentina SCARCIA

Sous la direction de

Madame Emmanuelle SAVIGNAC,

Anthropologue et Maîtresse de conférences à l'université

Sorbonne Nouvelle Paris 3

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à la directrice de ce mémoire, Madame Emmanuelle SAVIGNAC, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je souhaite aussi remercier Madame Hélène BILLY, pour le temps qu'elle a consacré à m'apporter les outils méthodologiques indispensables à la conduite de cette recherche.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont accepté de participer aux entretiens de recherche de ce mémoire. Chacun de ces échanges m'a aidée à faire avancer mon analyse et m'a permis de découvrir ou de mieux connaître des personnes merveilleuses.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers les associations qui s'engagent dans le soutien et dans l'accompagnement des victimes de groupes à dérive sectaire, notamment l'ADFI et le CAFFES.

Enfin, je remercie mes ami.es qui m'ont apporté le soutien moral et intellectuel nécessaires tout au long de ma démarche. Leur soutien inconditionnel et leurs encouragements ont été d'une grande aide.

SOMMAIRE

Introduction.....	P.1
Méthodologie de recherche.....	P.3
I. Les groupes à dérive sectaire : définitions et critères d'évaluation du risque.....	P.5
1. Des définitions variées selon les champs d'application	
2. Un état des lieux : les groupes à dérive sectaire en France	
3. Mécanismes et actions des groupes à dérive sectaire : comment les reconnaître ?	
II. Les Témoins de Jéhovah : une identité groupale construite sur les pratiques.....	P.13
1. L'identité et l'altérité : deux concepts indissociables	
2. Les Témoins de Jéhovah : identité, croyances et pratiques	
III. Le processus d'excommunication chez les Témoins de Jéhovah : une pratique qui renforce leur identité.....	P.24
1. L'excommunication : significations et origines	
1.1 L'excommunication chez les Témoins de Jéhovah : un processus réglementé	
1.2 Conséquences et effets sur le Témoin de Jéhovah excommunié	
1.3 L'excommunication selon les Témoins de Jéhovah : une marque d'amour	
2. Le concept de stigmatisation : causes et effets	
IV. L'excommunication selon les personnes excommuniées.....	P.53
Méthodologie d'entretien	
1. La vie au sein du mouvement	
2. Le processus de l'excommunication : le passage du « Nous » aux « Eux »	
3. Les conséquences de l'excommunication sur la vie des individus	
Conclusion.....	P.90
Bibliographie.....	P.93
Annexes.....	P.97

Introduction

Ce mémoire de recherche porte sur l'analyse et l'étude des actions menées par les groupes religieux dits « à dérive sectaire ». Par ailleurs, je souhaite me concentrer plus particulièrement sur l'un des groupes catégorisés ainsi, à savoir les Témoins de Jéhovah. Ce choix de sujet n'est pas le fruit du hasard : j'ai moi-même grandi au sein d'une famille de Témoins de Jéhovah et je me suis donc interrogée tout au long de mon adolescence sur les pratiques de ce groupe. Officiellement excommuniée des Témoins de Jéhovah, il est particulièrement important pour moi de traiter ce sujet et de réaliser une étude qui se veut la plus objective possible, mais aussi très personnelle et intime. Étant également bénévole, depuis deux ans, au sein du CAFFES (Centre National d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire) et de l'ADFI (Association pour la Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes), j'interviens notamment dans le soutien aux victimes et/ou à leurs familles. Ainsi, mon mémoire sera axé non seulement sur l'analyse de l'identité propre aux Témoins de Jéhovah, mais aussi sur l'étude de l'excommunication pratiquée par la communauté et des conséquences qui en résultent. Ma problématique portera sur **le passage d'un « Nous » à forte identité groupale à un « Eux » exclu et stigmatisé. Cette question me conduit à vouloir interroger l'excommunication pratiquée par les Témoins de Jéhovah et ses perceptions.** Afin de répondre à cette problématique, il sera nécessaire de définir d'abord les termes-clés : qu'est-ce qu'un « groupe à dérive sectaire » ? Pour répondre à cette question, nous aborderons les mécanismes et les actions qui caractérisent les groupes à dérive sectaire, d'un point de vue linguistique, sociologique et juridique. Dans la deuxième partie du mémoire, nous analyserons les notions d'identité et d'altérité, afin de mieux comprendre l'identité qui caractérise ce groupe, notamment grâce à l'étude de leur auto-désignation. Ensuite, nous nous concentrerons sur le concept d'excommunication et sur la perception de cette pratique au sein du mouvement. Enfin, nous analyserons les perceptions de cette mesure à travers le regard des personnes l'ayant subie. S'agit-il d'une mesure d'amour ou bien d'une stigmatisation ? Ce travail nous permettra d'avoir un aperçu complet des étapes de cette pratique propre aux Témoins de Jéhovah et d'en analyser les différentes perceptions, en tant que « Nous » excommuniant et en tant qu' « Eux » excommunié.

Méthodologie de recherche

Afin de mener à bien la constitution de ce mémoire de recherche, il a été important de définir et d'appliquer une méthodologie claire et cohérente. Dans un premier temps, **j'ai identifié le sujet de cette recherche**. Le choix du sujet a été relativement aisé, car il s'agit d'une thématique issue de mon expérience personnelle et de mes activités associatives. Ce choix naît donc d'une volonté d'aborder le sujet des groupes à dérive sectaire et de l'excommunication d'un point de vue à la fois théorique et intime. Ayant vécu moi-même pendant 21 ans au sein d'une communauté religieuse aujourd'hui définie, du moins en France, comme un groupe à dérive sectaire, il était important pour moi de théoriser ce sujet et d'apporter des réponses structurées à des hypothèses que j'ai pu élaborer au cours de mon vécu chez les Témoins de Jéhovah. J'ai donc pu agir selon une méthode d'**observation participante**, définie par le sociologue français Alain Touraine comme « la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune ». C'est ce positionnement interne qui m'a permis d'observer les croyances, les pratiques, les règles propres au groupe examiné ainsi que de remettre en question ces éléments, grâce à une réflexion personnelle approfondie et à de nombreuses recherches issues de sources extérieures au mouvement.

Mon expérience au sein du mouvement, puis le processus d'excommunication que j'ai subi, m'ont permis d'observer cette pratique d'abord en tant que membre d'un « Nous » structuré et solidaire, puis en tant que membre « Autre », en tant que membre d'un « Eux » stigmatisé et exclu de la communauté d'origine. C'est ce deuxième positionnement qui m'a amenée par la suite à vouloir m'engager au sein d'associations luttant contre le phénomène des groupes à dérive sectaire.

La **problématisation** du sujet a été le fruit de nombreuses recherches, dans différents supports : j'ai d'abord exploré la littérature existante, lu des articles de presse, écouté des podcasts, regardé des vidéos et contacté les associations engagées dans la lutte contre les mouvements à dérive sectaire. Je me suis particulièrement intéressée aux travaux de sociologues reconnus, tels que Erving GOFFMAN, Régis DERICQUEBOURG, Corinne ROSTAING, Danièle HERVIEU-LÉGER et bien d'autres, explorant ainsi différentes approches et théories à travers différentes époques. La lecture de nombreux articles de la presse généraliste m'a également permis d'observer l'image renvoyée par les médias au sujet des groupes à dérive sectaire et de mieux comprendre les leviers de défense utilisés par les Témoins de Jéhovah en cas d'attaque de la part des médias envers leurs pratiques. De même,

les échanges avec les associations impliquées dans le soutien aux victimes de groupes à dérive sectaire m'ont été particulièrement utiles pour dresser un état des lieux fiable et concret de l'importance de ces groupes en France. Enfin, il a été crucial d'échanger avec des ex-Témoins de Jéhovah et d'explorer les ressources créées par ces derniers (podcasts, vidéos d'information, livres) afin d'avoir des retours intimes et subjectifs sur la pratique de l'excommunication et de percevoir cette mesure du point de vue d'une personne l'ayant subie.

Toutes ces recherches m'ont permis de recueillir un maximum de ressources afin de définir mon cadre théorique, de connaître le positionnement de différents experts sur les groupes à dérive sectaire et d'établir un état des lieux global sur la présence de ces mouvements en France. Ainsi, j'ai pu affiner l'axe de ma problématique qui portait initialement sur l'identification des Témoins de Jéhovah en tant que groupe à dérive sectaire, puis sur le travail des associations qui opèrent en France afin de lutter contre ce phénomène. Toutefois, au fil de mes recherches, j'ai pris conscience que cette problématique ne répondait pas de façon exhaustive aux questions soulevées. En effet, mon travail se serait limité à une dimension descriptive et factuelle. J'ai donc choisi de traiter le sujet à travers une approche analytique approfondie et intime en observant, dans un premier temps, le point de vue interne au groupe, puis celui des Témoins de Jéhovah ayant été excommuniés. Le but de cette recherche est donc d'identifier les différentes perceptions de l'excommunication : comment cette mesure est-elle perçue en interne, par la communauté qui la pratique et comment est-elle perçue par les personnes l'ayant subie ? Dans quelle mesure cette forme d'exclusion est-elle centrale dans la séparation d'un « Nous » identitaire et d'un « Eux » étrange et dissonant ?

Pour répondre à ces questions, il a été essentiel d'effectuer de nombreuses recherches spécifiques, afin de **définir des hypothèses** et des théories propres au sujet traité. Je me suis donc intéressée aux termes-clés, puis aux différentes approches liées à ces termes : littéraire, sociale, juridique. Les travaux de Goffman sur le stigmaté (1975) ainsi que de nombreuses recherches sur les notions de l'identité, de l'altérité et de l'excommunication, m'ont été précieuses pour l'élaboration de ce mémoire. Une fois les termes définis et l'état des lieux dressé, il a été question d'entrer dans le vif du sujet. Afin d'observer comment la pratique de l'excommunication est traitée par les Témoins de Jéhovah, j'ai effectué des recherches ciblées sur leur portail officiel, jw.org. De nombreux articles présents sur le site m'ont permis

de mieux analyser l'approche et le positionnement du mouvement par rapport à cette pratique. J'ai donc identifié les raisons de l'excommunication du point de vue du « Nous » et mieux appréhendé les leviers de légitimité utilisés par le mouvement afin de défendre cette forme d'exclusion.

Ensuite, il a été essentiel de m'interroger sur les perceptions de l'autre partie du groupe, celle qui a été exclue, « Eux ». Pour cela, j'ai défini ma méthode empirique : l'objectif de cette dernière partie est d'évaluer les perceptions et les ressentis des personnes ayant été excommuniées. Pour cela, il a été important de définir des critères de sélection des personnes interviewées, qui seront détaillés dans la dernière partie de ce mémoire. Afin d'obtenir des informations fiables et représentatives, j'ai décidé de mener des entretiens semi-directifs avec des personnes ayant vécu des expériences diversifiées dans des contextes variés. J'ai par ailleurs opté pour une démarche qualitative, visant à analyser, expliquer, comprendre la perception des individus interviewés dans un contexte spécifique, celui de l'excommunication. Pour ce faire, j'ai conçu une grille d'entretien basée sur la méthode de l'entretien semi-directif. Cette approche m'a permis de relier des expériences intimes à des théories précédemment mentionnées au fil de mes recherches et d'adopter une approche comparative des différentes perceptions dans une situation donnée. En effet, ces entretiens individuels m'ont amenée à établir une conclusion objective qui prend en compte l'ensemble des parties concernées - le « nous » et le « eux » et à établir une conclusion plus objective qui prend en compte l'ensemble des parties concernées. C'est donc grâce à l'analyse de ces entretiens individuels qu'il m'a été possible de répondre aux différentes hypothèses établies et d'obtenir des réponses plus approfondies aux problématiques traitées.

I - Les groupes à dérive sectaire : définitions et critères d'évaluation du risque

1. Des définitions variées selon les champs d'application

a) L'approche linguistique

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est essentiel de s'interroger sur la définition des termes-clés que nous employons dans ce mémoire de recherche. D'abord, qu'est-ce qu'une secte ? Lorsque l'on recherche la définition précise du terme « secte », plusieurs options se présentent à nous, d'un point de vue purement lexicologique. Le dictionnaire Larousse propose trois définitions distinctes de ce terme, dont l'étymologie vient du latin *secta*, du verbe *sequi*, suivre :

1. « Ensemble de personnes professant une même doctrine (philosophique, religieuse, etc.) »
2. « Groupement religieux, clos sur lui-même et créé en opposition à des idées et à des pratiques religieuses dominantes. »
3. « Clan constitué par des personnes ayant la même idéologie. » ¹

Nous pouvons déjà constater que la notion de « secte » est souvent associée à la dimension religieuse et aux croyances des individus appartenant à ce groupe. Toutefois, le même dictionnaire propose une définition bien distincte du terme « religion », qui est définie comme un « ensemble déterminé de croyances et de dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. » ² Si dans cette deuxième notion ce qui prévaut est le rapport de l'homme avec le sacré, donc une relation individuelle entre humain et spirituel, ce qui ressort de la définition d'une secte est au contraire la relation entre plusieurs humains, qui partagent une même idéologie ou croyance. Ainsi, nous observons qu'une notion particulièrement importante relève du terme « secte », à savoir une certaine fermeture, un isolement entre ce groupe et les autres personnes ou groupes de personnes n'ayant pas les mêmes idéologies ou croyances.

¹ Définition du terme «secte», Dictionnaire en ligne Larousse
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/secte/71770>

² Définition du terme «religion», Dictionnaire en ligne Larousse
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/religion/67904>

b) L'approche sociologique : Secte versus Eglise

La sociologie donne encore une autre définition de ce phénomène : prenons en considération la typologie webero-troeltschienne, élaborée par les sociologues Max Weber et Ernst Troeltsch. D'après les deux sociologues, il existerait un idéal-type « Secte » et un idéal-type « Église ». Ainsi, une secte peut être définie uniquement en opposition à l'Église. Weber et Troeltsch ont donc défini quatre critères-clés qui nous permettraient de distinguer l'idéal-type « Secte » de l'idéal-type « Église » :

1. Le caractère universaliste ou élitiste : si l'Église a un caractère universaliste du fait que l'on y appartient de naissance sans qu'il soit besoin de conversion ou de démarche personnelle, la secte demande au contraire une conversion personnelle, souvent à l'âge adulte, ainsi qu'un investissement parfois considérable dans les activités du groupe ;
2. L'existence d'un clergé : dans l'idéal-type « Église », il existe toujours un clergé, occupant un rôle majeur dans l'instruction des règles et des dogmes à suivre et des ordres religieux, contrairement à la Secte, où ces notions ne sont pas présentes ou du moins différemment représentés ;
3. L'attitude de rejet ou de compromis par rapport à la société : depuis toujours, l'Église joue un rôle central dans la société dite profane. L'Église reconnaît la société dans laquelle elle existe et souvent les deux institutions, séculières et religieuses, coopèrent dans les activités sociales, parfois sous l'influence religieuse opérée par l'Église. La Secte, au contraire, s'éloigne de la société, la rejette et s'isole, ne reconnaissant pas sa valeur sociale et politique.
4. La « routinisation », selon laquelle, au fil du temps, une secte tend à devenir une Église. Pour quelles raisons ? Parce que si l'organisation sociale doit survivre, une certaine forme de routinisation doit avoir lieu ; une détermination ordonnée (ou routinière) de qui exerce légitimement le pouvoir doit être déterminée.

Françoise CHAMPION, sociologue française, chargée de recherches au CNRS, Groupe de sociologie des religions et de la laïcité (GSRL) et ancienne présidente de l'Association française de sciences sociales des religions (AFSR), s'est particulièrement intéressée à ce sujet. Dans son ouvrage « *"Sectes", entre guillemets* », elle résume ainsi la typologie webero-troeltschienne, théorie élaborée par les sociologues Max Weber et Ernst Troeltsch : « Selon [Weber et Troeltsch], on naît dans l'Église, qui est coextensive à la société, mais on entre

dans une secte par conversion. Selon eux, également, l'Église accepte un compromis avec le monde, alors que la Secte le récuse. Enfin, dans l'Église, il y a deux catégories de personnes : clercs ou religieux d'un côté, laïcs de l'autre. Aux premiers, une morale exigeante ; aux seconds, une morale plus accessible. Cette distinction clercs-laïcs ne se retrouve pas dans la Secte : tous les membres y sont, en principe, égaux et tous sont soumis à la même morale, exigeante. »³

Danièle Hervieu-Léger, sociologue des religions française, s'est également intéressée à ce sujet et a approfondi les différences que nous pouvons observer entre ces deux grandes typologies Secte – Église, notamment lorsqu'il s'agit de la notion de baptême : dans la typologie « Église » telle que définie par Weber et Troeltsch, le baptême a lieu sur des enfants, qui ne sont donc pas en mesure d'avoir un avis personnel ni, encore moins, de s'investir dans la religion. Les enfants commencent à faire partie de la religion uniquement par l'intermédiaire de leurs parents. C'est en grandissant qu'ils reconnaîtront, ou pas, d'être croyants. Au contraire, dans la typologie « Secte », ce sont des personnes adultes et conscientes qui font le choix de se baptiser et de s'engager dans les activités et les actions menées par le groupe. Ces adultes baptisés ne peuvent pas juste appartenir à l'organisation : ils ont le devoir de participer activement, de s'engager, d'assumer leur investissement en tant que fidèles dévoués⁴. Toutefois, la sociologue nous apporte des précisions intéressantes sur le terme « secte » : si l'on appliquait les critères susmentionnés à n'importe quel groupe religieux, nous pourrions facilement déduire que ce terme peut s'appliquer à un grand nombre de groupes ou de sous-groupes religieux chrétiens, notamment aux ordres monastiques, qui sont particulièrement engagés dans leurs activités, parfois même isolés du « groupe » principal, l'Église. Pourtant, si l'on nommait ouvertement un ordre monastique « secte », cela provoquerait sans doute une certaine indignation, incompréhension, chez le grand public, car le terme « secte » est souvent employé de façon péjorative et a une connotation très négative. Nous pouvons tout de suite nous imaginer un groupe, souvent marginalisé, dangereux pour la société et pour ses membres. Il devient alors complexe de définir quels groupes peuvent être considérés ou pas comme sectes. C'est pour cela que la sociologue estime qu'il faudrait pouvoir « se passer de ce mot « secte » pour

³ Françoise CHAMPION, « "Sectes", entre guillemets », Actualité des religions, no 6, juin 1999, p. 40

⁴ HERVIEU-LÉGER Danièle, « « Religion », « secte », « superstition » : des mots piégés ? », Histoire, monde et cultures religieuses, 2013/2 (n° 26), p. 121-127 <https://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses-2013-2-page-121.htm>

mettre au point des mots capables de décrire correctement les différentes formes de communalisation religieuse et de repérer le type de rapport au monde qu'elles induisent. »

c) Secte ou groupe à dérive sectaire ? L'approche juridique

D'un point de vue purement linguistique et sociologique, la définition d'une secte nous paraît particulièrement claire et nous donne un aperçu précis de cette notion. Mais qu'en est-il du point de vue juridique ? Existe-t-il une définition, précise et unique, de ce terme ? D'après la MIVILUDES, mission interministérielle rattachée au ministère de l'Intérieur qui mène une action d'observation et d'analyse du phénomène sectaire à travers ses agissements attentatoires aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et autres comportements répréhensibles, il n'existe pas de définition du terme « secte ». Ce positionnement est tout à fait justifié, car le droit français ne mentionne aucune définition de ce terme. La notion de secte est donc une notion de fait et non de droit. Mais quelle est la raison de cette absence de définition juridique des sectes ? La réponse du Sénat est très claire : elle « résulte de la conception française de la notion de laïcité. »⁵ En effet, la notion de secte aussi bien que celle de religion sont des champs relevant de la vie privée de chaque individu et donc exclus du champ d'intervention de la loi publique. L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen de 1789 impose sa neutralité face à ces concepts et dispose ainsi que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ».⁶ Par conséquent, si l'Etat décidait de fournir une définition des sectes, il serait dans l'obligation de fournir également une définition précise de la notion de religion ou encore de culte, ce qui irait à l'encontre des principes de neutralité et de laïcité propres à la loi française, qui ne reconnaît actuellement aucun culte.

Néanmoins, il est important de s'interroger sur les limites imposées par la loi française : la manifestation des opinions religieuses ne doit pas troubler « l'ordre public établi par la loi ». Mais qu'est-ce que l'ordre public mentionné par l'article ? Encore une fois, cette notion est difficile à définir, car il s'agit à nouveau d'une notion de fait et non de droit. En effet, il est impossible de trouver une définition unique de cette notion, qui est présente uniquement dans l'article susmentionné. Le Conseil constitutionnel n'a jamais défini ce qu'il entendait

⁵ Définition du mot secte
<https://www.senat.fr/questions/base/1997/qSEQ970802280.html>

⁶ Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, article 10
<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

par ordre public, mais précise que « l'ordre public résulte d'une construction jurisprudentielle tendant à assurer la garantie effective de droits et principes constitutionnels. »⁷ Cette notion fait donc référence aux droits et aux principes d'ordre public social, tels le « bon ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique ». En revanche, elle n'englobe pas, comme en matière administrative, « la dignité de la personne humaine ». En effet, la législation ne s'intéresse pas aux croyances religieuses en soi, mais aux conséquences que ces croyances ou actions pourraient avoir sur la société, notamment en termes d'ordre public. C'est donc le contenu comportemental, et potentiellement dangereux, qui prend le dessus sur le contenu doctrinal. Bien entendu, ce danger ne résulte pas du fait que les croyances religieuses traditionnelles soient remises en cause, mais du fait que les normes sociales, notamment en matière d'éducation, de santé, d'alimentation, soient menacées.

Si le système juridique français ne définit pas ce qu'est une secte, il s'intéresse tout de même aux **dérives sectaires**. La notion de dérive sectaire étant absente des champs religieux, sociologiques ou juridiques, elle « s'est forgée par rapport aux réponses que l'État entend y apporter. »⁸ Ainsi, la MIVILUDES décrit les dérives sectaires comme un « dévoiement de la liberté de pensée, d'opinion ou de religion qui porte atteinte à l'ordre public, aux lois ou aux règlements, aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes. » Selon la mission interministérielle, les dérives sectaires se caractérisent par « la mise en œuvre, par un groupe organisé ou par un individu isolé, quelle que soit sa nature ou son activité, de pressions ou de techniques ayant pour but de créer, de maintenir ou d'exploiter chez une personne un état de sujétion psychologique ou physique, la privant d'une partie de son libre arbitre, avec des conséquences dommageables pour cette personne, son entourage ou pour la société. »⁹

Cette définition semble plus pertinente et actuelle que la définition même du terme « secte », qui paraît, à l'inverse, très complexe, voire obsolète, car la notion de dérives sectaires englobe plusieurs éléments intéressants et se concentre sur les actions et les mécanismes qui nous permettent de définir un groupe religieux comme étant ou pas à dérive sectaire. En

⁷ Mazeaud Pierre, *Libertés et ordre public*, 2003
<https://www.conseil-constitutionnel.fr/les-membres/libertes-et-ordre-public>

⁸LUTTE CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRE
<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/278766.pdf>

⁹ Qu'est-ce qu'une dérive sectaire ?
<https://www.MIVILUDES.interieur.gouv.fr/quest-ce-qu'une-d%C3%A9rive-sectaire#:~:text=Il%20s'agit%20d'un.%C3%A0%20l'int%C3%A9grit%C3%A9%20des%20personnes>

effet, si le terme « secte » nous renvoie tout de suite à une image péjorative du groupe en question et nous laisse penser à des groupes très marginaux, voire invisibles dans notre société actuelle, cette deuxième définition apparaît plus large et évolutive. C'est pour cela qu'à partir de ce moment, nous allons privilégier ce terme afin de définir plus clairement les mécanismes et les actions menés par ce type de groupes.

2. Un état des lieux : les groupes à dérive sectaire en France

En 2020, l'Inspection générale De La Police Nationale, la MIVILUDES et l'Inspection générale de la Gendarmerie Nationale se sont réunies afin de dresser un état des lieux des groupes à dérive sectaire observés en France, ainsi que de mentionner les actions menées par les organismes luttant contre ce phénomène. D'après le rapport, nous pouvons constater que la majorité des procédures traitées concerne les domaines de la santé, du bien-être et du développement personnel. Les procès judiciaires sont instruits, pour la plupart, à l'encontre de thérapeutes ou des coachs proposant des soins divers (parfois à distance) ou des séances de développement personnel, « visant en apparence le bien-être des clients et en réalité l'enrichissement personnel démesuré des auteurs. »¹⁰

Ces pratiques semblent avoir connu encore plus de succès pendant la crise sanitaire de 2020, lorsque des pseudo-thérapeutes proposent des soins alternatifs qui permettraient de prévenir ou de soigner l'infection liée à la COVID-19 et les mouvements dits religieux jouent sur la dimension 'apocalyptique' de la pandémie afin de convaincre leurs éventuels adeptes que la COVID-19 est un signe et une confirmation de l'éminence de la fin des temps.

La MIVILUDES a enregistré ces cinq dernières années une hausse de 30 % du nombre des saisines, réparties à parts quasi égales entre des demandes d'avis et des signalements et témoignages. Sur les 2 800 saisines enregistrées en 2019, 41 % concernent le domaine de la santé et du bien-être, 24 % concernent la jeunesse ; 14 % relèvent des affaires économiques, du travail, de l'emploi ou de la formation professionnelle. Sur l'ensemble des saisines 25 % seulement ont un lien avec des croyances religieuses. 18 % des dossiers ont présenté des enjeux pour la sécurité immédiate des personnes impliquées, et 25 % des saisines ont donné lieu à une transmission à des services compétents.

¹⁰ Lien vers le rapport annuel de 2020
<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/278766.pdf>

3. Mécanismes et actions des groupes à dérive sectaire : comment les reconnaître ?

Reconnaître les dérives sectaires n'est pas toujours un processus aisé. Parfois, nous pouvons imaginer que ces groupes mènent des actions très parlantes, visibles, qui laissent comprendre tout de suite leurs propos au grand public. Pourtant, ces groupes peuvent agir de façon très subtile, voire cachée et influencer surtout sur la psychologie d'individus particulièrement fragiles ou confus au moment de leur entrée dans le groupe. Mais existe-t-il des critères qui nous permettraient de reconnaître une dérive sectaire ? La MIVILUDES a dressé une liste de critères opératoires qui nous permettraient de détecter ce phénomène et d'en analyser les risques éventuels.¹¹ Ces indices, élaborés à partir des données recueillies par plusieurs commissions d'enquêtes parlementaires, sont regroupés autour de quatre éléments fondamentaux : d'abord, des critères généraux de fonctionnement des groupes à dérive sectaire, puis les effets que ces groupes produisent chez les adeptes, sur les biens matériels, sur la société. L'objectif de cette liste précise et détaillée est de proposer des signaux d'alerte qui permettraient aux éventuels futurs adeptes, ainsi qu'à leurs proches, de détecter des dérives sectaires et de s'éloigner de ces groupes avant qu'il ne soit trop tard. Ces indices sont les suivants :

a) Critères généraux de fonctionnement des groupes à dérive sectaire :

- la déstabilisation mentale ;
- le caractère exorbitant des exigences financières ;
- la rupture avec l'environnement d'origine ;
- l'existence d'atteintes à l'intégrité physique ;
- l'embrigadement des enfants ;
- le discours antisocial ;
- les troubles à l'ordre public ;
- l'importance des démêlés judiciaires ;
- l'éventuel détournement des circuits économiques traditionnels ;
- les tentatives d'infiltration des pouvoirs publics.

¹¹ Comment la détecter ?

<https://www.MIVILUDES.interieur.gouv.fr/quest-ce-qu'une-d%C3%A9rive-sectaire/comment-la-d%C3%A9tecter>

b) Conséquences des dérives sectaires sur les personnes :

- adoption d'un langage propre au groupe ;
- modification des habitudes alimentaires ou vestimentaires ;
- refus de soins ou arrêt des traitements médicaux régulièrement prescrits ;
- situation de rupture avec la famille ou le milieu social et professionnel ;
- engagement exclusif pour le groupe ;
- soumission absolue, dévouement total aux dirigeants ;
- perte d'esprit critique ;
- réponse stéréotypée à toutes les interrogations existentielles ;
- embrigadement des enfants ;
- existence d'atteintes à l'intégrité physique ou psychique ;
- manque de sommeil.

c) Conséquences des dérives sectaires sur les biens

- acceptation d'exigences financières de plus en plus fortes et durables ;
- engagement dans un processus d'endettement ;
- legs ou donations à des personnes physiques ou morales en lien avec le groupe ;
- obligation d'acheter ou de vendre certains matériels ou services ;
- participation à des conférences, stages, séminaires, retraites ;

d) Conséquences des dérives sectaires sur la vie sociale et démocratique :

- discours antisocial ou anti démocratique ;
- critique des institutions de la République ;
- troubles à l'ordre public ;
- perturbation du fonctionnement normal des services publics (par ex. intrusion non autorisée dans les hôpitaux pour empêcher certains actes médicaux) ;
- existence de condamnations judiciaires ou ordinales ;
- détournement des circuits économiques traditionnels ;
- tentatives d'infiltration ou de déstabilisation des pouvoirs publics ;

- publication de documents ayant l'apparence d'un caractère officiel dénigrant certains services publics.

À ces critères, L'UNADFI, Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu, ajoute deux autres critères¹² :

- L'allégeance inconditionnelle à une personne.
- La doctrine incitant à des actes contraires à la législation ou portant atteinte aux droits et à la dignité de l'homme.

Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive et tous les groupes à dérive sectaire n'appliquent pas exactement chaque point de cette liste dans leurs actions. Toutefois, ces indices peuvent donner un aperçu général et assez précis des mécanismes et des fonctionnements mis en place par ces groupes.

Sur la base de l'analyse susmentionnée, nous allons montrer comment les Témoins de Jéhovah répondent à un grand nombre de ces critères et surtout comment ils défendent une **identité groupale** très consolidée et singulière par la mise en œuvre de ces mêmes facteurs. Les croyances, doctrines, comportements, lexiques spécifiques aux Témoins de Jéhovah constituent, en quelque sorte, leur **culture identitaire** ou leur **identité groupale**.

II - Les Témoins de Jéhovah : une identité groupale construite sur les pratiques

Dans cette deuxième partie du mémoire nous allons nous concentrer sur l'identité des Témoins de Jéhovah à travers une analyse approfondie de leurs croyances et pratiques. Comment les Témoins de Jéhovah se définissent-ils et pourquoi ? Afin de répondre à ces questions et de poursuivre notre analyse, il est nécessaire de définir les notions-clés de cette partie d'étude, à commencer par les notions d'identité et d'altérité.

¹² Indices et critères pour reconnaître une secte
<https://www.unadfi.org/prevention/cles-pour-comprendre/la-notion-de-derive-sectaire/indices-et-criteres-pour-reconnaitre-une-secte/>

1. L'identité et l'altérité : deux concepts indissociables

L'étymologie du terme « **identité** » est particulièrement intéressante : du latin *identitas*, de *idem* (« le même »), l'identité est définie, dans la plupart des dictionnaires, comme le « rapport que présentent entre eux deux ou plusieurs êtres ou choses qui ont une similitude parfaite. »¹³ Cette définition paraît contredire la perception que nous pouvons souvent avoir de la notion d'identité. En effet, lorsqu'on aborde ce concept, on tend à penser à une définition d'identité exclusive, c'est-à-dire une identité qui correspond à l'essence même d'un individu, qui caractérise son unicité au sein d'un groupe ou d'une société. Cependant, l'identité peut aussi être perçue et définie sous une approche **intégrative**, à savoir comme une **construction ou une production sociale afin de mieux répondre aux attentes sociétales, politiques ou d'un groupe d'individus**. Il ne faut pas oublier que si nous considérons l'identité comme une construction ou une production sociale, il faudra également retenir que cette construction subjective de l'identité est toujours contextualisée et donc toujours changeante, à l'instar des contextes sociaux. De même, il faudra tenir compte de la variabilité des éléments et des facteurs qui réunissent un même groupe : nous pouvons par exemple partager une langue ou une religion avec un autre individu ou un autre groupe, sans forcément les exprimer exactement de la même façon. Il ne s'agit donc pas toujours d'une « similitude parfaite », mais plutôt d'expériences communes et de valeurs partagées.

S'il est évident qu'au sein d'une société chaque membre en vient à être connu des autres comme une personne « unique », il est aussi important de préciser que les détails par lesquels nous pouvons différencier un individu d'un autre et reconnaître donc l'unicité d'une personne (son visage, son empreinte digitale, sa voix) sont aussi « ceux qui les rendent essentiellement semblables. » (Goffman, 1975, p. 73). C'est la « combinaisons de tout ce que l'on sait d'un intime » et qui ne pourrait s'appliquer à personne d'autre qu'à cette personne qui la rend, dans ce sens, identifiable et unique (le nom, l'aspect physique, le visage, etc.) Ce sont ces détails et la combinaison unique de « faits biographiques » qui constituent, selon GOFFMAN, l'**identité personnelle** d'un individu.

¹³ Dictionnaire Larousse en ligne
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/identit%C3%A9/41420>

Enfin, l'**identité** « **pour soi** » ou l'identité « sentie », telle qu'exposée par Erikson (1972), fait référence au sentiment **subjectif** qu'une personne a de sa propre situation et de la continuité de son personnage, acquise par suite de ses diverses expériences sociales. Ainsi, si l'identité personnelle et l'identité sociale d'un individu « ressortissent au souci qu'ont les autres de le définir », l'identité pour soi est avant tout « une réalité subjective, réflexive, nécessairement ressentie par l'individu en cause ».

Il est aussi intéressant de distinguer l'identité individuelle de l'**identité sociale**, cette dernière définissant les catégories établies par une société donnée, dans lesquelles des personnes sont catégorisées en fonction de leur statut social certes, mais aussi de leurs « attributs », de leurs qualités et de leurs actions. Il est alors important de faire la différence entre identité sociale **virtuelle** et identité sociale **réelle**. Selon GOFFMAN, que nous mentionnerons de façon plus approfondie par la suite, lorsque nous faisons la rencontre d'une nouvelle personne, inconnue jusque-là, nous anticipons la catégorie à laquelle cette personne peut appartenir. Ces « attentes normatives », c'est-à-dire ce que nous attendons de cette personne en fonction de son identité sociale, nos exigences, constituent l'identité sociale virtuelle de la personne. Lorsqu'il est possible de prouver la catégorie et l'identité sociale que nous lui avons attribuées, nous pouvons alors parler d'identité sociale réelle. Mais il arrive qu'il y ait des désaccords entre ces deux identités sociales, virtuelle et réelle, lorsqu'une personne inconnue non seulement ne répond pas à nos attentes mais, au contraire, ses attributs le rendent moins attrayant, dangereux, mauvais, par rapport aux stéréotypes sociétaux. Nous reviendrons sur cette notion plus tard dans notre recherche.

Les psychologues Tajfel et Turner (1979, 1986) s'intéressent également à la notion d'identité sociale, dans un contexte de contact interculturel. Ils s'intéressent alors à la perception des autres en fonction de sa propre identité sociale. Ainsi, ils établissent tout d'abord une définition du concept de **groupe**, qui est d'après les psychologues « une collection d'individus qui se perçoivent comme membres d'une même catégorie, qui attachent une certaine valeur émotionnelle à cette définition d'eux-mêmes et qui ont atteint un certain degré de consensus concernant l'évaluation de leur groupe et de leur appartenance à celui-ci »¹⁴. Le groupe existe donc lorsque les individus ont conscience d'en faire partie et sentent un sens d'appartenance à ce même groupe, c'est-à-dire, lorsqu'ils se catégorisent dans ce

¹⁴ Tajfel, H., & Turner, J., An integrative theory of intergroup conflict. *Intergroup relations: Essential readings* (p.40). New York, NY, US: Psychology Press

groupe. « On parle d'**appartenance groupale** lorsque les individus se définissent eux-mêmes et sont définis par les autres comme membres du groupe. »¹⁵ Les groupes sociaux fournissent donc à leurs membres une identification sociale appelée « identité sociale ». L'identité sociale est définie comme la partie du concept de soi d'un individu qui résulte de la conscience qu'à cet individu d'appartenir à un groupe social ainsi que la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache à cette appartenance.

Il convient d'abord de préciser que la notion même d'identité ne saurait être sans la notion d'**altérité**, c'est-à-dire sans « ce qui est autre »¹⁶. Nous ne pourrions pas constituer notre identité sans nous confronter à l'Autre, à ce qui est différent de nous. En effet, nous avons besoin de nous confronter aux autres, car « c'est seulement dans la confrontation, directe ou indirecte, qu'il est possible d'identifier des individus, des réseaux d'individus et de se positionner par rapport à ces derniers. »¹⁷

C'est dans ce sens que l'identité se constitue en fonction de ce que nous considérons comme Autre par rapport à nous : c'est cette altérité qui nous permet de nous autodésigner, en tant qu'individu ou bien en tant que groupe. L'identité passe donc nécessairement par une certaine dualité : nous avons besoin de l'Autre pour pouvoir nous autodésigner par rapport à l'Autre ou aux autres. C'est pour cela que souvent nous sentons le besoin d'appartenir à un groupe : c'est par l'appartenance au groupe que nous répondons au besoin de reconnaître notre identité personnelle à travers celle des autres. « L'individu tire des bénéfices de son adhésion au groupe : à partir des interactions, son expérience au sein du groupe stimule la conscience qu'il a de lui-même par le regard que lui porte les autres. »¹⁸ Ce regard des autres sur un individu ou sur un groupe est particulièrement intéressant, car il peut arriver que le regard que les autres nous attribuent n'est pas le même que celui que nous nous attribuons. Les autres essaient de nous typifier, de nous étiqueter, de nous attribuer une identité qui ne correspond pas forcément à la nôtre. Alors, nous pouvons nous interroger sur

¹⁵ Autin Frédérique, in *La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner*
[Microsoft Word - Autin Identité sociale.doc \(psychaanalyse.com\)](#)

¹⁶ Définition du terme altérité :
[ALTÉRITÉ : Définition de ALTÉRITÉ \(cnrtl.fr\)](#)

¹⁷ Identité et altérité
[identité et altérité - réseau canopé \(reseau-canope.fr\)](#)

¹⁸ Identité groupale, thèse
http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.schiex_s&part=105562

l'autodésignation des Témoins de Jéhovah : comment se définissent-ils ? Selon quels critères ou selon quelles actions ?

2. Les Témoins de Jéhovah : identité, croyances et pratiques

Comptant près de 9 millions d'adeptes dans le monde et 136 000 en France, les croyances et les pratiques des Témoins de Jéhovah sont souvent méconnues par le grand public. Mais qui sont réellement ces fidèles engagés dans la prédication de la « bonne parole » à l'échelle internationale ?

Après avoir analysé les différentes significations et connotations des concepts d'identité et d'altérité, il est intéressant d'analyser comment les Témoins de Jéhovah s'autodésignent. Nous allons utiliser comme ressource principale leur site internet officiel, jw.org. Sur la page d'accueil, nous trouvons une sélection d'articles « à la une », portant sur les réponses aux questions existentielles de la vie :

Choisissez la rubrique qui vous intéresse



Questions bibliques



Paix intérieure et bonheur



La foi en Dieu



Couples & familles



De l'aide pour les adolescents



Activités pour les enfants



La Bible et la science



La Bible et l'Histoire



Questions fréquentes



Essayez notre cours biblique

Bénéficiez d'un cours biblique interactif gratuit avec un enseignant.



Demandez une visite

Discutez d'un sujet biblique ou apprenez-en davantage sur les Témoins de Jéhovah.



Assistez à un office

Découvrez nos offices. Trouvez un lieu de culte près de chez vous.

Il faut se rendre tout en bas de la page, à la section « Les Témoins de Jéhovah : Qui sommes-nous ? » Pour avoir un aperçu de l'identité que le mouvement affiche. Et voici le descriptif que nous pouvons lire :

« Nous sommes de toutes nationalités et cultures, nous parlons des langues différentes, mais nous avons des buts communs. Nous voulons avant tout rendre honneur à Jéhovah, le Créateur et le Dieu de la Bible. Nous nous efforçons d'imiter Jésus et nous sommes fiers d'être appelés chrétiens. Chacun de nous consacre régulièrement du temps à aider ses semblables à en savoir plus sur la Bible et le Royaume de Dieu. **Puisque nous témoignons, ou parlons, de Jéhovah et de son Royaume, nous portons le nom de Témoins de Jéhovah.** »

Il est pratiquement impossible de trouver, en quelques phrases, une définition claire et nette des Témoins de Jéhovah sur leur site internet. Même lorsque nous nous rendons sur la section dédiée « qui sommes-nous », le menu présente plusieurs onglets « Questions fréquentes », « Demandez une visite », « Nous contacter », « Offices », « Rassemblements annuels », « Activités », « Témoignages et anecdotes », « Dons », à l'instar d'un organisme associatif classique et non d'une religion institutionnelle. En somme, les Témoins de Jéhovah ne se définissent pas à proprement parler. Ils ne se définissent ni comme religion, ni comme mouvement, ni comme groupe social. Ils se définissent et s'identifient tout simplement comme **Témoins de Jéhovah**. Toutefois, ils décident de se définir par leurs missions, activités, croyances. Par exemple, dans la section « questions fréquentes », plusieurs sections qui nous permettent de mieux connaître le mouvement sont disponibles :

- Croyances
- Organisation
- Évangélisation
- Offices et culte
- Les Témoins et la Bible
- Participation à la vie communautaire et politique
- Vie privée et familiale
- Coutumes et fêtes
- Qui sont les Témoins de Jéhovah ?

Concentrons-nous sur cette dernière question : qui sont les Témoins de Jéhovah. En cliquant sur cette rubrique, un autre menu déroulant s'ouvre et affiche encore une série de questions ainsi qu'un bref aperçu de la réponse :

- **Les Témoins de Jéhovah sont-ils chrétiens ?**

Examinez les raisons pour lesquelles nous sommes **chrétiens** et en quoi nous sommes **différents** des autres religions chrétiennes.

- **Les Témoins de Jéhovah sont-ils des protestants ?**

Deux choses qui rendent les Témoins de Jéhovah **différents** des autres religions non catholiques mais dites chrétiennes.

- **Les Témoins de Jéhovah sont-ils une secte américaine ?**

Quatre choses à savoir sur cette **religion** qui ne connaît pas de frontières.

- **Les Témoins de Jéhovah sont-ils une secte ?**

Confrontez deux opinions répandues sur les sectes avec ce que sont les Témoins de Jéhovah.

L'analyse de ces questions nous permet d'identifier de nombreux éléments d'auto-désignation : les Témoins de Jéhovah s'identifient tout d'abord comme **chrétiens**. Le fait de s'identifier à un plus grand groupe, celui des Chrétiens, leur confère donc une certaine légitimité d'action et de pensée. Le Christianisme étant considérée depuis des siècles comme une institution dominante dans les sociétés occidentales, sa légitimité ne peut être remise en question. Pour Bourdieu, le caractère de légitimité est justement fondé « par un rapport de méconnaissance de la domination d'une institution, action, usage, méconnaissance paraphrasée comme reconnaissance tacite de la légitimité, c'est-à-dire comme une reconnaissance par le groupe dominé qui ne donne pas lieu à discours polémique, comme reconnaissance par approbation non dite. En d'autres termes, quelque chose est légitime lorsqu'on reconnaît (tacitement) la légitimité de cette chose, ladite chose étant dominante et méconnue comme dominante. »¹⁹

¹⁹ Leimdorfer François, Tessonneau Alex-Louise. Légitimité sociologique et analyse de discours : Le parcours de la légitimité dans les textes de l'Unesco sur l'éducation de base. In: Langage et société, n°37, 1986. Sociologie et discours. pp. 61-111

Si pour Weber la légitimité est surtout liée à des rapports de pouvoir et de domination politique, Bourdieu s'intéresse plutôt à des formes de domination tacites venant, entre autres, de la part d'institutions ancrées dans une telle culture et respectées par la plupart des individus qui en font partie. Et c'est « au nom » de cette institution, religion, croyance, que des sous-groupes peuvent profiter pour gagner une légitimité autrement impossible. C'est ainsi qu'en se rattachant aux Chrétiens et au Christianisme, les Témoins de Jéhovah acquièrent une légitimité qui leur permet de pratiquer leurs croyances comme ils le souhaitent, en tant que Chrétiens. Pourtant, tout au long des aperçus susmentionnés, il est clair que Les Témoins de Jéhovah veulent se différencier des autres religions chrétiennes. Ils insistent sur le fait que leur religion n'est pas comme les autres. Nous pouvons donc observer une certaine dimension **séparatiste**. Les Témoins de Jéhovah se joignent donc au plus grand groupe des Chrétiens, mais ils séparent le « Nous » des Chrétiens Témoin de Jéhovah des « Autres » Chrétiens. Bien que certaines croyances soient partagées avec d'autres groupes chrétiens, les Témoins de Jéhovah veulent surtout s'en démarquer.

Par ailleurs, cette approche séparatiste, élitiste, est tellement forte chez Les Témoins de Jéhovah que Régis DERICQUEBOURG, sociologue français membre permanent du Groupe de sociologie des religions et de la laïcité au CNRS affirme que l'identité même du groupe serait définie par cette séparation du monde et par cette exclusivité d'adoration :

« L'exclusivité apparaît chez les Témoins comme une composante du radicalisme et de l'élitisme ; en effet, les Témoins possèdent seuls, selon eux, la vérité et le vrai culte ; l'adoption de ceux-ci ne peut être qu'exclusive puisque tous les autres groupes religieux se trompent. Le sens de l'identité dérive de leur militantisme et de leur élitisme, deux aspects qui leur font écrire « qu'on est Témoin de Jéhovah vingt-quatre heures sur vingt-quatre ».²⁰ C'est cet élément de séparation des autres religions, bien que chrétiennes, qui est particulièrement mis en avant dans l'article qui répond à la question « Les Témoins de Jéhovah sont-ils chrétiens ? » :

« Nous sommes néanmoins différents des autres dénominations et religions chrétiennes. Voici, par exemple, quelques-unes de nos croyances, fondées sur la Bible : Jésus est le Fils de Dieu et il ne fait pas partie d'une trinité (Matthieu 16:16 ; Marc 12:29) ; l'âme n'est pas immortelle ; Dieu ne torture personne dans un enfer éternel (Ecclésiaste 9:5 ; Ézékiel 18:4) ;

²⁰ Dericquebourg Régis . Les Témoins de Jéhovah : vers une sortie de la logique sectaire ? Sectes et Démocratie, Seuil, pp.115-125, 1999

les responsables religieux ne doivent pas porter des titres qui les placent au-dessus des fidèles. »²¹

En s'appuyant sur des versets bibliques, Les Témoins de Jéhovah expliquent en quoi leurs croyances sont-elles différentes des croyances d'autres religions chrétiennes, comme la religion catholique par exemple. La Trinité, dogme-phare des religions chrétiennes, est ici rejetée, au même titre que l'immortalité de l'âme et l'existence d'un paradis et d'un enfer, croyances très importantes dans le reste des religions institutionnelles chrétiennes.

Pour aller plus loin, la WatchTower propose une rubrique intitulée « Quelles sont les croyances des Témoins de Jéhovah ? ». Cette section présente, en une dizaine de points, les principales croyances des Témoin de Jéhovah, un autre élément essentiel à la définition de leur identité.

- **Dieu** : l'adoration d'un seul Dieu, nommé Jehovah ;
- **La Bible**, considérée comme le message inspiré de Dieu ;
- **Jésus** en tant que Sauveur et Fils de Dieu ;
- **Le royaume de Dieu** remplacera les gouvernements humains ;
- **Le salut** (lors du jour d'Armageddon, le dernier jour avant l'arrivée d'un paradis terrestre pour les fidèles Témoins de Jéhovah) ;
- **Les cieux** (existence d'un royaume céleste dominé par Dieu et Jésus) ;
- **La vie éternelle sur un paradis terrestre** (contrairement au paradis céleste attendu par les catholiques, par exemple) ;
- **La fin de tout mal et souffrances** lors de l'intervention divine ;
- **La résurrection** pour les fidèles lors d'Armageddon ;
- **La famille** composée d'un homme et d'une femme ;
- **L'absence d'idolâtrie** d'images sacrées.

Chaque paragraphe présente, en quelques lignes, les croyances qui sont aux fondements du mouvement, toujours ayant comme base des versets de la Bible qui reprennent les concepts énoncés.

²¹ [Les Témoins de Jéhovah sont-ils chrétiens ? | FAQ \(jw.org\)](http://www.jw.org/fr/faq)

Si cette séparation peut nous faire penser qu'il s'agit donc d'une secte, selon l'approche Webero-troeltschienne distinguant l'idéal-type « Secte » en opposition à l'idéal-type « Église », les Témoins de Jéhovah ont pris soin de montrer pourquoi ils ne sont pas une secte. Cette question est tout à fait logique, car plusieurs sociétés, dont la société française, semblent catégoriser Les Témoins de Jéhovah comme un groupe à dérive sectaire. Les Témoins de Jéhovah sont en quelque sorte stigmatisés eux-mêmes par la société, par l'Autre.

Voici comment ils se défendent face à ce type d'accusations :

« Non, les Témoins de Jéhovah ne sont pas une secte. Nous sommes chrétiens, et nous faisons de notre mieux pour suivre l'exemple et les enseignements de Jésus Christ. »²²

L'article va plus loin, en décrivant qu'est-ce qu'une secte :

« Le mot « secte » évoque des choses différentes pour les uns et pour les autres. Examinons **deux opinions répandues** sur les sectes et voyons pourquoi elles ne s'appliquent pas aux Témoins de Jéhovah.

Pour certains, une secte, c'est un mouvement religieux nouveau ou qui dévie de la norme existante. Les Témoins de Jéhovah n'ont pas inventé une nouvelle religion. Au contraire, notre culte suit de près le modèle établi par les chrétiens du 1er siècle, dont l'exemple et les enseignements sont rapportés dans la Bible (2 Timothée 3:16, 17). Nous croyons qu'en matière de norme religieuse, ce sont les Saintes Écritures qui devraient faire autorité.

Pour certains, une secte, c'est un mouvement religieux dangereux, ayant un homme pour chef. Les Témoins de Jéhovah ne considèrent aucun homme comme leur chef. Nous respectons ce principe que Jésus a donné à ses disciples : « Un seul est votre chef, c'est le Christ » (Matthieu 23:10, Second 21).

Loin d'être une secte dangereuse, les Témoins de Jéhovah pratiquent une religion qui est bénéfique à ses membres ainsi qu'à la société en général. Par exemple, notre activité d'évangélisation aide de nombreuses personnes à surmonter des dépendances nuisibles, comme la toxicomanie ou l'alcoolisme. Nous donnons dans le monde entier des cours d'alphabétisation qui permettent à des milliers de personnes d'apprendre à lire et à écrire.

²² Les Témoins de Jéhovah sont-ils une secte ?
[Les Témoins de Jéhovah sont-ils une secte ? \(jw.org\)](http://www.jw.org/fr/les-temoins-de-jehovah-sont-ils-une-secte/)

De plus, en cas de catastrophe, nous participons activement aux opérations de secours. Nous nous efforçons vraiment d'apporter quelque chose de positif à notre prochain, comme Jésus l'a demandé à ses disciples (Matthieu 5:13-16). »

Or, les rédacteurs de la WatchTower²³ tentent de présenter les raisons pour lesquelles Les Témoins de Jéhovah ne peuvent pas être une secte, mais ils s'appuient seulement sur deux « opinions répandues » et non pas sur la définition même de « secte ». D'après les rédacteurs, une secte serait forcément définie comme **un mouvement religieux nouveau ou qui dévie de la norme existante** et/ou un **mouvement religieux dangereux, ayant un homme pour chef**. Pourtant, au vu de notre analyse précédente, nous avons pu observer qu'il existe bel et bien d'autres critères pour détecter un groupe à dérive sectaire et non seulement ces deux critères. Par ailleurs, la MIVILUDES nous rappelle qu'« un seul critère ne suffit pas pour établir l'existence d'une dérive sectaire et tous les critères n'ont pas la même valeur. »²⁴ Rappelons que, parmi les conséquences des dérives sectaires sur les personnes, la MIVILUDES mentionne l'**adoption d'un langage propre au groupe**, la modification des habitudes alimentaires ou vestimentaires, le refus de soins ou arrêt des traitements médicaux régulièrement prescrits, des **situations de rupture avec la famille ou le milieu social et professionnel**, un engagement exclusif pour le groupe, des **réponses stéréotypées à toutes les interrogations existentielles**, l'embrigadement des enfants. Or, tous ces éléments font partie du mode de fonctionnement des Témoins de Jéhovah. Dans cette recherche, nous allons nous concentrer plus particulièrement sur les **situations de rupture avec la famille ou le milieu social et professionnel**.

Alors, comment cette rupture avec la famille ou avec le milieu social et professionnel est-elle représentée chez les Témoins de Jéhovah ? Dans le menu « Questions fréquentes », le terme « excommunication » n'est jamais mentionné directement dans les titres principaux. Le seul article qui semble traiter le sujet est celui intitulé « *Les Témoins de Jéhovah rejettent-ils les ex-Témoins ?* » L'article, très court, compte seulement quatre paragraphes et mentionne ce terme dans le deuxième paragraphe, cité ci-dessous :

« Et si quelqu'un commet une faute grave ? Il n'est pas automatiquement excommunié. Maintenant, si un Témoin prend l'habitude d'enfreindre les lois morales de la Bible et qu'il

²³ La WatchTower est la société d'édition des publications des Témoins de Jéhovah

²⁴ [Comment la détecter ? | MIVILUDES \(interieur.gouv.fr\)](http://interieur.gouv.fr)

ne se repente pas, il sera **excommunié**. La Bible est très claire à ce sujet : « Enlevez le méchant du milieu de vous » (1 Corinthiens 5:13).²⁵

L'article parle clairement d'une procédure d'**excommunication**, qui interviendrait uniquement lorsque « quelqu'un commet une faute grave ». Avant d'entrer dans le détail de cette pratique chez Les Témoins de Jéhovah, examinons d'abord les définitions et les origines de cette pratique.

III. Le processus d'excommunication chez les Témoins de Jéhovah : une pratique qui renforce leur identité

1.1 L'excommunication : significations et origines

Dans le **dictionnaire en ligne Larousse**²⁶, le terme « excommunication », du latin ecclésiastique *excommunicatio* est défini comme :

1. **Exclusion** d'un membre de la communauté religieuse à laquelle il appartient.
2. **Exclusion** d'un groupe, d'un parti pour des raisons idéologiques.

D'un point de vue **linguistique**, la notion même d'**excommunication** nous renvoie donc à plusieurs concepts, notamment ceux de communauté, de religion, de groupe. Tous ces concepts sont entrelacés et peuvent être sans doute centraux dans le cas de notre recherche. Les Témoins de Jéhovah pourraient donc être considérés certes comme une communauté religieuse, mais aussi comme un groupe (culturel) qui partage la même culture identitaire et qui leur permettrait d'exclure « pour des raisons idéologiques » ceux qui, au contraire, ne partagent pas les mêmes idéologies, croyances, attitudes, la même culture.

Dans cette étude, nous allons nous concentrer sur l'étymologie de ce terme, mais surtout sur l'origine et sur les objectifs de cette pratique ancienne. En effet, il est intéressant de noter que, selon l'Encyclopédie, 1^{re} édition, publiée en 1756, l'excommunication représenterait la « **séparation de communication ou de commerce avec une personne avec laquelle on**

²⁵ *Les Témoins de Jéhovah rejettent-ils les ex-Témoins ?*

[Les Témoins de Jéhovah rejettent-ils les ex-Témoins ? \(jw.org\)](http://www.jw.org)

²⁶ Définition du terme excommunication

[Définitions : excommunication - Dictionnaire de français Larousse](http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/excommunication)

en avoit auparavant. »²⁷ Ainsi, tout individu exclu d'une société ou d'un groupe, avec lequel les membres de ce groupe ne peuvent plus communiquer ou négocier, est défini comme excommunié.

Dans le champ religieux, cette notion d'exclusion, de séparation, d'un individu d'un groupe ou d'une société trouve ses racines dans le judaïsme, qui semblent avoir été les premiers à pratiquer l'excommunication. Dans le Nouveau Testament, cette pratique est évoquée comme une pratique juive qui consiste à exclure un croyant de la synagogue : dans l'évangile selon Jean, nous pouvons retrouver plusieurs références à l'exclusion des Juifs des synagogues :

- Jean 9, 22 : « les Juifs étaient déjà convenus que, si quelqu'un reconnaissait Jésus pour le Christ, il serait exclu de la synagogue »
- Jean 12:42 : « ils n'en faisaient pas l'aveu, dans la crainte d'être exclus de la synagogue » ;
- Jean 16:2 « Ils vous excluront des synagogues »

En effet, on distingue chez les Juifs trois sortes d'exclusion ou d'excommunication : *Nidouy*, *Herem*, & *Schammata*. Le premier marque l'excommunication mineure, c'est-à-dire celle qui interdit seulement l'usage des sacrements à l'excommunié. La durée de l'exclusion est temporaire et est fixée à trente jours. Toutefois, si la personne ne se repent pas, l'exclusion est prolongée de trente jours. Cette exclusion consiste en une mise au ban de la communauté : l'individu est exclu des prières, n'est pas appelé à monter lire la Thora à la synagogue et il est interdit de s'asseoir à ses côtés lors des réunions religieuses. Cette pratique a pour but de « rendre sa vie difficile jusqu'au retour à de meilleurs sentiments. »²⁸ Le deuxième, *Herem*, marque l'excommunication majeure, à savoir, celle qui éloigne l'excommunié de tous ceux qui appartiennent à la synagogue, « ensorte que personne ne pouvoit s'asseoir auprès de lui plus près qu'à la distance de quatre coudées, excepté sa femme & ses enfans. »²⁹ Outre les

²⁷ Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et de métiers, par une société de gens de lettres, publié par M. Diderot, (1756) : p. 222.

²⁸ Page Wikipedia sur le Herem
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Herem>

²⁹ Excommunication
<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/excommunication>

interdits du *Nidouy*, tout commerce et toute transaction sont interdits avec l'individu excommunié. Toute relation avec cet individu doit être limitée, « de sorte à ne lui laisser que la possibilité minimale de subvenir à ses besoins vitaux ». Voici quelques conséquences de cette exclusion, retranscrites dans l'ouvrage « Histoire de l'excommunication juive », paru en 1882³⁰ :

- Le coupable ne pouvait plus avoir de relations avec aucun de ses coreligionnaires.
- Il perdait le droit d'enseigner lui-même et ne devait pas fréquenter les écoles des autres. Il pouvait continuer, à part soi, ses études, dans le but de ne pas perdre ses connaissances religieuses.
- Aucun Israélite ne devait entrer à son service, et lui ne pouvait pas être aux gages d'un coreligionnaire.
- On rompait avec lui toutes relations d'affaires ; on s'arrangeait néanmoins de façon à ne pas le priver de ses moyens de subsistance.

Le rabbin ARON décrit la condition de l'exclu comme « une sorte de lépreux et de pestiféré, relégué dans un quartier séparé et dont on fuyait le contact avec un grand soin. « Néanmoins, selon les Juifs de l'époque, l'objectif de cette pratique n'était pas de poursuivre le mal être du coupable, mais, au contraire, son retour au bien.

Le troisième type d'excommunication, *Schammata*, indique une excommunication encore plus grave que l'excommunication majeure, pour laquelle l'excommunié est condamné à la peine de mort, sans aucune autre solution envisageable. Aujourd'hui, ces pratiques ne sont plus appliquées dans la communauté juive, mais d'autres formes d'excommunication subsistent au sein d'autres mouvements religieux.

Il est intéressant de remarquer comment les procédures, les raisons et les conséquences de l'excommunication trouvent des similitudes dans différents mouvements ou groupes religieux.

Dans l'Eglise catholique, l'excommunication était aussi une pratique fréquemment appliquée. Bien que la peine d'excommunication ne soit pas précisément définie dans le Code de droit canonique de 1983, le prêtre catholique, canoniste et théologien belge

³⁰ ARON, Maurice, Histoire de l'excommunication juive, Nîmes, 1882, p. 65

Alphonse BORRAS nous fournit une définition claire et détaillée de l'excommunication au sein de l'Église catholique : «l'excommunication est une sanction pénale de droit positif ecclésiastique à finalité spécifiquement médicinale, établie à rencontre de délits très graves, dont les effets indivisibles consistent en une interdiction d'exercice de droits et de devoirs en conformité avec les prescriptions du code, de telle sorte qu'ils constituent une exclusion (presque) totale des biens spirituels de l'Église». ³¹ Comme dans le cas de l'excommunication juive, nous pouvons remarquer une sorte d'exclusion de l'individu excommunié du reste du groupe : de la synagogue dans le cas des Juifs et de l'Église catholique dans ce deuxième cas de figure. De même, nous pouvons reconnaître aussi deux typologies d'excommunication catholique, à l'instar de l'excommunication juive :

- L'excommunication mineure, qui interdit temporairement l'usage des sacrements ;
- L'excommunication majeure, qui prive non seulement l'individu des sacrements, mais aussi de tout contact avec les autres catholiques, sous peine pour eux de subir une excommunication mineure.

En outre, l'Église catholique distingue deux types de procédures d'excommunication. Il s'agit plus précisément de l'excommunication *ferendæ sententiæ*, définie par le droit canonique comme « une peine d'excommunication infligée ou déclarée par sentence judiciaire ou par décret » et de l'excommunication *latae sententiæ* « si la loi ou le précepte l'établit expressément, de telle sorte qu'elle est encourue par le fait même de la commission du délit. » ³² Ces deux typologies d'excommunication sont appliquées en fonction du délit commis par le transgresseur. Mais quelles sont les raisons de l'excommunication catholique ?

³¹ Borras A., L'excommunication dans le nouveau code de droit canonique. Essai de définition. Paris, Desclée, 1987. 350 p. 24 x 15,5.

³² Canon N° 171, Code de Droit Canonique CIC/1983
<https://www.droitcanonique.fr/codes/cic-1983-1/c-171-cic-1983-171>

Le Code de droit canonique de 1983 prévoit l'excommunication *latae sententiae* pour neuf délits :³³

1. **L'apostasie** (can. 1364-1), définie au can. 751 comme « le rejet total de la foi chrétienne » ;
2. Le **schisme** (can. 1364-1), défini au can. 751 comme « le refus de soumission au Pontife Suprême ou de communion avec les membres de l'Église qui lui sont soumis » ;
3. **L'hérésie**, (can. 1364-1), définie au can. 751 comme « la négation obstinée, après la réception du baptême, d'une vérité qui doit être crue de foi divine et catholique, ou le doute obstiné sur cette vérité » ;
4. La **violence physique** contre le pape (can. 1370-1) ;
5. **L'absolution** par un prêtre d'un « complice d'un péché contre le sixième commandement du Décalogue », c'est-à-dire d'une personne ayant librement commis *avec ce prêtre* un tel péché contre la chasteté⁶ (can. 1378) ;
6. La **profanation des espèces** (corps ou sang du Christ) consacrées (can. 1367) ;
7. La **consécration** épiscopale sans mandat pontifical : l'excommunication frappe l'évêque consécrateur ainsi que celui qui a été ordonné (can. 1382) — la situation canonique de Marcel Lefebvre ou de Emmanuel Milingo est une illustration de ce cas ;
8. La **violation** directe du secret de la confession par le prêtre, ainsi que l'interprète le cas échéant (can. 1388) ;
9. **L'avortement** advenu : l'excommunication touche celui qui participe de manière directe ou indirecte à l'acte d'avortement (can. 1398)

D'autre part, BORRAS nous rappelle que d'autres délits ne sont pas explicitement condamnés par le code, mais seulement **susceptibles** d'être sanctionnés par

³³ Page Wikipédia sur l'excommunication
https://wikimonde.com/article/Excommunication#cite_ref-2

l'excommunication. Il s'agit ici des délits suivants : l'usurpation des fonctions sacerdotales dans la célébration de l'eucharistie (c. 1378 §2, 1° cfr §3), l'audition d'une confession sacramentelle par quelqu'un qui ne peut accorder valablement l'absolution sacramentelle (c. 1378 §2, 2° cfr §3), l'absolution sacramentelle par quelqu'un qui ne peut l'accorder valablement (c. 1378 §2, 2 cfr § 3), la violation de l'obligation du secret de la confession par toute autre personne que le confesseur (c. 1388 §2).

Les Juifs et les Catholiques n'ont pas été les seuls à appliquer des formes d'exclusion très strictes à l'égard d'une partie d'un groupe ou d'une société donnée : en Inde, les *parias* forment la caste des *Intouchables*, en bas de l'échelle sociale indienne. Opprimé, non scolarisé et asservi aux tâches les moins nobles comme ramasser les ordures, le *paria* est véritablement exclu de la société. Les personnes des autres castes ne doivent pas lui parler, ni le toucher sous peine d'être souillées par son simple contact, à l'instar des personnes touchées par une excommunication majeure dans les religions juive et catholique.

Comme dans le cas des Juifs, les Catholiques pratiquent l'excommunication dans un but de protection de la Congrégation chrétienne et afin de « permettre au fautif de reconnaître son erreur et se repentir. » Bien que les croyances et les pratiques de ces deux religions sont complètement différentes, il en demeure que la pratique de l'excommunication se déroule plus ou moins de la même forme et est mise en place pour atteindre les mêmes objectifs. Il est maintenant intéressant d'analyser comment se déroule le processus d'excommunication au sein des Témoins de Jéhovah, le groupe sur lequel est axée notre recherche.

Mais comment se déroule ce processus ? Et quelles sont les conséquences d'une part sur les membres du groupe et d'autre part sur le membre excommunié ?

1.2 L'excommunication chez Les Témoins de Jéhovah : un processus réglementé

La pratique de l'excommunication est propre au mouvement des Témoins de Jéhovah. En effet, si un membre de la communauté « persiste à agir contrairement à l'enseignement qui lui était prodigué chez les Témoins de Jéhovah », il sera excommunié. Avant 2005, le terme utilisé pour désigner une personne excommuniée était « **exclu** », renvoyant donc à l'exclusion de l'individu du groupe. Examinons, d'abord, les **raisons** pour lesquelles un membre pourrait être excommunié. Sur le site officiel des Témoins de Jéhovah, on peut lire « Et si quelqu'un commet une **faute grave** ? Il n'est pas automatiquement excommunié.

Maintenant, si un Témoin prend l'habitude d'enfreindre les lois morales de la Bible et qu'il ne se repente pas, il sera excommunié. »³⁴ Mais qu'entendent-ils par « faute grave » ?

Parmi les péchés relevant de la discipline religieuse chez les Témoins de Jéhovah se trouvent, entre autres :

- « Le fait d'accepter une transfusion sanguine. Depuis 2000, les Témoins de Jéhovah qui sont dans ce cas sont considérés comme des "retirés volontaires", ce qui correspond à une exclusion dans les faits, sans passer par le « comité de discipline religieuse ».) ;
- Le meurtre, incluant l'avortement et le suicide ;
- Les conduites sexuelles dites impures (par exemple, des relations sexuelles avant le mariage ou des relations extra-conjugales).
- L'apostasie, c'est-à-dire le fait d'enseigner des doctrines contraires à l'enseignement donné, de contester ou simplement de discuter la valeur de n'importe lequel des enseignements de la bible ;
- Boire trop d'alcool ;
- L'usage du tabac et autres drogues ;
- Les activités contraires à ce qu'ils considèrent comme la neutralité chrétienne, incluant le fait d'effectuer un service militaire, de voter pour un parti humain, etc. ;
- Le fait de fréquenter un excommunié, même si ce dernier s'est retiré volontairement. Cette mesure est atténuée lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille.
- L'idolâtrie et toute pratique jugée liée à la "fausse religion", dont le fait d'adorer ou simplement d'arborer des représentations ou symboles religieux (par exemple une croix), politiques (saluer un drapeau, chanter un hymne national) ou festifs (fêter Noël, un anniversaire) ;
- Le fait de travailler pour une religion autre que celle des Témoins de Jéhovah (par exemple, réparer une église si on est maçon). »³⁵

En effet, si un membre ne suit plus les règlements imposés par la communauté, deux options se présentent à lui : soit il se confesse volontairement auprès des anciens, c'est-à-dire les chefs décisionnaires des congrégations locales, soit « il est dénoncé par des membres de la

³⁴ [Les Témoins de Jéhovah rejettent-ils les ex-Témoins ? \(jw.org\)](http://www.jw.org)

³⁵ *Les Témoins de Jéhovah rejettent-ils les ex-Témoins ?*

[Excommunication chez les Témoins de Jéhovah — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Excommunication_chez_les_T%C3%A9moins_de_J%C3%A9hovah)

congrégation connaissant sa faute ». Dans les deux cas, les anciens analysent ensemble l'utilité de former ou non un « **comité de discipline religieuse** », qui sera formé par trois à cinq **anciens** les plus « experts » dans le domaine traité, souvent en fonction de leur expérience en tant qu'anciens au sein de la communauté.

Dès la première analyse, nous pouvons constater l'un des critères établis par la MIVILUDES en termes de reconnaissance des groupes à dérive sectaire : l'adoption d'un langage propre au groupe. Les termes « ancien », « congrégation », « comité de discipline religieuse » sont propres aux Témoins de Jéhovah et ne sont pas utilisés au sein d'autres mouvements religieux modernes.³⁶ Ce critère est particulièrement important, car l'adoption d'un langage propre à un groupe, réservé uniquement à ses membres, permet à ces derniers de se reconnaître dans l'identité groupale du mouvement et de se sentir reconnus en tant que membres exclusifs du groupe. Tous les membres partagent ainsi le même langage, contrairement aux personnes extérieures. Cela permet, d'une part, de nouer des relations encore plus fortes et uniques entre membres et, d'autre part, de s'exclure de société extérieure, qui ne partage pas le même langage et qui ne reconnaît donc pas l'identité du groupe.

Poursuivons maintenant notre analyse du processus même de l'excommunication : lors du comité, les anciens s'entretiennent avec le ou la « transgresseur » afin de mieux comprendre la situation et lui posent toutes les questions qu'ils estiment nécessaires afin de conclure si le péché commis mérite ou pas une peine d'excommunication. C'est à ce moment-là que les anciens doivent juger si la personne est réellement repentie et si elle est prête à assumer son péché, à promettre ne plus le commettre et à changer radicalement d'attitude. Le processus même d'excommunication est particulièrement important dans cette pratique. Une fois passé cet entretien d'une durée approximative d'une heure, les anciens analysent ensemble les faits afin de trouver la meilleure solution pour préserver la congrégation de toute menace d'impureté. Si la personne se montre repentie, il est probable que les anciens lui accordent une deuxième chance pour montrer sa repentance et son changement. Dans ce cas, l'individu pourra rester Témoin de Jéhovah et bénéficier des mêmes droits que les autres membres, mais sa conduite sera particulièrement surveillée. En effet, c'est la notion de **repentance** qui prime sur la gravité du péché.

³⁶ NB : Tous les termes relevant du langage adopté par les Témoins de Jéhovah sont détaillés dans le lexique dédié, en annexe de cette recherche.

Cette notion est par ailleurs reprise et approfondie dans le chapitre intitulé *Acceptez toujours la discipline de Jéhovah* et publié dans la revue *La Tour de Garde* du 15 novembre 2006³⁷ :

« La **repentance** est un facteur déterminant pour qui veut être réintégré dans la congrégation chrétienne. Une personne excommuniée n'est pas automatiquement acceptée dans la congrégation après un certain laps de temps. Avant qu'elle ne soit réintégré, sa condition de cœur doit changer foncièrement. Le pécheur doit prendre conscience de la **gravité** de son péché et de l'**opprobre** qu'il a jeté sur Jéhovah et sur la congrégation. Il doit se repentir, prier Dieu pour implorer son pardon et se conformer aux exigences divines. Au moment où il demande sa réintégration, il devrait pouvoir donner la preuve qu'il s'est repenti et qu'il produit « des œuvres qui conviennent à la repentance ».

Dans ce paragraphe, les rédacteurs mettent l'accent sur les actions qu'un transgresseur doit pouvoir accomplir afin de montrer sa repentance. Il ne suffit pas de se déclarer repenti : il faut le montrer. Cela passe souvent par une fréquentation assidue des réunions hebdomadaires organisées par la Congrégation, compte tenu du fait que toutes les autres missions lui sont maintenant exclues : la prise de parole lors des réunions, la prédication, la participation à des activités de loisir avec les autres membres et même le dialogue avec ces derniers. Le pécheur doit donc être présent aux réunions, mais rester discret : il s'assoit souvent au dernier rang, n'a pas le droit d'interagir avec les autres et est invité à sortir avant la fin de la réunion, afin d'éviter que sa présence gêne les autres membres lors de leurs discussions informelles.



³⁷ [Excommunication et repentir | Comment accepter l'aide de Jéhovah \(jw.org\)](#)

Les Témoins de Jéhovah ont édité des guides spécifiques destinés aux anciens susceptibles de mener des comités de discipline religieuse, en fonction des cas traités et de l'attitude de la personne concernée. Dans la Tour de Garde annonce le Royaume de Jéhovah (étude) 2017 intitulée « Imite la justice et la miséricorde de Jéhovah » et publiée sur le site internet officiel, nous pouvons retrouver ces éléments concernant la manière que les anciens ont de juger lors d'un comité de discipline religieuse : ³⁸

« Aujourd'hui encore, il faut que les anciens imitent Jéhovah, qui « aime la justice » (Ps. 37:28).³⁹ Ils doivent commencer par « **enquêter et interroger avec soin** » pour vérifier si un péché a été commis. S'il y a bien eu péché, ils doivent traiter l'affaire en suivant les instructions bibliques (Deut. 13:12-14). Quand ils font partie d'un comité de discipline religieuse, ils doivent **déterminer avec soin si le chrétien qui a commis un péché grave est repentant ou non**. Ce n'est pas toujours facile. Pour savoir si un pécheur est repentant, il faut **analyser son point de vue** sur ce qu'il a fait, sa **disposition d'esprit** et ce qu'il a **dans le cœur** (Rév. 3:3). Il faut qu'un pécheur soit **repentant** pour qu'on puisse lui faire **miséricorde** » (p. 17, paragraphe 16) ;

Nous retrouvons ici la recherche d'une dimension objective des faits : les anciens cherchent à savoir quel type de péché a été commis par la personne jugée. Nous retrouvons ensuite un autre élément central : est-ce que le transgresseur est réellement repentant ou pas ? C'est cet élément qui leur permettra de prendre la décision qu'ils estiment la plus juste. C'est cette même attitude du pécheur qui va déterminer s'il mérite « la miséricorde » des anciens et celle du groupe entier, s'il mérite de faire toujours partie d'un « NOUS » pur et miséricordieux. Mais comment savoir si le transgresseur est réellement repentant ? Là aussi, les Témoins de Jéhovah apportent des réponses claires et précises :

« Si tu es ancien, comment peux-tu savoir si quelqu'un est réellement repentant ? D'abord, **demande** à Jéhovah de la sagesse et du discernement (1 Rois 3:9). Ensuite, **fais des recherches** dans la Bible et les publications de l'**esclave fidèle**, ce qui t'aidera à faire la **différence entre « la tristesse du monde » et « la tristesse qui**

³⁸ [Imite la justice et la miséricorde de Jéhovah — BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower \(jw.org\)](#)

³⁹ Dans les publications des Témoins de Jéhovah, toutes les déclarations sont soutenues par des versets bibliques. Dans ce cas, Psaume 37:28 soutiendrait l'idée que Dieu aime la justice : « Car Jéhovah aime la justice, et il n'abandonnera pas ses fidèles. »

vient de Dieu », c'est-à-dire la vraie repentance (2 Cor. 7:10, 11). Étudie comment la Bible décrit les personnes repentantes et celles qui ne le sont pas. Que dit-elle à propos de leurs sentiments, de leur état d'esprit et de leur comportement ? » (p. 17, paragraphe 17).

Ici encore, nous avons une dimension séparatiste non négligeable : d'abord, nous constatons à nouveau l'adoption d'un langage propre au groupe, qui mentionne sans autre explication, le terme 'esclave fidèle', pour faire référence aux sept membres « privilégiés », chargés de transmettre l'enseignement biblique aux autres membres : en d'autres termes, aux rédacteurs de la WatchTower qui éditent ces publications. Ici, les rédacteurs encouragent les anciens à faire des recherches afin de déterminer si la personne interrogée est réellement repentie, mais ces recherches doivent être effectuée au sein de publications bien précises : dans la Bible, à savoir la « Traduction du Monde Nouveau » , éditée par la WatchTower ⁴⁰ et dans les « publications de l'esclave fidèle » , c'est-à-dire dans les publications rédigées et publiées par la même société. Un autre élément qui mène une réflexion supplémentaire sur le concept de séparation entre le « Nous » de la communauté et le « Eux » du monde extérieur est cette distinction entre « **la tristesse du monde** » et « **la tristesse qui vient de Dieu** ». En d'autres mots, la tristesse fausse et profane que les gens du monde pourraient ressentir face à une problématique et la tristesse réelle, pure, celle qui vient de Dieu. Et ce sont les anciens, êtres humains tout comme les personnes « du monde » qui jugent quel type de tristesse ressent le transgresseur. Pour appuyer ce concept, la WatchTower mentionne le livre biblique de 2 Cor. 7:10, 11, dans lequel on lit :

« En effet, la tristesse qui plaît à Dieu produit un repentir qui conduit au salut et qu'on ne regrette pas ; par contre, la tristesse du monde produit la mort. Voyez quel grand empressement a produit en vous cette tristesse venant de Dieu, oui quel souci de vous disculper, oui quelle **indignation**, oui quelle **Crainte**, oui quel vif **désir**, oui quel **zèle**, oui quelle **réparation du tort** ! À tous égards vous avez montré que vous étiez **purs** dans cette affaire. »

Encore une fois, Les Témoins de Jéhovah nous montrent l'état d'esprit que devrait avoir une personne qui est vraiment repentie : elle devrait montrer une vraie **indignation**, **Crainte**, un **vif désir**, un fort **zèle** : voici ce qui pourrait produire enfin la **réparation du tort**. La

⁴⁰ [Traduction du monde nouveau \(édition d'étude\) | Bible d'étude TMN \(jw.org\)](#)

personne jugée doit donc passer non seulement par l'acte de livrer ses péchés à des personnes inconnues, mais aussi par l'injonction à se montrer honteuse face à ses propres erreurs.

Enfin, un autre encouragement est donné aux anciens devant juger une affaire :

« Enfin, efforce-toi d'**analyser la personne tout entière** : Quel est son passé et quelle est sa situation actuelle ? Quels sont ses mobiles ? A-t-elle des limites ? Si oui, lesquelles ? (...) Anciens, vous êtes les sous-bergers de Jésus, établis pour **prendre soin** de sa congrégation. Il vous aidera à juger **avec justice et miséricorde** (Mat. 18:18-20). Nous sommes vraiment heureux d'avoir des anciens qui prennent soin de nous ainsi, n'est-ce pas ? Comme nous apprécions leurs efforts constants pour favoriser la **miséricorde** et la **justice** dans nos congrégations ! » (Page 17, paragraphe 18).

Ce dernier conseil est aussi central, car il s'agit ici de juger la personne dans son intégralité : on ne juge plus seulement l'acte commis ou la gravité de son péché, mais on essaie maintenant d'en savoir davantage sur sa vie passée et sur sa situation actuelle. Ce sont ces éléments qui pourraient en quelque sorte justifier ou au contraire condamner ses actions. Si la personne jugée a toujours été très assidue, fidèle, dévouée, elle sera sans doute excusée de s'être laissé emporter par ses émotions ou par ses sentiments, s'il s'agit d'une seule et unique occasion. Au contraire, si le transgresseur n'était pas très engagé ou avait déjà montré des signes de faiblesse dans le passé, il sera probablement jugé plus durement. Ces mêmes problématiques s'appliquent à sa situation actuelle : aujourd'hui, la personne montre-t-elle des signes de réelle repentance ? A-t-elle envie de changer son comportement pour plaire à Jéhovah ? Enfin, à la fin du paragraphe, les décisions prises par les anciens sont appuyées par deux notions particulièrement importantes : c'est grâce à ce type de discipline que la **miséricorde** et la **justice** sont préservées au sein des différentes congrégations. Les anciens jouent donc le rôle de juges divins : en favorisant ces deux qualités, souvent attribuées à Dieu et à son Royaume céleste, ils préservent la pureté du groupe. Encore une fois, ces propos nous laissent entendre que les anciens n'agissent pas dans leurs propres intérêts ou dans ceux de l'Organisation, mais seulement dans l'intérêt de la congrégation. C'est donc un geste d'amour qu'ils accomplissent vis-à-vis des autres membres, qui n'ont pas commis de péchés et qui n'ont pas envie d'être affectés par la mauvaise conduite d'un autre membre transgresseur. Les anciens sont enfin encouragés et loués par l'esclave fidèle, qui leur

accorde ainsi une certaine **valorisation** et une grande **reconnaissance** au sein de la congrégation.

La formation d'un comité de discipline religieuse n'est pas obligatoire dans le processus d'excommunication d'un membre des Témoins de Jéhovah. En effet, une personne peut aussi décider de ne plus faire partie de la communauté et de s'excommunier elle-même. Dans ce deuxième cas de figure, il faut que la personne en informe, par voie orale ou écrite, la congrégation à laquelle elle appartient. Dans ce cas, le contact direct avec les anciens n'est pas obligatoire. Elle peut simplement expliquer ses motivations et les raisons qui l'ont amenée à prendre cette décision et peut explicitement demander à ne pas être contactée.

Dans tous les cas, la décision finale est prise par les anciens et est annoncée publiquement dans la congrégation d'appartenance de la personne excommuniée. Ainsi, tous les membres de la congrégation sont au courant de la décision prise et pourront se comporter en conséquence. Alors, quelles sont les conséquences d'une part sur les membres du groupe et d'autre part sur le membre excommunié ?

1.3 Conséquences et effets sur le Témoin de Jéhovah excommunié

Mais quelles sont les conséquences de cette décision sur le membre excommunié ? Comment les autres membres doivent-ils se comporter avec cette personne ? Les Témoins de Jéhovah apportent des réponses sur ce sujet. Il n'est pas facile de trouver des ressources très claires et spécifiques sur le site officiel. Néanmoins, en effectuant une recherche plus approfondie, nous pouvons consulter un article intitulé *L'attitude à adopter envers un excommunié*⁴¹ paru dans le livre « Gardez-vous dans l'amour de Dieu » édité par la WatchTower en 2008. L'article débute ainsi :

« Peu de sentiments sont plus douloureux que la peine que l'on ressent quand un membre de notre famille ou un ami intime est ôté de la congrégation parce qu'il a commis un péché et qu'il ne s'en est pas repenti. La manière dont nous réagissons aux directives bibliques dans ce domaine peut révéler la profondeur de notre amour pour Dieu et notre fidélité à cette disposition divine ».

Avant même de détailler les règles à suivre en cas d'excommunication, l'article met l'accent sur deux notions centrales : celle de **l'empathie** montrée aux Témoins qui se voient

⁴¹ [L'attitude à adopter envers un excommunié — BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower \(jw.org\)](#)

confrontés à l'excommunication d'un proche qui se n'est pas repenti et celle de la **fidélité** des membres envers Dieu dans ce cas de figure. L'article est clair : les anciens comprennent bien que cette décision peut être douloureuse, mais plus notre amour pour Dieu est profond, plus nous appliquerons les directives mises en place par les anciens vis-à-vis du membre excommunié. Si les membres appartenant à la congrégation se laissaient emporter par leurs propres sentiments ou opinions, cela montrerait que leur amour envers Dieu n'est pas assez fort. Mais quelles sont les directives en matière d'excommunication ? L'article poursuit en indiquant comment se comporter avec un excommunié, en fonction de différents contextes. D'abord, de façon générale, peu importe le contexte :

« La Bible dit : ‘ **Cessez de fréquenter** celui qui, appelé frère, est un fornicateur, ou un homme avide, ou un idolâtre, ou un insulteur, ou un ivrogne, ou un extorqueur, et **ne mangez pas** même avec un tel homme. ’ (1 Corinthiens 5:11). Au sujet de tout individu qui « ne demeure pas dans l'enseignement du Christ » , on lit : « **Ne le recevez jamais chez vous et ne lui adressez pas non plus de salutation.** Car celui qui lui adresse une salutation participe à ses œuvres mauvaises. « (2 Jean 9-11). Nous n'avons pas de liens d'ordre spirituel et **nous n'entretenez pas de rapports d'amitié** avec des personnes excommuniées. La Tour de Garde du 15 décembre 1981, page 23, faisait ce commentaire : « Nous savons tous par expérience qu'un simple ‘ bonjour ’ peut constituer le premier pas vers une conversation et peut-être vers une amitié. Voulons-nous faire ce premier pas avec une personne [excommuniée] ? »

En s'appuyant sur des sources bibliques, les rédacteurs de la WatchTower expliquent très bien les règles à suivre vis-à-vis de l'excommunié : il faut impérativement cesser de le fréquenter, ne pas consommer de repas en sa compagnie, ne pas entretenir de rapports d'amitié. Aussi, le seul fait de le saluer serait déjà considéré comme un signe d'infraction aux règles. Cette notion de rupture totale avec le transgresseur est significative, car, encore une fois, nous constatons un autre élément mentionné par la MIVILUDES afin de reconnaître un groupe à dérive sectaire, à savoir une ‘situation de rupture avec la famille ou le milieu social et professionnel’. L'article est très clair : il faut rompre tout lien avec le transgresseur, même si cette personne fait partie de notre famille. De même, la dernière question nous intéresse particulièrement, car elle utilise la première personne plurielle pour s'adresser aux lecteurs : « voulons-nous » et non pas « voulez-vous » ou « veux-tu ». Cela confirme le

sentiment d'appartenance au groupe très forte chez Les Témoins de Jéhovah, fidèles, demeurant au sein de la congrégation (nous, nous qui sommes dedans) ainsi que la séparation nette qui doit exister entre le « nous » (les Témoins de Jéhovah) et les autres (une personne excommuniée). L'esclave fidèle leur pose une question rhétorique, comme à dire : voulez-vous entretenir des liens d'amitié avec un transgresseur, tout en sachant que cela voudrait dire enfreindre les règles établies par Dieu ? voulez-vous faire preuve d'infidélité envers Dieu ou plutôt rester loyaux à sa volonté ? Cette dernière question invite les fidèles à réfléchir à leur amour pour Dieu, à leur force de volonté, tout en leur imputant la responsabilité, voire la faute, en cas de désobéissance. Les lecteurs ont besoin d'être guidés, ils ont besoin de réponses, mais la réponse, bien qu'individuelle, est très claire. Bien sûr, ils ne veulent pas « faire ce premier pas avec une personne [excommuniée] », car cela les empêcherait de rester fidèles à Dieu. Ils se voient donc obligés de suivre cette directive, bien que cela puisse être très douloureux.

L'article poursuit ensuite avec un exemple plus précis : que faire si un membre de notre famille est excommunié ? Ici encore, deux cas de figure se présentent : le transgresseur vit dans le même foyer que ses parents ou bien il ne vit plus avec eux. Les réactions de la famille peuvent et doivent être différentes en fonction du contexte. D'abord, prenons en considération le premier cas de figure. Si l'excommunié vit toujours dans le foyer, voici ce que la WatchTower conseille de faire :

« Puisque **l'excommunication ne rompt pas les liens familiaux**, les activités familiales et les contacts qui sont du ressort de la **vie quotidienne normale** pourront donc peut-être se poursuivre. Toutefois, par son comportement, **le pécheur a fait le choix** de rompre le lien spirituel qui l'unissait à sa famille croyante. Les membres fidèles de la famille ne peuvent donc plus avoir de **relations d'ordre spirituel** avec lui. Par exemple, lorsque la famille se réunit pour étudier la Bible, l'excommunié ne pourra pas participer s'il est présent. Cependant, si l'excommunié est un enfant mineur, ses parents ont toujours la responsabilité de l'instruire et de le discipliner. De ce fait, des parents aimants peuvent décider de tenir une étude biblique avec cet enfant*. — Proverbes 6:20-22 ; 29:17. »

Dans l'analyse de cette première partie, plusieurs facteurs ressortent : d'abord, l'esclave fidèle précise que « l'excommunication ne rompt pas les liens familiaux ». Certes, le fait qu'un membre de la famille soit excommunié, n'implique pas qu'il soit automatiquement

renié par sa propre famille. Il sera toujours reconnu comme un membre (biologique) de cette famille. Pourtant, les relations familiales changent considérablement. Il est intéressant de remarquer que les relations qui sont susceptibles de changer sont celles qui relèvent de l'ordre spirituel.

Or, si cette notion de **spiritualité**, dont on entend parler de plus en plus dans notre société actuelle, peut être considérée comme « qualité de ce qui est esprit ou âme, concerne sa vie, ses manifestations ou qui est du domaine des valeurs morales »⁴², elle prend une signification complètement différente chez Les Témoins de Jéhovah. Dans l'ouvrage « Question bibliques »⁴³, publié en 2022 et composé d'une centaine d'articles sur différentes questions, on retrouve un article spécifiquement consacré à ce sujet. L'article, intitulé *Qu'est-ce que la spiritualité ? Est-ce que je peux être une personne spirituelle sans appartenir à une religion ?*⁴⁴ nous fournit une série de réponses à ces questions existentielles. S'appuyant sur des versets bibliques, l'article débute par cette ainsi :

« Selon la Bible, une personne spirituelle a le profond **désir** et la **volonté** de plaire à **Dieu** et d'adopter sa **façon de penser**. Elle s'efforce de vivre en **respectant les normes de Dieu** et en suivant la direction de son esprit saint. »

Les Témoins de Jéhovah attribuent tout de suite la notion de spiritualité à l'adoration de Dieu, d'un Dieu en particulier : Jéhovah. La personne spirituelle est celle qui ressent le désir de plaire à Dieu et qui adapte sa façon de vivre aux normes qui lui sont imposées par Dieu. Il ne s'agit plus d'un concept abstrait, d'un désir de spiritualité, de connexion avec ce qui n'est pas matériel, de façon générale. On parle ici d'actions concrètes, envers une entité concrète, que l'on peut imaginer, avec laquelle on peut discuter, qui nous écoute, qui nous comprend. Il n'y a plus de place à l'individualité, à la personnalisation de cette entité et de la façon de s'y connecter. Tout est strictement réglementé par les écrits de l'esclave fidèle.

⁴² [SPIRITUALITÉ : Définition de SPIRITUALITÉ \(cnrtl.fr\)](https://www.cnrtl.fr/definition/spiritualite)

⁴³ [Questions bibliques \(ijwbq\) — BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower](https://www.jw.org/fr/bibliothèque-en-ligne/question-bibliques)

⁴⁴ [Qu'est-ce que la spiritualité ? Est-ce que je peux être une personne spirituelle sans appartenir à une religion ? — BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower \(jw.org\)](https://www.jw.org/fr/bibliothèque-en-ligne/question-bibliques/qu-est-ce-que-la-spiritualite-est-ce-que-je-peux-etre-une-personne-spirituelle-sans-appartenir-a-une-religion)

Par ailleurs, l'article nous indique aussi comment peut-on devenir une personne spirituelle, à travers trois étapes, qui sont détaillées par la suite :

Connaître les commandements de Dieu et y obéir. Vous pouvez le faire en lisant la Bible, qui contient les pensées de Dieu, écrites par des hommes « poussés par l'esprit saint » (2 Pierre 1:21). Ce que vous apprendrez vous aidera à adorer Dieu « avec l'esprit et la vérité », guidés par l'esprit saint et en accord avec la volonté de Dieu (Jean 4:24).

Prier pour recevoir l'aide de Dieu (Luc 11:13). Dieu vous aidera à cultiver les qualités que manifeste une personne spirituelle (Galates 5:22, 23). Il vous accordera également la sagesse pour faire face aux difficultés de la vie (Jacques 1:5).

Fréquenter des personnes spirituelles. Elles vous encourageront à bâtir votre spiritualité (Romains 1:11, 12). En revanche, l'amitié avec des personnes dont les pensées sont en opposition avec celles de Dieu peut affaiblir votre spiritualité (Jacques 4:4).

La spiritualité passe ainsi par des **actions** et non pas par des ressentis, des émotions, des sentiments. Si le Témoin de Jéhovah n'agit pas ainsi, cela veut dire qu'il n'est pas assez spirituel et qu'il devra donc travailler sur sa manière d'agir. Ainsi, une personne excommuniée sera bien évidemment considérée comme quelqu'un qui a perdu sa spiritualité, même si par exemple elle décide d'adhérer à une autre communauté religieuse ou de vivre sa spiritualité de façon différente.

Lorsque l'article précédent encourage les membres de la famille à ne plus avoir de relations spirituelles avec le proche excommunié, cela implique nécessairement un changement radical dans la manière dont cette relation familiale sera vécue par la suite. L'étude des publications de la WatchTower est primordiale chez Les Témoins de Jéhovah, même dans le cadre d'activités familiales. Plus on étudie la Bible, plus notre spiritualité sera alimentée et pourra grandir. Ainsi, une grande partie des activités familiales est forcément interrompue à la suite de l'excommunication de l'un de ses membres. En somme, les membres de la famille peuvent toujours se réunir avec leur proche excommunié, par exemple à l'occasion de repas ou de démarches administratives, mais toute autre activité doit être interrompue, notamment les activités spirituelles, mais aussi de loisir. Le fait de fréquenter une personne excommuniée, bien qu'elle soit domiciliée dans le même foyer, est fortement déconseillée

par les anciens. Par ailleurs, les membres de la famille qui décident de continuer de se réunir avec cette personne en dehors des tâches de la ‘vie quotidienne’ seront sans aucun doute reprochés par les anciens. Par ailleurs, s’ils persistent dans leur fréquentation, ils peuvent même être communiqués à leur tour. Mais qu’en est-il d’un membre qui est excommunié lorsqu’il ne vit plus dans le même foyer que sa famille ?

« L’autre cas de figure est celui d’un parent excommunié qui ne fait pas partie du cercle familial restreint et qui ne vit pas dans le foyer. Bien qu’en de rares occasions des contacts limités puissent être nécessaires si l’on veut s’occuper de questions familiales, **tout contact de ce genre devrait être réduit au minimum**. Les membres fidèles d’une famille chrétienne ne se cherchent pas d’**excuses** pour fréquenter un parent excommunié qui ne vit pas dans le foyer. Au contraire, **par fidélité à Jéhovah et à son organisation**, ils soutiennent la disposition biblique qu’est l’excommunication. Leur attitude fidèle s’inscrit dans l’**intérêt même du pécheur** et elle peut **l’aider** à tirer profit de la discipline qui lui est infligée. »

Ce deuxième cas de figure nous intéresse particulièrement dans notre étude, car c’est celui qui se produit le plus souvent au sein des familles de Témoins de Jéhovah. La majorité des Témoins de Jéhovah atteint l’âge adulte avant de quitter le mouvement, au risque de perdre tout repère une fois arrivé dans le monde extérieur qui lui est inconnu. Cette décision s’avère d’autant plus complexe, car les liens familiaux sont encore plus dégradés. L’article susmentionné est clair : **tout contact [non-nécessaire] devrait être réduit au minimum**. Si les membres sont désireux d’avoir des nouvelles de leur proche excommunié, ils ne devraient pas « se chercher des **excuses** » pour le contacter. Pourquoi ? Les raisons aussi y sont très clairement mentionnées : c’est une question de **fidélité** et non seulement envers Jéhovah cette fois-ci, mais aussi envers son organisation, à savoir envers la WatchTower. Si les Témoins de Jéhovah essaient d’avoir des contacts non-nécessaires avec leurs proches excommuniés, ils montreraient encore une fois, que leur foi n’est pas assez forte, qu’ils ne sont pas assez loyaux à Jéhovah. Le sens de culpabilité peut alors s’instaurer et provoquer un mal être non négligeable chez Les Témoins de Jéhovah qui veulent rester fidèles à l’Organisation. Cela peut générer, chez Les Témoins de Jéhovah, un conflit de loyauté (Boszormenyi-Nagy et Spark, 1973), à l’instar d’un enfant qui se trouve obligé à devoir choisir de rester avec l’un des deux parents lors d’une séparation conjugale. La psychologue Rebecca Godard-Wittmer décrit ce phénomène comme « les conflits intrapsychiques d’un

individu face à l'impossibilité de choisir entre deux situations. » (GODARD-WITTMER Rebecca, « L'enfant piégé par le conflit de loyauté », Le Journal des psychologues, 2014/9 (n° 322), p. 47-51.)⁴⁵ Les Témoins de Jéhovah doivent alors choisir entre la loyauté envers Jéhovah et l'amour envers leurs proches ou leurs amis excommuniés. Dans tous les cas, le conflit se présentera et le choix entre ces deux éléments si importants devient parfois impossible : « se trouvant face à un dilemme insoluble, [ils]se sentent pris au piège et ne peuvent alors trouver une issue favorable à la situation (...) parce que, quoi qu'ils fassent, ils ne peuvent trouver une issue satisfaisante. Ils finiront peut-être, s'ils ne peuvent en sortir, par faire un choix impossible » continue Godard-Wittmer en faisant référence aux enfants de parents séparés.

Enfin, un autre élément qui revient aussi dans ce contexte, est le faux altruisme que la WatchTower veut mettre en avant pour faire valoir cette pratique brutale : les proches de l'excommunié n'agissent pas dans leur propre intérêt, mais dans l'intérêt même de la personne excommuniée, car cette « discipline qui lui est infligée » pourrait l'aider à revenir au troupeau.

Il est aussi intéressant de noter que sur le site officiel des Témoin de Jéhovah, les statistiques annuelles ne montrent jamais le nombre de personnes ayant quitté le mouvement ou le nombre de personnes ayant été excommuniées, mais seulement le nombre de nouvelles personnes baptisées et le taux de croissance par rapport à l'année précédente.

1.4 L'excommunication selon les Témoins de Jéhovah : une marque d'amour

Au vu de ces précisions, nous pouvons nous demander comment Les Témoins de Jéhovah justifient et défendent cette pratique, souvent incomprise par le reste de la société séculaire. Les ressources répondant à cette question sont nombreuses sur le site officiel jw.org. Nous allons en considérer quelques-unes.

Lorsqu'on recherche le terme 'excommunication' sur le site officiel jw.org, plusieurs articles nous sont suggérés. Tous portent des titres similaires : « *Acceptez toujours la discipline de Jéhovah* », « *Soutenir la correction de Jéhovah est une marque d'amour* », « *La correction, une preuve de l'amour de Jéhovah* », « *Pourquoi l'excommunication est une disposition pleine d'amour* », etc. Une réflexion se produit immédiatement : l'excommunication, qui

⁴⁵ GODARD-WITTMER Rebecca, « L'enfant piégé par le conflit de loyauté », Le Journal des psychologues, 2014/9 (n° 322), p. 47-51.

est un geste d'exclusion, serait un geste d'**amour**. Il est donc maintenant important d'entrer dans le détail. Comment une pratique de rejet peut être défendue comme étant une « marque d'amour » ?

Les Témoins de Jéhovah insistent bien sur ce point, indiquant aux lecteurs et aux adeptes que l'excommunication est d'abord une pratique nécessaire pour que le transgresseur puisse bénéficier de l'amour de Dieu. C'est donc d'abord dans les intérêts du transgresseur lui-même que cette décision est prise. C'est ce que nous rappelle La Tour de Garde du 15 novembre 2006, dans le chapitre intitulé *Acceptez toujours la discipline de Jéhovah* :

« Si vous commettiez un péché grave et que vous tentiez de le cacher, comment pourriez-vous bénéficier de la miséricorde divine ? **Jéhovah sait tout** et il ne ferme pas les yeux sur les transgressions.

Si vous avez commis un péché grave, le confesser vous permettra de **retrouver une bonne conscience**. En revanche, si vous ne dites rien, votre conscience restera souillée et pourrait vous amener à pécher davantage. N'oubliez pas que vous n'avez pas péché simplement contre un humain ou contre la congrégation, mais contre Dieu lui-même.

Jéhovah ne bénira pas celui qui cache un péché grave et qui essaie de rester dans la congrégation chrétienne, qui est pure (Jacques 4:6). Par conséquent, si vous avez péché et que vous souhaitez **agir avec justice**, n'hésitez pas à vous confesser ouvertement. Sinon, vous aurez mauvaise conscience, notamment quand vous lirez ou entendrez des conseils ayant trait à la nature de votre faute. Et si Jéhovah vous retirait son esprit, comme il l'a fait avec Saül (1 Samuel 16:14) ? Privé de l'esprit de Dieu, **vous risqueriez de tomber dans des péchés plus graves**. »

L'excommunication, en cas de non-repentance, apparaît donc comme nécessaire pour le pécheur qui veut être béni par Jéhovah et recevoir son salut lors de la fin du système actuel. C'est une décision d'amour que les anciens prennent envers lui afin de le préserver d'ultérieurs péchés et de lui permettre de gagner la vie éternelle. Ce moment d'isolement lui permettra en effet de réfléchir à ses péchés et de revenir sur le droit chemin afin d'être sauvé. Ici, le ton utilisé par les rédacteurs donne une dimension infantilisante aux lecteurs : « si tu ne fais pas cela, tu seras puni ; en revanche, si tu fais cela, tu seras récompensé ». La WatchTower semble s'adresser à des personnes particulièrement désorientées, qui ont

besoin d'être guidées, d'être accompagnées dans leur démarche, dans leur manière d'agir, mais d'abord dans leur manière de penser. De même, on peut observer comment chaque membre est surveillé, d'abord par les autres membres et par les anciens qui jugent leur conduite, mais aussi et surtout par Dieu lui-même : Jéhovah sait tout, il nous observe, il nous surveille et n'ignorera pas nos péchés lors du Jugement dernier. Cela peut sans doute provoquer un sens de culpabilité très fort chez les transgresseurs, confessés ou pas, ainsi qu'une crainte de l'avenir considérable. Enfin, on retrouve aussi une dimension menaçante, qui fait penser à la notion de chantage : attention, si vous ne vous repentez pas, « vous risqueriez de tomber dans des péchés plus graves ». Ici encore, on observe bien le ton utilisé par l'esclave fidèle, un ton direct, mais en même temps qui paraît bienveillant et destiné à aider le transgresseur.

Alors, si l'excommunication peut être considérée comme un moyen de préservation pour le pêcheur de tomber dans des rechutes, comment cette pratique peut elle être justifiée au sein de relations interpersonnelles comme un signe d'amour envers la personne excommuniée ?

« L'excommunication cause du chagrin à toutes les personnes concernées, dont la famille proche et le comité de discipline religieuse. Alors pourquoi doit-on que soutenir cette mesure est une preuve d'amour ? »⁴⁶

La question que l'on se pose est très clairement abordée dans le livre bimensuel *Cahier pour la réunion Vie chrétienne et ministère* de décembre 2020, dans l'article *Soutenir la correction de Jéhovah est une marque d'amour*. Voici les réponses apportées par les rédacteurs de la WATCHTOWER :

« Avant tout, c'est une preuve d'amour pour la **réputation de Jéhovah** et ses normes de sainteté (1P 1:14-16). C'est également une marque d'amour pour la personne excommuniée. Bien que causant de la tristesse, une correction sévère peut rapporter « un résultat paisible : **la justice** » (Hé 12:5, 6, 11). Si nous fréquentons une personne excommuniée ou qui s'est retirée de l'assemblée, **nous faisons obstacle à la correction divine**. Souviens-toi que Jéhovah corrige ses adorateurs « dans une juste mesure » (Jr 30:11). Tout en soutenant cette correction et en conservant nos bonnes

⁴⁶ [Soutenir la correction de Jéhovah est une marque d'amour \(jw.org\)](https://www.jw.org/fr/la-veillee/2020/12/soutenir-la-correction-de-jehovah-est-une-marque-d-amour)

habitudes spirituelles, nous gardons espoir que la personne reviendra à notre Père miséricordieux (Is 1:16-18 ; 55:7). »

Suivre les directives concernant l'excommunication serait une preuve d'amour, qui permettrait de garder la bonne réputation de Jéhovah. C'est la renommée et la réputation de Jéhovah (ou à vrai dire de la WATCHTOWER) qui est remise en question ici. Le but de cette « correction sévère" serait celui d'atteindre la justice divine. Enfin, l'esclave fidèle conclut avec un message d'espoir : cette pratique permettrait peut-être au transgresseur de se repentir et de revenir à Dieu. Mais, encore une fois, les intérêts de la personne excommuniée sont considérés uniquement du point de vue des « anciens ».

Par ailleurs, il est intéressant de remarquer qu'à la fin de chaque article d'étude, les rédacteurs incluent une série de questions destinées aux lecteurs Témoin de Jéhovah, afin qu'ils puissent y répondre durant l'étude de la publication, lors de leurs réunions hebdomadaires.

Voici par exemple quelques questions qui sont posées à la fin de la lecture de cet article :
Que ressentent des parents chrétiens dont l'enfant quitte Jéhovah ?
Comment l'assemblée peut-elle soutenir les membres de la famille fidèles à Jéhovah ?
Comment faire passer la fidélité à Jéhovah avant la fidélité à notre famille ?

Les réponses sont apportées dans une [vidéo](#) qui reprend toutes les questions susmentionnées afin d'y répondre.

Cela reprend l'un des critères de reconnaissance des groupes à dérive sectaire mentionnés par la MIVILUDES : le groupe fournit des « réponses stéréotypées à toutes les interrogations existentielles ». Les auditeurs sont donc invités à prendre la parole et à répondre aux questions mentionnées dans l'article, à travers la reformulation ou bien la répétition des textes écrits. Les réponses ne sont donc pas formulées à partir d'opinions ou de réflexions individuelles.

Par ailleurs, il ne faut surtout pas remettre en question ce qui est écrit dans les publications, sous peine d'être excommunié pour « apostasie ».

Dans l'article *Pourquoi l'excommunication est une disposition pleine d'amour*⁴⁷ paru dans la revue La Tour de Garde du mois de mai 2015 la WatchTower cherche à défendre cette pratique et à la présenter, encore une fois, comme une marque d'amour envers la personne excommuniée. La pratique est alors justifiée comme produisant les bienfaits suivants :

- **L'excommunication protège l'honneur du nom de Jéhovah** : « Si un Témoin de Jéhovah pratique le mal, les gens qui le connaissent finiront sans doute par le savoir. Donc, quand ils apprendront qu'il n'est plus Témoin, ils comprendront que le peuple de Jéhovah obéit à ce que la Bible dit, et protège la pureté de la congrégation. »
- **L'excommunication protège la pureté de la congrégation chrétienne** : « si la congrégation ne fait rien contre les péchés graves, certains pourraient commencer à moins respecter les normes de Jéhovah. (...) De même, dans la congrégation, un pécheur qui ne se repent pas peut détruire la foi des autres. » ;
- **L'excommunication peut aider le pécheur à comprendre qu'il agit mal** : « Après avoir subi les conséquences de sa mauvaise conduite, l'excommunié comprendra peut-être son erreur. Il se rappellera aussi qu'il était vraiment plus heureux quand il avait de bonnes relations avec Jéhovah et la congrégation. Cela l'encouragera peut-être à revenir dans sa famille spirituelle. »

Les raisons données sont toujours les mêmes : protéger la réputation de Jéhovah et de son Organisation, préserver la pureté de la Congrégation afin d'éviter de mauvaises influences, aider le pécheur à revenir sur la bonne voie. Il est intéressant de mettre en avant cette notion de pureté, car les rédacteurs semblent vouloir entendre qu'une personne excommuniée pourrait représenter un danger compromettant la pureté de la congrégation. A l'instar d'une personne stigmatisée, la personne excommuniée est éloignée du groupe à raison de sa dangerosité. Goffman écrivait que « afin d'expliquer son infériorité ou de justifier que [la personne stigmatisée] représente un danger, nous bâtissons une théorie, une idéologie du stigmate qui sert aussi parfois à rationaliser une animosité fondée sur d'autres différences ».

L'article poursuit :

« Pour aider un excommunié à revenir dans la congrégation, nous devons lui montrer notre amour en étant fermes. Par exemple, imagine 2 promeneurs en montagne, un

⁴⁷ <https://www.jw.org/fr/biblioth%C3%A8que/revues/ws20150515/excommunication-disposition-pleine-d-amour/>

jour d'hiver. Ils attendent des secours. Parce qu'il fait très froid, l'un des 2 est épuisé et il a envie de dormir. Mais s'il s'endort dans la neige, il mourra. Pour l'aider à rester éveillé, son ami le gifle. Même si les gifles lui font mal, elles peuvent lui sauver la vie. (...) L'excommunication est comme cette gifle. **C'est souvent ce dont une personne a besoin pour revenir à Jéhovah.** Le fils de Julian, cité au début de l'article, a changé de vie et il est revenu dans la congrégation, 10 ans après avoir été excommunié. Maintenant, il est ancien. Il admet : « Quand j'ai été excommunié, ça m'a mis en face des conséquences de ma façon de vivre. J'avais besoin d'une punition de ce genre. »

L'esclave fidèle semble alors justifier ce comportement violent par une nécessité de justice et en le faisant passer comme un geste d'amour envers une personne « mourante », dans un besoin extrême d'aide et de soutien. Les rédacteurs appuient leurs propos par un témoignage d'une personne excommuniée qui affirme avoir eu besoin de cette punition. Le problème est que les lecteurs ne pourront jamais vérifier la fiabilité du témoignage.

Néanmoins, nous pouvons remarquer une certaine fermeté dans les propos énoncés et nous pouvons imaginer que Les Témoins de Jéhovah fidèles respectent à la lettre ces directives, qui peuvent sembler pourtant mystérieuses ou difficiles à comprendre et à accepter. Ces aspects nous permettent de faire le lien avec les théories élaborées par le sociologue BECKFORD qui avait identifié, parmi les caractéristiques majeures du mouvement, le **rationalisme**, c'est à dire la conviction que la doctrine des Témoins de Jéhovah a une base rationnelle malgré ses mystères et l'**autoritarisme**, à savoir la présentation rigide des règles sans permettre la moindre critique.⁴⁸

Cette notion d'autoritarisme est encore plus évidente lorsque le mouvement demande à ses membres de cesser de fréquenter un proche car il ne respecte plus les normes propres au groupe. La WatchTower va encore plus loin, affirmant dans un article intitulé *Notre amour pour Jéhovah surpasse l'amour pour notre famille* et publié en 2020 que « l'ordre que Jéhovah a donné à Aaron constitue un message clair pour ceux qui **doivent** cesser de fréquenter un membre de leur famille excommunié. L'amour pour Jéhovah **doit** être plus fort que l'amour pour des proches **infidèles** à Jéhovah. « Il faut respecter des règles rigides,

⁴⁸ Beckford James Arthur, *The Trumpet of Prophecy : A Sociological Study of Jehovah's Witnesses*, Université de Californie, John Wiley & Sons, 1975, p. 244

malgré la douleur qui en résulte, sans pouvoir remettre en cause les décisions prises par les anciens ni, encore moins, la légitimité de la pratique elle-même. Les fidèles **doivent**, ou bien ont l'obligation de « cesser de fréquenter un membre de leur famille excommunié ». Cette notion de devoir, d'obligation, est reprise immédiatement après, dans le paragraphe suivant, où on lit que « l'amour pour Jéhovah **doit** être plus fort que l'amour pour des proches infidèles à Jéhovah. » Les membres n'ont pas de marge de décision, ils doivent tout simplement respecter ce que la WatchTower a écrit.

Cette notion d'autoritarisme est ensuite reprise par le sociologue B. Wilson, qui dans son ouvrage *Apparition et persistance des sectes dans un milieu social en évolution*, décrit Les Témoins de Jéhovah comme une « secte révolutionnaire », qui « impose de passer des tests à ceux qui désirent rejoindre le groupe » et qui « impose une discipline ferme, contrôlant les croyances et les habitudes de vie de ses membres et prévoyant des sanctions pour ceux qui en dévièrent, incluant la possibilité d'une expulsion. »⁴⁹

Après avoir analysé, d'une part, les marqueurs d'identité propres aux Témoins de Jéhovah et, d'autre part, la signification et les conséquences de la pratique de l'excommunication, à travers laquelle les Témoins se démarquent, pouvons-nous conclure que les excommuniés sont stigmatisés par la communauté qui les exclut ou bien que cette mesure est une réelle preuve d'amour envers eux ? Pour cela, nous allons d'abord nous concentrer sur la notion de stigmatisation. Ensuite, nous allons nous intéresser de près aux personnes excommuniées, qui à travers une série d'entretiens, exposent leur point de vue intime sur la question.

2. Le concept de stigmatisation : causes et effets

La notion de **stigmatisation** a été élaborée en 1963 par le sociologue américain Erving GOFFMAN. Toutefois, le terme « stigmaté » existait déjà depuis bien longtemps : selon le dictionnaire français Le Robert, le mot apparaît en 1403 et dérive du latin *stigmata*, qui signifie littéralement « marque imprimée aux esclaves » ou « marque d'infamie », lui-même emprunté au grec *stigma* « piqûre » ou « plaie ouverte ».

Les Grecs inventèrent ce terme pour désigner « des marques corporelles destinées à exposer ce qu'avait d'inhabituel et de détestable le statut moral de la personne ainsi signalée. » (GOFFMAN, 1975, p. 11) En fonction des marques, la personne était reconnue comme

⁴⁹ Wilson Bryan R. Apparition et Persistance des Sectes dans un Milieu Social en évolution. In: Archives de sociologie des religions, n°5, 1958. pp. 140-150.

esclave, criminel ou encore comme traître. Quel que soit le "péché" concerné, le but était toujours le même : signaler cette personne afin de la reconnaître et de pouvoir l'éviter, surtout dans les lieux publics.

Plus tard, le stigmate prend une autre signification : pour les Chrétiens, ce terme fait référence aux marques laissées par la grâce divine, à l'instar des cinq plaies du Christ mourant. Dans l'histoire du Christianisme moderne, les stigmates sont « des blessures qui imitent celles du Christ en croix, chez une sainte ou chez un saint ». Lors d'une interview, Patrick SBALCHIERO, historien et journaliste, retrace l'histoire des stigmates : « Le premier grand stigmatisé, sur lequel nous avons des données historiques fiables, c'est saint François d'Assise, qui meurt dans la première partie du XIII^e siècle. A la suite de François, dans le mouvement de mystique féminine de la fin du Moyen-Age, un certain nombre de femmes ont porté les stigmates aux mains, aux pieds et souvent à la tête. Puis, jusqu'à nos jours, des saints et des saintes les ont portés à leur tour. Et depuis une centaine d'années, des laïcs allèguent des stigmates, sans être pour autant déclarés bienheureux ou saints par l'Église. »⁵⁰

Bien que l'expérience de saint François d'Assise serve de référence et de critère de discernement pour chacune des expériences particulières ultérieures, des centaines de personnes ont ensuite vécu tant intérieurement qu'extérieurement la Passion du Christ à travers l'apparition de ces blessures corporelles profondes. Aujourd'hui ni l'Église ni les médecins ne peuvent expliquer un tel fait exceptionnel et qui demeure inexplicable d'un point de vue scientifique.

Le sociologue Arnold VAN GENNEP tente d'expliquer ce phénomène par l'explication de trois étapes, trois « rites de passages » qui auraient lieu pour les stigmatisés : « un processus de **séparation** d'avec le monde d'avant, une étape médiane où l'individu marginalisé du fait de la singularité de sa stigmatisation est placé **en marge** de l'institution sociale, ecclésiale ou familiale ; enfin, après moult investigations et mises à l'épreuve, le stigmatisé est incorporé à un nouveau groupe, celui de la Communion des saints. » [Les rites de passage : étude systématique, Paris, E. Nourry : 1909 ; rééd : 1981]

⁵⁰ Que veulent dire les stigmates ?

<https://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Stigmates/Que-veulent-dire-les-stigmates>

Il est intéressant de noter que cette séparation du monde extérieur, au privilège d'une vie de réclusion au sein d'un monastère ou d'un couvent. Non seulement les stigmatisés sont isolés et privés du contact social avec le monde extérieur, ils subissent en plus des plaies profondes et douloureuses. « Raillés, humiliés, épuisés tant par leurs privations que par la béance de leurs plaies, ils tentent de dissimuler ou de divulguer ces phénomènes extérieurs qui semblent les remplir de confusion. »⁵¹ C'est le cas de sainte Gemma GALGANI, mystique italienne, canonisée en 1940 et ainsi reconnue sainte par l'Église catholique, qui, en 1889, « se refuse d'en parler à son confesseur et va jusqu'à nier la présence des stigmates sur son corps. » Si pour les stigmatisés ces plaies représentent un prodige divin marquant l'amour que Dieu prouve envers eux, ces signes « peuvent être perçues par leurs contemporains comme symptôme de dérélition, au pire des cas, de possession. »

Plus tard, le terme est repris par les gouverneurs de l'Ancien Régime, sous lequel les voleurs ou les infâmes portaient un stigmate visible et reconnaissable : une marque au fer rouge appliquée comme punition corporelle pour leurs mauvaises actions. Cette stigmatisation carcérale a particulièrement été étudié par la sociologue Corinne Rostaing, qui, dans son article *Violences et institutions : Réguler, innover ou résister ?* décide d'aborder plus précisément « les actions de l'institution carcérale et les modes de résistances développées par les personnes touchées par ce processus de stigmatisation. »⁵² La sociologue remarque alors une certaine hiérarchisation des stigmates : tous les prisonniers ne sont pas stigmatisés de la même façon en fonction du délit commis. Plus le délit commis est grave (pédocriminalité, infanticides) plus leur stigmate sera important, plus les autres prisonniers, ayant commis des délits moins graves, « refusent la proximité et les contacts avec ces détenus comme pour éviter toute contamination morale ». C'est donc une stigmatisation encore plus importante que ces derniers criminels subissent car « outre le mépris dont ils font l'objet au quotidien, [ils] sont souvent victimes d'exclusion et de violences » au sein même de la prison. Mais il est aussi intéressant de prendre en considération les raisons données par les criminels opérant cette exclusion : selon Rostaing « c'est une manière pour [ces derniers], en réordonnant leur monde à partir de jugements moraux portés sur les délits des autres, de relativiser la gravité de leur propre délit. » En opérant cette séparation nette des autres criminels, ils cherchent ainsi à retrouver leur propre dignité, leurs valeurs. Ces détenus

⁵¹ LE GAL Frédéric, « Stigmates : la « maladie » des cinq plaies », *L'information psychiatrique*, 2007/8 (Volume 83), p. 667-670.

⁵² ROSTAING, Corinne. *Processus de stigmatisation et violences en prison : De la nécessité de résister* In : *Violences et institutions : Réguler, innover ou résister ?* [en ligne]. Paris : CNRS Éditions, 2011

reçoivent alors plusieurs types de réactions de la part des autres détenus, mais aussi des professionnels de la prison : cela peut passer à travers des actes de violence, d'indifférence, de mépris ou bien d'exclusion et d'invisibilisation. Face à ces réactions, les criminels stigmatisés agissent alors souvent de la même manière : ils cachent leur crime, leur stigmatisme. Ils s'inventent alors d'autres crimes ou bien ne parlent à personne : « il s'agit de dissimuler une partie de son identité, voire de s'inventer un nouveau personnage. » Selon la sociologue, ces techniques, « à savoir le silence ou le mensonge sur son délit, permettent, à condition de garder le masque, d'échapper à la stigmatisation et à ses effets mais elles conduisent souvent à l'isolement. »

Il sera intéressant de voir comment, dans tous les cas de stigmatisation, les stigmatisés passent par une phase de dissimulation, de nécessité de cacher leur stigmatisme aux yeux de la société extérieure par peur d'être mal reçus, non compris, exclus, voire violentés.

Goffman reprend enfin cette notion de stigmatisme pour faire référence à « ce qui, lors d'une interaction, affecte, en la discréditant, l'**identité sociale** d'un individu » (Plumauzille, Clyde, et Rossigneux-Méheust: 2018) ou encore à « la situation d'un individu et par extension d'un groupe social, que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société. »⁵³

C'est lorsque le désaccord entre les identités sociales virtuelle et réelle est particulièrement important et négatif, comportant un discrédit très large, que nous pouvons parler de stigmatisme. Il s'agit alors d'un attribut qui jette un discrédit profond », en termes de relations plutôt qu'en termes d'attributs. Le stigmatisme est ainsi identifié et défini en fonction des rapports sociaux entretenus avec d'autres individus. Parmi les stigmates, nous pouvons par exemple distinguer le stigmatisme d'infamie, telle la fleur de lys gravée au fer rouge sur l'épaule des galériens, les stigmates sacrés, comme dans le cas des mystiques, mais aussi des stigmates liés à l'origine ethnique ou aux croyances religieuses : la peau noire, l'étoile juive, les orientations sexuelles. Tous ces stigmates, bien que différents, ont un point commun : ils marquent tous **une différence** et **assignent une place** aux personnes stigmatisées. Une réelle distinction s'opère alors entre ceux qui se désignent et sont désignés comme « normaux » et les Autres, les anormaux. C'est exactement cette place d'« anormalité », de « stigmatisation » qui permet d'une part, aux « normaux » de s'attribuer une place de

⁵³ Erving Goffman Stigmatisme. Les usages sociaux des handicaps, Paris, Editions Minuits, 1975.

supériorité par rapport aux stigmatisés (d'affirmer sa supériorité raciale envers les personnes noires, d'affirmer sa virilité envers un homme homosexuel considéré comme « efféminé » etc.) et, d'autre part, de laisser un espoir aux stigmatisés, qui pourront, peut-être un jour passer du côté des normaux et être parfaitement intégrés à la société qui les exclue.

Goffman s'intéresse alors aux interactions entre les personnes dites stigmatisées, souvent discréditées, par un environnement social stigmatisant, considéré comme « normal ». Alors, dès lors qu'un groupe essaie de typifier, d'étiqueter l'autre, en l'identifiant comme « différent », voici qu'une frontière se crée entre les deux groupes : celui des stigmatisés et celui des normaux. « Cet écart entre les deux facettes de l'identité provoque du malaise dans la communication et de la souffrance chez le stigmatisé. »⁵⁴ En effet, dès qu'un écart à la norme est observé, c'est à dire dès qu'un individu ne correspond pas à nos attentes ou à celles de notre société, il pourrait être stigmatisé.

Le sociologue américain catégorise ainsi trois différents types de stigmates :

- Les **difformités**, c'est-à-dire les anomalies ou les monstruosité du corps physique ;
- Les **tares de caractères** supposés, par exemple une absence de volonté, de contrôle, une addiction, ou encore une conduite sexuelle considérée comme perverse ;
- Les **stigmates tribaux**, que Goffman liste comme « la race, la nationalité et la religion qui peuvent se transmettre de génération en génération et contaminer également tous les membres de la famille ».

Bien que Goffman différencie trois différentes formes de stigmates, le but de la stigmatisation est toujours le même : **distinguer** les normaux (les stigmatisants) des anormaux (les stigmatisés). Dans tous les cas de stigmatisation, nous retrouvons les mêmes traits sociologiques : « un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut (...) nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs ».

La sociologue française Corinne Rostaing nous rappelle, par ailleurs, que « le stigmate n'est pas un attribut en soi : il se définit dans le regard d'autrui », car « toute personne qui ne

⁵⁴ DUBAR, « Goffman Erving : 1922-1982 », Ancylopædia Universalis [en ligne]

correspond pas à ce qu'on attend d'une personne considérée comme « normale » est susceptible d'être stigmatisée. »⁵⁵

Mais comment pouvons-nous appliquer ce concept de stigmatisation à notre étude ? Pouvons-nous affirmer que les Témoins de Jéhovah stigmatisent systématiquement l'Autre, c'est-à-dire celui qui n'appartient pas ou plus au même groupe ? Nous tenterons de voir si et comment un membre qui ne partage pas ou plus la même culture identitaire se retrouve face à un processus de stigmatisation de la part des Témoins de Jéhovah. Pour cela, nous allons traiter plusieurs expériences réelles afin d'analyser les perceptions des personnes interrogées au sujet de l'excommunication subie.

IV - L'excommunication selon les personnes excommuniées

Méthodologie d'entretien

Afin de mieux appréhender le processus de l'excommunication, il est essentiel de prendre en considération le point de vue des individus qui l'ont subie. Comment ces personnes ont-elles vécu ce processus ? Quelles sont les raisons qui les ont poussés à faire partie du groupe, puis en sortir ? Ont-elles trouvé des solutions pour faire face à cette exclusion ? Pour répondre à ces questions, j'ai décidé de mener six entretiens semi-directifs avec six personnes aux profils et aux expériences variés. En effet, cette typologie d'entretien, élaborée par S. BEAUD et F. WEBER dans le *Guide de l'enquête de terrain*⁵⁶ nous permet d'échanger avec les personnes interviewées à l'instar de conversations libres et informelles, afin que chacun puisse répondre à nos questions tout en exprimant des éléments qui lui semblent importants, ce qui fait ressortir leur point de vue personnel.

Le cœur de cette enquête de terrain consiste donc à interroger les personnes sorties de la communauté des témoins de Jéhovah sur leurs parcours dans une démarche qualitative. L'objectif est de chercher à comprendre comment se déroule ce processus de sortie et ce qu'il implique pour l'individu. Au travers des associations d'aide aux personnes et aux

⁵⁵ Rostaing Corinne, « Stigmate », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? » : 2015, p. 100

⁵⁶ BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003

individus qui sortent de groupes à dérive sectaire (ici l'ADFI et le CAFFES), j'ai pris contact avec d'anciens membres.

Afin d'obtenir un maximum de retours et d'expériences diversifiées, j'ai décidé de sélectionner différents profils :

- Des personnes qui sont nées dans le mouvement ;
- Des personnes ayant intégré le mouvement à l'adolescence ou à l'âge adulte ;
- Une personne n'ayant pas été excommuniée, mais souhaitant le faire ;
- Des personnes ayant été excommuniées pour des raisons différentes.

Cette variété d'expériences nous permettra d'obtenir des données plus approfondies et de répondre aux différentes questions et hypothèses précédemment soulevées.

Néanmoins, il n'a pas été aisé de trouver des personnes prêtes à témoigner, surtout compte tenu de la thématique délicate et de l'intensité que cette expérience représente, encore plus pour les personnes ayant été excommuniées récemment. J'ai pu, tout de même, m'entretenir avec six personnes, chacune présentant un parcours très différent et ayant des ressentis hétérogènes au sujet du mouvement des Témoins de Jéhovah et de la pratique de l'excommunication.

Nous avons précédemment analysé les leviers et les raisons fournies par Les Témoins de Jéhovah au sujet de cette mesure, mais afin d'obtenir des résultats égaux et cohérents, il a été essentiel d'interroger des personnes concernées par cette mesure. L'objectif de ces entretiens est donc de mieux comprendre les raisons qui portent un individu à intégrer un mouvement comme celui des Témoins de Jéhovah, mais aussi de mieux appréhender le processus de l'excommunication d'un point de vue personnel et intime et d'observer les différents effets que cette mesure peut produire en fonction des expériences propres à chaque individu. Ces échanges nous permettront ainsi d'apprécier la perception qu'un individu peut avoir, selon qu'il s'identifie à une identité groupale, à un « Nous » communautaire ou qu'il est reconnu et se reconnaît comme « l'Autre », comme le stigmatisé, dans une situation donnée, ici l'excommunication. Comment ces perceptions changent lorsqu'on passe du « Nous » stigmatisant et excommuniant aux « Eux » stigmatisé et excommunié ?

Il sera en outre intéressant de considérer le lien entre ces différents parcours et les propos théoriques élaborés par de nombreux experts au sujet de la sortie de groupes à dérive sectaire ou encore de la stigmatisation de certains individus au sein d'un groupe.

Avant de mener les entretiens, il a été nécessaire de préparer une grille d'entretien afin de mieux cibler les questions et de guider les personnes interviewées dans leurs réponses. Cette grille d'entretien repose sur quatre phases principales :

- **La vie au sein des Témoins de Jéhovah** : dans cette première partie de l'entretien, les questions portent principalement sur les raisons qui ont poussé l'individu à intégrer le mouvement, sur l'analyse que la personne en fait en tant que membre interne, sur ses perceptions vis-à-vis des autres membres appartenant au groupe et des personnes extérieures, ainsi que sur son ressenti au sein de la communauté. Cette partie nous permettra de mieux appréhender les perceptions que l'individu a en tant que Témoin de Jéhovah, donc en tant que membre d'un groupe à forte identité groupale et d'observer les changements de perception qui sont intervenus par la suite, au moment de son excommunication ;
- **Le processus d'excommunication** : dans cette deuxième partie de l'entretien, il est question de connaître les raisons pour lesquelles l'individu a été excommunié, et, le cas échéant, le déclic qui l'a amené à agir ainsi. Il sera alors intéressant de noter comment les perceptions que l'individu avait en tant que Témoin de Jéhovah, notamment vis-à-vis des autres membres Témoins ainsi que des personnes extérieures (le gens « du monde ») ont changé lorsque cette même personne était considérée comme une personne « du monde » ;
- **Les conséquences** : la troisième partie est consacrée aux conséquences qui résultent de l'excommunication : quelles conséquences cette pratique a eu sur la vie des personnes qui l'ont subie ? Il y a-t-il eu des changements, notamment dans les relations interpersonnelles avec les autres membres Témoins de Jéhovah ? Cet échange sera particulièrement important car il nous permettra d'observer la façon dont ces conséquences sont interprétées et vécues par chaque individu ;

- **Les solutions** : enfin, dans la quatrième et dernière partie de la grille d'entretien, nous allons aborder les solutions éventuelles que les personnes interrogées ont trouvées à la suite de leur excommunication, afin de reconstruire leur identité et leur vie dans un monde qui leur est nouveau.

Bien évidemment, il s'agit ici d'une grille d'entretien qui a servi de guide à nos échanges. Il a été tout de même important, parfois nécessaire, de rebondir aux réponses de chaque personne afin d'approfondir le dialogue et d'explorer des réflexions pertinentes au sujet.

Chaque entretien s'est déroulé à distance, par l'application Zoom. Tous les entretiens ont duré entre une heure et deux heures maximum. Les échanges ont été enregistrés, puis retranscrits afin de garder une trace durable des éléments à retenir dans cette recherche. Les retranscriptions sont disponibles en annexe de ce mémoire.

Il est maintenant question d'analyser ces entretiens dans une approche comparative et qualitative afin de répondre, au fur et à mesure, à plusieurs questionnements au sujet de l'expérience de l'excommunication.

1. La vie au sein des Témoins de Jéhovah : vivre en tant que « Nous »

a) L'intégration au mouvement : des parcours hétérogènes, des motivations semblables

La première personne interviewée est Vanesa⁵⁷, une femme de 39 ans, d'origine espagnole et vivant en France depuis maintenant plus de 10 ans. Vanesa est née dans une famille de témoins de Jéhovah : elle considère donc qu'elle n'a pas vraiment « intégré » le mouvement de façon volontaire, mais qu'elle a tout simplement suivi les traces de ses parents et de ses grands-parents. Il est intéressant de noter que, dès le début de l'entretien, Vanesa mentionne le terme « secte » en déclarant qu'elle n'a pas choisi d'intégrer « la secte », en étant née dedans. Elle dit littéralement que « quand on est dedans, on ne choisit pas d'y entrer ». Vanesa se fait baptiser à l'âge de 15 ans, car « c'était ce qui était prévu » [pour elle]. Elle espérait « avec beaucoup de naïveté, que le fait de [se] faire baptiser ça soulagerait les relations à la maison », qu'elle décrit comme étant compliquées et tendues. Malgré un contexte complexe et délicat, Vanesa estime avoir été pleinement consciente de son geste et des conséquences qu'une éventuelle excommunication future aurait eu sur sa vie personnelle.

⁵⁷ Tous les prénoms ont été changés afin de respecter l'anonymat de chaque individu.

Au moment du baptême, elle savait d'ores et déjà que son chemin au sein du mouvement ne serait que temporaire et que son excommunication engendrerait « la rupture totale » [avec ses proches]. Mais elle ne pouvait tout simplement « pas faire différemment à l'époque. »

Alice, 22 ans, est aussi née dans une famille de Témoins de Jéhovah et a également pris le baptême à l'âge de 15 ans. Alice aussi estime que son choix était tout à fait conscient et volontaire. Lorsque je lui demande pour quelles raisons elle a décidé de se baptiser, elle insiste sur le fait que personne n'a exercé de pressions particulières pour qu'elle se baptise et que, au contraire, c'était elle qui voulait absolument le faire. Ses raisons sont différentes : elle se sentait attachée à certains principes et valeurs qui lui avaient été inculqués au sein de l'Organisation, notamment l'amour, la tolérance, la bienveillance. Elle est convaincue par ailleurs qu'on a besoin de principes pour avoir de bonnes relations entre humains. Toutefois, son geste venait également d'une certaine volonté d'être appréciée et aimée par les autres membres de la Congrégation : « tu as envie de rester proche de tes amis et faire plaisir à tes amis » elle raconte lors de notre échange.

Pour Martine, 63 ans, le contexte était différent : elle est née dans une famille de Témoins de Jéhovah et s'est aussi baptisée adolescente, à l'âge de 16 ou 17 ans. Son choix n'était pas réellement volontaire, elle dit avoir simplement suivi la conviction de ses parents, « parce que pour eux, c'était la volonté de Dieu. »

Sybille, 47 ans, n'est pas née dans une famille de Témoins de Jéhovah, mais elle avait à peine 10 ans lorsque ses parents ont commencé l'étude de la Bible avec le groupe, puis se sont baptisés peu après. A cette époque, elle décide de suivre sa mère, qui était pour elle « son guide, sa référence » et elle prend le baptême à l'âge de 14 ans, « contente ». Juste après le baptême, elle se sent très euphorique et a envie de parler de ses croyances autour d'elle, de partager son bien-être avec les personnes qui l'entourent, elle a l'impression que ce qu'elle fait est juste. Sybille estime avoir été aussi consciente de son geste et encore une fois, elle mentionne une dimension relationnelle non négligeable : « à ce moment-là, ce n'était pas compliqué pour moi parce que je m'étais fait des amis dans le groupe, parce que je rigolais beaucoup, parce que j'avais une tendance à prendre tout avec joie et à m'amuser où je suis. »

L'expérience de Samira, 40 ans, enseignante et mère de 5 enfants, est encore différente : Samira a connu le mouvement à 23 ans, lorsqu'elle a rencontré un jeune ex-Témoin de Jéhovah sur Internet. Les deux commencent une relation amoureuse et elle s'intéresse de plus en plus aux croyances et aux pratiques du mouvement. Bien qu'excommunié, son copain de l'époque était très attaché aux principes qui lui avaient été inculqués quand il était Témoin de Jéhovah et il cherchait ainsi à réintégrer le mouvement. Pour ce faire, le couple a dû se marier : c'est à la fin de ce mariage, qui s'est terminé par un adultère commis par le mari et donc par sa réexcommunication, et après une étude biblique de 10 ans avec les Témoins de Jéhovah, que Samira décide de prendre le baptême à ses 35 ans. Lorsque je demande à Samira si elle était parfaitement consciente de son choix, elle répond que oui et que c'est pour ça aussi qu'elle avait « hésité aussi longtemps » avant de se faire baptiser.

Le dernier entretien s'articule autour de l'expérience vécue par Mathieu, 34 ans et ex ancien chez les Témoins de Jéhovah. Né dans une famille de Témoins de Jéhovah, Mathieu prend le baptême à 15 ans. Ses motivations rejoignent les raisons précédemment mentionnées pour les autres : « faire plaisir » à ses parents et « suivre les traces de toute [sa] famille ». Il estime que « ce n'était pas vraiment un choix éclairé », mais que ne connaissant pas « d'autres croyances ou d'autres façons de penser...c'était la croyance la plus logique ».

Il est d'abord intéressant de noter le contexte dans lequel toutes les personnes interviewées ont intégré le mouvement. Les personnes nées dans des familles de Témoins de Jéhovah ont toutes pris le baptême à l'adolescence, avant même d'être majeures. La sociologue française Danièle HERVIEU-LÉGER, précédemment mentionnée dans ce mémoire, précisait que « dans l'organisation de type « secte », on choisit de ne baptiser que des adultes, c'est-à-dire des personnes pouvant professer personnellement un acte de foi. »⁵⁸ Néanmoins, dans les ressources officielles rédigées par les Témoins de Jéhovah, le baptême est encouragé dès le jeune âge.

⁵⁸ HERVIEU-LÉGER Danièle, « « Religion », « secte », « superstition » : des mots piégés ? », Histoire, monde et cultures religieuses, 2013/2 (n° 26), p. 121-127

Bien qu'ils précisent que « La Parole de Dieu ne dit pas qu'il faut avoir un certain âge pour se faire baptiser », ⁵⁹ le même article insiste sur la possibilité, voire l'avantage, de prendre le baptême jeune :

- a) « Le baptême est un objectif que tous les jeunes devraient se fixer. »
- b) « De nombreux serviteurs de Dieu se sont montrés fidèles pendant leur adolescence, voire plus tôt. »
- c) « Jeune ou âgé, quiconque se montre un vrai disciple de Christ devrait se faire baptiser. »

Il est donc évident que les jeunes nés au sein d'une famille de Témoins de Jéhovah expérimentent une certaine pression, venant non seulement de leur famille, mais aussi de l'Organisation même, notamment des anciens et des autres membres du groupe. Le baptême est vécu au sein de la communauté comme une sorte de protection aux tentations et aux dangers représentés par le monde extérieur et surtout comme une marque donnant accès au salut éternel lors du jugement dernier. Les parents font donc en sorte que leurs enfants se baptisent dès que possible, soutenus par les anciens et par les autres membres de la Congrégation.

Nous pouvons d'ailleurs observer que les expériences d'intégration du mouvement sont très différentes, mais qu'elles ont aussi toutes un objectif en commun : faire plaisir, à sa propre famille, à sa communauté, à une personne que l'on aime, etc. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une obligation au sens littéral, toutes les personnes interviewées se sont senties, à un moment ou à un autre, contraintes de prendre le baptême pour être mieux intégrées ou acceptées au sein de la communauté. C'est ce que Bernard BLANDRE, professeur agrégé d'histoire et fondateur de l'Association d'Étude et d'Information sur les Mouvements Religieux souligne dans son ouvrage consacré aux Témoins de Jéhovah⁶⁰ : d'après BLANDRE, « les fidèles recherchent une sociabilité qu'ils trouvent à l'intérieur du groupe, mais qui les sépare du reste de la société », en ajoutant qu'« ils trouvent aussi une valorisation personnelle en se voyant reconnus par le groupe ».

⁵⁹ Faut-il se faire baptiser jeune ? - La Tour de Garde annonce le Royaume de Jéhovah, 15 juin 2011, p. 3

⁶⁰ BLANDRE Bernard, Les Témoins de Jéhovah, Éditions Brepols, 1991, p. 198

Une fois baptisé, néanmoins, le membre reconnu officiellement comme Témoin de Jéhovah ne pourra plus revenir en arrière et ses « péchés » seront punis par l'exclusion du groupe, comme tous ces entretiens le démontrent.

Par ailleurs, la dernière expérience mentionnée est particulièrement intéressante, car Matthieu est le seul parmi les personnes interviewées à ne pas avoir été excommunié. Il est donc officiellement reconnu comme Témoin de Jéhovah au sein de la communauté, mais il se définit comme « *PIMO* ». Ce terme, utilisé par les communautés d'ex-Témoins de Jéhovah et emprunté originellement par les communautés anglophones, signifie *Physically In Mentally Out* pour faire référence à une personne Témoin de Jéhovah « s'étant « réveillée » mais faisant toujours partie de l'organisation, et ne pouvant pas s'en défaire à cause des répercussions familiales ou économiques qu'il subirait en quittant l'organisation. »⁶¹

Il existe d'ailleurs d'autres termes propres aux communautés de Témoins ou d'ex-Témoins de Jéhovah :

PIMI (*Physically In Mentally In*) : Personne active et dédiée à l'organisation.

POMO (*Physically Out Mentally Out*) : Personne ayant réussi à sortir complètement de l'organisation, et n'étant plus du tout attirée par celle-ci.

POMI (*Physically Out Mentally In*) : Personne qui ne suit plus l'organisation, mais dont le cœur est toujours rattaché à celle-ci.

La situation vécue par Mathieu en tant que *PIMO* est particulièrement complexe, car, malgré son « éveil », il est contraint de suivre des pratiques auxquelles il ne se sent plus rattaché. Il doit surtout veiller à ne pas exprimer ses doutes ou ses réflexions personnelles, au risque de perdre tout contact avec ses proches. Cette situation vécue par Mathieu produit chez lui une forte « dissonance cognitive » (Festinger, 1957), c'est-à-dire un sentiment d'inconfort, ou de tension psychologique, ressenti lorsqu'il y a un manque de concordance entre nos opinions, croyances ou pensées et nos actes ou comportements. Bien que Mathieu ne croie plus aux dogmes et aux principes qui lui ont été inculqués au sein du mouvement, il est contraint de les respecter. Il met ainsi en place, inconsciemment, un processus de « rationalisation » (Beauvois et Joule, 1981, 1996), grâce auquel il peut justifier un comportement ou une pensée problématique, afin qu'ils deviennent moins problématiques pour lui. Lors de ce

⁶¹ Communauté en ligne "JW INFO"
<https://www.jwinfo.ch/temoins-de-jehovah/communautes/>

processus, « l'individu va faire en sorte de réduire la dissonance en ajustant ses cognitions de façon à rendre cohérent les éléments de son univers personnel. »⁶² C'est le cas de Matthieu qui justifie son appartenance aux Témoins de Jéhovah par l'éventuelle punition qui lui serait imposée s'il en sortait.

Toutes les autres personnes interviewées se reconnaissent donc comme *POMO*, mais il sera intéressant de remarquer comment les expériences de ces deux catégories de Témoins ou d'ex-Témoins (*les PIMO et les POMO*) présentent des similitudes.

b) La vie au sein de la communauté : expériences et perceptions variées

Certains ex-Témoins de Jéhovah que j'ai interviewés se sentaient très bien tout au long de leur vécu au sein de l'Organisation. D'autres ont commencé à être malheureux dès leur entrée dans le mouvement et ne se sont jamais sentis réellement intégrés. C'est le cas de Vanesa, qui nous parle d'une « lutte intérieure » qu'elle a commencé à mener dès son baptême : « Je voulais y croire, mais je n'aimais pas ce que je voyais autour de moi. Je savais que Dieu n'était pas là ». Elle remarquait, au sein de la congrégation, une certaine « dichotomie entre les discours et les actes », qu'elle n'était pas prête à accepter. Ces observations provoquaient chez elle un sentiment d'impuissance, de colère, d'incompréhension. Bien qu'elle essayait de se « convaincre que c'était la vérité », elle ne s'est « jamais sentie intégrée » au sein de la communauté et n'a jamais noué de fortes relations avec les autres membres Témoins de Jéhovah. C'est le cas aussi de Martine, qui ne s'est jamais sentie à l'aise au sein de la congrégation. Martine aussi parle d'une « ambivalence » entre ce qu'elle vivait chez les Témoins de Jéhovah et ce qu'elle aurait voulu vivre, notamment avec ses camarades d'école. Au contraire, Samira se sentait « très bien dans le groupe, bien intégrée ». Elle avait construit son cercle d'amitiés au sein de la congrégation, tout en gardant également ses amis « du monde », qu'elle avait connus avant de devenir Témoin de Jéhovah. En somme, elle estime avoir eu « une bonne expérience au sein de la vie communautaire ». Comme Samira, Alice aussi se sentait heureuse au sein du groupe. D'après elle, cela était dû au fait d'avoir des objectifs et des projets en lien avec les activités menées, mais aussi d'avoir un cercle d'amis solide et valorisant. L'expérience de Mathieu est différente : lorsque je lui ai demandé quel était son ressenti au sein de la

⁶² Page Wikipédia sur la dissonance cognitive
[Dissonance cognitive — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dissonance_cognitive)

communauté, il a avoué que, bien qu'il avait l'impression de s'y sentir bien, il n'était pas « moralement au top en réalité ». Pourtant, cette sensation de bien-être, d'après Mathieu, résultait du fait d'avoir un grand nombre de « privilèges »⁶³ au sein de la communauté : il était ancien, il avait des responsabilités à l'échelle de la ville entière et supervisait les activités qui concernaient toute la ville. Ces responsabilités au sein du groupe permettaient à Mathieu de se sentir valorisé et apprécié par les autres membres, ce qui lui fait dire qu'il « prenait plaisir » dans le déroulement de ses fonctions. Quant à Sybille, elle se sentait très épanouie au cours des premières années dans la Congrégation, mais 3 années seulement après son baptême, à l'âge de 17 ans, elle a commencé à ressentir un certain malaise, dû à « l'envie d'expérimenter « les choses dites « du monde », par exemple la célébration des fêtes, les relations amoureuses, la pratique de loisirs en dehors des activités propres à la communauté. Un sens de culpabilité l'accompagnait car elle avait tendance à se comparer aux autres membres et à se sentir « faible » par rapport à eux. Elle ne trouvait pas de solution et avait l'impression d'être « à côté de la vie ». Lors de l'entretien elle affirme qu' « il y a plein de choses qu'on ne fait pas, mais en même temps il y a quelque chose derrière qui donne satisfaction parce que on a comme l'impression que ce qu'on fait, c'est bien, c'est juste. » Ce propos nous amène à réfléchir à un point particulièrement important dans cette analyse.

Nous pouvons d'abord noter que les ressentis de chaque personne au sein de la communauté varient selon les contextes et les expériences de chacun. En effet, certaines personnes, comme Alice, Samira et Matthieu se sentaient plutôt bien dans leur vie communautaire et éprouvaient un sentiment d'appartenance au groupe qui les faisaient se sentir intégrés et appréciés. Comme nous l'avons précédemment mentionné, c'est cette « appartenance groupale », due au fait que les individus se définissent eux-mêmes et sont définis par les autres comme membres du groupe, qui leur permettaient de construire une identité sociale forte et soutenue par la collectivité.

Il est également intéressant de remarquer comment, dans toutes les expériences analysées, malgré les doutes, les souffrances ou les malaises, chacun essayait d'une manière ou d'une

⁶³ Le terme « privilège » est utilisé au sein des Témoins de Jéhovah pour faire référence au rôle, ou au grade, que certaines personnes couvrent. Selon une hiérarchie bien structurée, les anciens font partie des chefs décisionnaires au sein des congrégations : ils surveillent les activités de prédication des autres membres, ils jouent un rôle d'intermédiaires entre les congrégations et le collège central, ils proclament des discours publics et ont, entre autres, le droit d'excommunier des membres. On parle donc de « privilège » pour parler du rôle d'ancien qui est attribué à un membre de la congrégation (avoir le privilège d'ancien).

autre de se concentrer sur les éléments positifs, sur les bonnes relations entretenues avec les autres membres ou bien sur d'éventuelles récompenses futures.

Selon le sociologue américain Rodney STARK (Stark, 2000, p. 277), les fidèles [Témoins de Jéhovah] acceptent toutes sortes d'efforts parce qu'il y a une perspective de récompense soit immédiate, au sein de la communauté, soit dans un avenir plus ou moins proche, lors d'une fin du monde annoncée. Ainsi, la récompense espérée justifie les efforts consentis. En effet, les Témoins de Jéhovah se privent de nombreux « plaisirs » au sein de la société extérieure : la célébration des fêtes, les relations amoureuses en dehors des liens du mariage, les amitiés de personnes non-témoins, etc. mais ces efforts sont récompensés par le lien social qui se crée au sein même de la communauté, par une certaine valorisation attribuée par les autres membres ainsi que par la promesse de vivre éternellement dans un paradis terrestre. C'est aussi ce qui avait été théorisé par Aronson et Mills (1958) dans le paradigme de la justification de l'effort : plus l'effort ou les efforts pour atteindre un objectif sont conséquents, plus le but ou la récompense doivent être désirables. Cette compensation entre efforts et récompense, permettra ainsi aux adeptes de réduire leur dissonance cognitive et de mieux accepter de se donner corps et âme à l'Organisation, par exemple.

Un autre élément que nous pouvons retenir de ces échanges est la sensation de peur, ou encore de culpabilité que ressentent les Témoins de Jéhovah au sujet de leur éventuelle exclusion. Bien qu'ils se rendent compte que certains principes, croyances ou pratiques ne leur conviennent pas, ils n'arrivent pas à sortir complètement du mouvement de façon immédiate ou aisée. Le sentiment de responsabilité, de fidélité, de loyauté qu'ils doivent à leur famille, aux autres membres du groupe ou encore à Jéhovah les obligent à rester alors qu'ils ne le souhaitent pas ou plus. Cet état de confusion crée ainsi une ambivalence entre ce que les membres voudraient faire et ce qu'ils sont contraints de faire afin de rester fidèles au groupe. C'est ainsi que la plupart de ces personnes vivent un conflit de loyauté, une sorte de « dette existentielle » (Böszörményi-Nagy, 1973) constante envers l'Organisation, et jusqu'à leur sortie de cette dernière.

c) Perceptions en tant que Témoin de Jéhovah envers l'endogroupe et l'exogroupe

Un autre facteur de cette enquête de terrain repose sur les perceptions que les personnes interrogées avaient de leur endogroupe, c'est-à-dire des membres appartenant au même groupe qu'eux, donc des autres témoins de Jéhovah, ainsi que sur leurs perceptions vis-à-vis des membres de l'exogroupe, à savoir les membres externes au groupe, les « gens du

monde ». La première personne interrogée, Vanesa, n'avait pas une perception très positive des Témoins de Jéhovah : elle remarquait, au sein du groupe, plusieurs formes d'hypocrisie, notamment des attitudes et des comportements qui étaient contraires aux principes enseignés, ce qui l'amenait donc à prendre les distances. Quant aux personnes « du monde », Vanesa a vécu plusieurs phases et ressentis : au cours de son enfance et de son adolescence, elle est passée par une phase d'auto-conviction du fait que fréquenter des personnes extérieures au mouvement représente un réel danger pour sa loyauté au mouvement. Elle essayait ainsi de partager ses convictions religieuses à l'école, car elle aurait voulu que ses amies [du monde] « deviennent témoins de Jéhovah, pour qu'elles soient au paradis » avec elle. En grandissant et en travaillant en autonomie, Vanesa remarquait aussi que ces personnes étaient tout simplement des humains, imparfaits, tout comme elle et comme les autres membres témoins de Jéhovah. Ainsi, elle n'avait pas « peur » des gens « du monde », mais au contraire elle commençait à construire des relations amicales solides et stables, jusqu'à préférer la compagnie de ces personnes que celle des membres de sa congrégation.

Quant à Sybille, elle estime avoir été « en admiration » des autres membres Témoins de Jéhovah, surtout envers les membres les plus actifs et engagés et elle se sentait en confiance avec la plupart des autres Témoins. En revanche, elle a vécu deux phases vis-à-vis des personnes du monde : une période pendant laquelle elle voulait « absolument qu'ils deviennent témoins de Jéhovah, sinon ils allaient être détruits », elle considérait ces personnes comme « des gens perdus », puis une deuxième phase au cours de laquelle elle s'est rendue compte que, même parmi les gens du monde, « il y a quand même des gens bien, des gens solides, dans leurs croyances, dans leur moralité, sans qu'ils aient besoin d'avoir un cadre ». Cette prise de conscience l'a particulièrement surprise, car elle pensait jusqu'alors que seulement les Témoins de Jéhovah pouvaient avoir des valeurs et des principes solides comme elle en avait. Martine aussi avait des relations amicales en dehors de la communauté, mais elle les considérait simplement « comme des gens à faire devenir Témoins de Jéhovah ». Elle n'avait pas non plus un cercle social au sein de la congrégation avec lequel elle pouvait se sentir en confiance. Alice, au contraire affirme avoir connu « beaucoup de personnes [qu'elle] aimait énormément, qui comptaient beaucoup pour [elle], beaucoup de belles personnes », alors que les gens du monde étaient considérés comme une menace à sa spiritualité. Lors de l'entretien, elle raconte une anecdote intéressante :

« Si vous me permettez de le lire, j'ai retrouvé il n'y a pas longtemps mon petit journal intime. J'ai fait un tableau et sur ce tableau, c'était en 2017, donc j'étais encore témoin de Jéhovah. J'avais marqué « amis sur lesquels je dois me focaliser », et de l'autre côté du tableau « amis nocifs que je dois arrêter de fréquenter, moins fréquenter ». Et sans surprise, dans les amis sur lesquels je vais me focaliser, il n'y a que des Témoins de Jéhovah, et sur les amis nocifs que je dois arrêter de fréquenter, il n'y a que des non-Témoins de Jéhovah donc à l'époque, ma vision des non-témoins de Jéhovah, elle n'était pas diabolisée parce que j'ai toujours eu des amis, mais quand j'ai lu ces textes-là (...) ça m'a choqué parce que j'avais vraiment une vision très idéaliste des Témoin de Jéhovah, parce qu'ils avaient les mêmes objectifs que moi etc., et je diabolisais un peu les non-témoins parce que même si je les aimais, et même si on était assez proche de certains, ils ne plaisaient pas à Jéhovah ».

Samira, compte-tenu de son entrée « tardive » dans le mouvement, à l'âge de 35 ans, a toujours entretenu de bonnes relations à la fois avec les Témoins et avec les gens « du monde », qu'elle connaissait avant son entrée dans le mouvement, même si elle se sentait coupable de continuer à les fréquenter car au sein de la congrégation, « on nous mettait en garde contre les gens du monde ». Enfin, Mathieu avait un cercle d'amis solide au sein de la communauté et, au contraire, pas beaucoup d'amitiés en dehors. Il n'a jamais essayé de « convertir » les gens « du monde », car il ne partageait pas ses croyances ou ses pratiques à l'extérieur de la Congrégation. Au contraire, il préférait éviter le sujet car il « savait très bien ce qui était dit sur le mouvement, dans les journaux, etc. », donc il éprouvait une certaine honte à en parler autour de lui.

Nous pouvons d'abord remarquer que les personnes qui s'identifient comme membres du groupe des Témoins de Jéhovah entretiennent des relations plutôt stables et positives avec les autres membres de l'endogroupe. Au contraire, celles qui ne se sentent pas appartenir au groupe qu'elles ont rejoint, parfois involontairement, entretiennent des relations neutres, voire négatives avec les autres membres de l'endogroupe. Cette sensation de malaise ou de frustration s'explique par le fait qu'elles ne partagent pas la même identité sociale et ne se catégorisent pas comme faisant partie du même groupe.

Mais qu'en est-il du comportement intergroupe ? Les psychologues Tajfel et Turner (1979, 1986) définissent cette notion comme « tout comportement produit par un ou plusieurs individus à l'encontre d'un ou plusieurs individus basé sur l'identification des protagonistes

comme appartenant à différentes catégories sociales ». Identifiant les personnes de l'exogroupe comme « les gens du monde », qui ne partagent pas les mêmes valeurs, les mêmes croyances et les mêmes principes, les Témoins de Jéhovah catégorisent donc ces personnes comme faisant partie d'un autre groupe social, à éviter.

Ces règles au sein du mouvement ont de lourdes répercussions sur les convictions, les sentiments et les comportements des Témoins de Jéhovah envers les non-témoins :

- Au niveau cognitif, c'est-à-dire, au niveau des connaissances et des représentations que l'on a de l'autre groupe, les Témoins nourrissent des **stéréotypes** envers les membres de l'exogroupe, c'est-à-dire des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles d'un groupe de personnes. Les personnes interrogées racontent notamment qu'avant d'entretenir des liens avec des personnes de l'exogroupe, elles en avaient une vision très négative, en imaginant que ces individus mènent une vie immorale et dangereuse et qu'ils ne partageaient pas les mêmes valeurs d'amour, de pureté et de spiritualité ;
- Au niveau émotionnel, les Témoins entretiennent souvent des **préjugés** vis-à-vis des membres extérieurs à leur groupe. Le psychologue Allport (1954)⁶⁴ a défini le préjugé comme « une antipathie basée sur une généralisation rigide et erronée. Cela peut être ressenti ou exprimé. Cela peut être dirigé envers un groupe entier ou envers un individu parce qu'il est membre de ce groupe. « Ainsi, les Témoins de Jéhovah sont encouragés à évaluer négativement les « gens du monde » tout simplement en raison de leur appartenance à celui-ci ;
- Au niveau comportemental, les Témoins pratiquent des **discriminations** négatives envers les membres de l'exogroupe et, au contraire, traitent plus favorablement les membres de l'endogroupe. Ce comportement discriminatoire est uniquement basé sur l'appartenance à un groupe, en faveur du groupe d'appartenance et au détriment du groupe de non-appartenance. Cela se produit notamment dans la séparation que les Témoins opèrent envers les « gens du monde » et dans le fait qu'ils soient fortement déconseillés de nouer des relations, amicales ou amoureuses, avec ces derniers.

⁶⁴ Allport, G.W. (1954). *The nature of prejudice*. Reading, MA: Addison-Wesley

Compte-tenu de ces éléments, nous pouvons remarquer comment, dans toutes les expériences susmentionnées, les personnes ont eu des ressentis semblables vis-à-vis des membres de l'exogroupe : nous pouvons noter des sensations de culpabilité, de peur ou encore une volonté de convertir ces personnes à « La Vérité ». Il est aussi intéressant de considérer que, plus le contact est étroit avec ces personnes, plus les Témoins se sentent à l'aise et comprennent qu'il s'agit en réalité de personnes ordinaires, tout comme eux. Il est nécessaire d'entretenir des liens plus ou moins fréquents et stables pour pouvoir démystifier les stéréotypes ou les croyances que nous pouvons avoir concernant un certain individu ou groupe. Lorraine Derocher, sociologue et chercheuse postdoctorale au Centre de recherche sur l'enfance et la famille (CREF), parle d'une « discontinuité cognitive, comportementale et axiologique »⁶⁵ entre les Témoins de Jéhovah et l'environnement social. Mais des personnes comme Vanesa et Martine, qui n'entretenaient pas de très bonnes relations au sein de la communauté ou Samira qui venait « du monde » ont, malgré leurs apprentissages, été très proches de ces personnes sans avoir nécessairement des relations conflictuelles par leur différence religieuse et sociale. Si l'on suit le propos de DEROCHE sur la marginalisation, chaque enfant va acquérir des connaissances et des pratiques qui deviendront sa réalité, mais cette dernière s'oppose aux autres. Ce sont justement ces différences marquées et remarquables avec les autres qui ont fait se questionner la plupart des personnes interrogées et qui les ont amenées, étape par étape, à sortir du mouvement.

2. Le processus de l'excommunication : le passage du « Nous » aux « Eux »

a) La sortie des Témoins de Jéhovah : le moment du déclic

La deuxième partie de mon enquête de terrain repose sur le processus d'excommunication et sur les étapes qui ont porté les personnes interrogées à s'éloigner du mouvement des Témoins de Jéhovah. J'ai d'abord demandé s'il y a eu un déclic qui les a amenées à remettre en question des croyances ou des pratiques propres au mouvement.

Dans le cas de Vanesa, il n'y a pas eu un événement spécifique dans son processus de sortie du mouvement. Comme précédemment mentionnée, elle se rendait déjà compte, au moment de son baptême, qu'elle aurait probablement quitté le groupe à un moment ou à un autre. Au sein du mouvement, ce sont surtout les comportements « hypocrites » des autres membres

⁶⁵ TREMBLAY Stéphanie, « Lorraine Derocher, Vivre son enfance au sein d'une secte religieuse. Comprendre pour mieux intervenir », octobre-décembre 2010, document 152-39

qui lui font comprendre que « Dieu n'était pas là » et qu'elle ne se reconnaît pas comme Témoin de Jéhovah. Son processus de sortie est long et réfléchi : elle essaye de s'éloigner « tout en douceur ». À l'instar de Vanesa, Martine remarque, au sein de la Congrégation, « des attitudes complètement arbitraires et qui manquaient complètement d'amour ». Ce sont surtout ces observations qui l'amènent, au fur et à mesure, à prendre conscience de sa volonté de quitter le mouvement et de vivre pleinement sa vie comme elle le souhaitait. Alice n'a pas eu de déclics précis non plus : son processus de réflexion puis de sortie du mouvement se déroule aussi par étapes et suite à plusieurs événements, que nous détaillerons par la suite. Quant à Sybille, un événement en particulier a éveillé sa conscience : lors de la préparation d'une pièce de théâtre en cadre scolaire, elle a été obligée de participer à cette activité et, pour ce faire, de se déplacer à Paris. Elle dit avoir « pris beaucoup de plaisir à faire cette pièce de théâtre », car, pour une fois, elle pouvait « sortir du contexte ». C'est à partir de cette expérience que Sybille commence à « avoir envie d'expérimenter des choses » qu'elle ne peut pas vivre au sein de la communauté des Témoins de Jéhovah. Samira et Matthieu ont, quant à eux, eu un réel déclic, produit par un événement en particulier. Samira, professeure de français, s'en souvient très bien : lorsqu'elle enseignait dans une classe de sixième, elle devait analyser avec ses élèves certains extraits de textes fondateurs, dont la Bible. « Je veillais à avoir une position la plus neutre possible quand on parlait de la Bible » décrit-elle, car elle ne voulait exercer aucune influence sur les croyances des élèves. « Et ce qui s'est passé, c'est que on a étudié un texte (...) qui parlait de Moïse. Et là il y a eu un élève qui m'a demandé, « mais Madame, Moïse a vraiment existé ? » - Samira, désorientée, affirme que, si elle était « dans la peau de témoin de Jéhovah » elle aurait répondu que Moïse a vraiment existé, mais qu'elle « ne pouvait pas lui dire ça ». C'est à partir de cet événement qu'elle commence à remettre en question ses croyances et à chercher des réponses en comparant les différentes sources : celles éditées par l'endogroupe, donc par la WATCHTOWER et celles publiées par l'exogroupe, donc par tout autre type d'individus non appartenant aux Témoins de Jéhovah.

« J'ai vu que sur Internet les réponses étaient discordantes : il y en a qui pensaient que oui, il existait, et puis d'autres non (...) et puis je suis allée sur JW Library⁶⁶ et j'ai vu le mois de naissance de Moïse, son année de naissance. Et là, ça a été un déclic, je me suis dit « mais c'est n'importe quoi » (...) On n'a pas de réponse définitive, mais les Témoins de Jéhovah

⁶⁶ Le catalogue en ligne fourni par les Témoins de Jéhovah sur le site officiel jw.org

sont capables de donner sa date de naissance et là ça m'a semblé **ridicule** » - raconte Samira lors de notre entretien.

Le cas de Matthieu est similaire. Lors de l'entretien, il explique que « le tout premier déclic, c'était en écoutant le discours d'un membre du collège central ». Lors de ce discours, l'orateur citait des faits scientifiques ou historiques et demandait aux auditeurs si les informations qu'il mentionnait étaient vraies ou fausses. Parmi les événements cités, l'orateur parlait de la date de construction du Sphinx de Gizeh. « Il donnait la date officielle mentionnée dans toutes les encyclopédies, la date connue de construction de ce sphinx. Et il demandait si [cette date] était vraie ou fausse. » Spontanément, Matthieu croit que l'information est vraie, « vu que c'est établi par la science ». En revanche, l'orateur explique que cette date est fausse, car le Déluge [cité dans la Bible] est intervenu après la construction du sphinx, donc si le sphinx avait réellement été construit avant, le déluge aurait tout détruit. « Il plaçait donc cet événement biblique du Déluge qui n'a aucune base archéologique avant la datation officielle établie par des archéologues, par la science » affirme Matthieu. C'est donc à partir de ce moment-là que le jeune Témoin a un déclic et commence à effectuer des recherches précises non seulement sur cet événement historique, mais aussi sur d'autres faits scientifiques ou historiques niés par le mouvement des Témoins de Jéhovah, tels que le phénomène du *Big Bang* et la théorie de l'évolution, entre autres. C'est grâce à ces recherches structurées que Matthieu commence un processus de « déconstruction » de toutes ses croyances.

D'après l'analyse de ces entretiens, nous pouvons remarquer que pour certaines personnes le déclic ne se manifeste pas à la suite d'un événement spécifique, mais intervient à plusieurs reprises dans un long processus de réflexion et de remise en question, à la suite de l'observation d'attitudes ou de comportements allant à l'encontre des principes suivis par le mouvement. Au contraire, d'autres personnes ont eu un déclic, lié à un événement particulier, qui leur a permis de s'interroger sur leurs croyances ou sur certaines pratiques du mouvement.

Dans le premier cas de figure, nous pouvons constater une « dissonance vicariante » (Norton, Monin, Cooper et Hogg, 2003), qui pourrait être définie comme un « état d'inconfort psychologique ressenti par une personne lorsqu'une autre personne agit de façon

inconsistante avec les attitudes de la première personne » .⁶⁷ Ainsi, des personnes comme Vanesa ou Martine ont observé, au sein de l'endogroupe, des actes contre-attitudinaux qui ont semé le doute et les ont encouragés à s'interroger sur l'honnêteté et la moralité des membres du groupe. Par ailleurs, la sociologue Lorraine Derocher identifie cette hypocrisie ou dissonance comme l'une des deux causes principales de sortie d'un mouvement à dérive sectaire : « les abus répétés et l'incohérence entre la normativité religieuse du groupe et les actes des dirigeants, qui enfreignent parfois leurs propres règles. »⁶⁸ Dans le cas de Samira et de Matthieu, c'est l'exposition à une information inconsistante qui a généré le doute, c'est-à-dire « une information remettant en cause leurs croyances ou connaissances sur l'environnement, autrui ou elles-mêmes ».⁶⁹ Ils ressentent alors une forte dissonance, car il s'agit ici de remettre en cause « des connaissances concernant quelque chose que [l'individu] considère vrai ou faux ». En 1975, Daniel BATSON, psychologue social états-unien, avait proposé à des personnes croyantes soit de lire un texte remettant en cause la validité de plusieurs faits à la base de leur foi soit une information remettant en cause leurs croyances et attitudes. Cette confrontation de textes discordants donne lieu à ce que les chercheurs en psychologie sociale David VAIDIS et Patrick Gosling appellent par la suite une « dissonance informationnelle » (VAIDIS et GOSLING, 2011). C'est cette information externe qui est « génératrice de la situation de dissonance » et non pas un comportement ou une attitude problématique, comme c'est le cas pour la dissonance cognitive, observée par exemple par Vanesa et Martine. De même, il est intéressant de noter que Matthieu et Samira ont trouvé des informations inconsistantes contenues dans des sources qui leur semblaient fiables (les encyclopédies, les livres d'histoire ou de science). Grâce à une étude de terrain dans laquelle des étudiants ont été confrontés à des informations différentes contenues dans des sources très fiables ou au contraire pas du tout fiables, BOCHNER et INSKO (1966) ont observé qu'un plus grand écart entre les informations génère un plus grand changement d'attitude chez les observateurs, d'autant plus que la source est crédible. C'est ce qui est arrivé à Samira et Matthieu, qui ont remis en question les informations provenant de sources qu'ils considéraient comme moins crédibles ou moins fiables, en favorisant des sources scientifiques et historiques plus exactes. Cette confrontation leur a permis de changer

⁶⁷ ROCHAT Gérard, *Théorie de la dissonance cognitive. Festinger*, posté le 5 octobre 2019. [Théorie de la dissonance cognitive. Festinger – Blog copadia](#)

⁶⁸ TREMBLAY Stéphanie, « Lorraine Derocher, Vivre son enfance au sein d'une secte religieuse. Comprendre pour mieux intervenir », octobre-décembre 2010, document 152-39

⁶⁹ PRIOLO Daniel, RUBENS Lolita, FOINTIAT Valérie, « Chapitre 2 - Un renouveau paradigmatique », dans : Valérie Fointiat éd., *La dissonance cognitive. Quand les actes changent les idées*. Paris, Armand Colin, « Collection U », 2013, p. 33-64.

d'attitude envers leurs croyances initiales et de mettre en place un réel processus de déconstruction des informations acquises jusqu'alors.

b) Les différentes étapes de l'excommunication : le passage de *PIMI* à *POMO*

Chaque personne interviewée a un parcours spécifique et individuel. Néanmoins, elles sont toutes passées par différentes étapes, ou phases, avant de quitter définitivement le mouvement.

La première étape d'éloignement pour Vanesa consiste à ne plus participer aux réunions hebdomadaires, ce qui rend la cohabitation avec ses parents très difficile à l'époque. Elle commence alors à chercher des emplois qui ne lui permettent pas d'assister aux activités du groupe : « c'était mon excuse » - avoue-t-elle lors de l'entretien. Son objectif est donc de rester au sein du mouvement, mais comme membre inactive, c'est-à-dire sans ne plus participer aux réunions hebdomadaires ni aux activités de prédication prévues. Ce processus lui aurait ainsi permis de se construire un réseau d'amitiés à l'extérieur du groupe, de se rendre indépendante financièrement et de pouvoir enfin s'éloigner définitivement une fois que sa situation aurait été plus stable à tous les niveaux. Malheureusement, ce n'est pas ce qui est arrivé : Vanesa commence à fréquenter un homme « du monde » et sa mère, une fois appris la nouvelle, décide de tout rapporter aux anciens de leur congrégation de rattachement. La souffrance est double : Vanesa se sent blessée du fait que sa confidentialité n'ait pas été respectée par sa mère et en plus elle sait qu'elle devra rendre compte de ses actes et de sa vie privée aux anciens. Ces derniers la convoquent effectivement à un comité de discipline judiciaire, autrefois appelé « comité judiciaire », afin de juger ses « péchés » et décider s'il est question de l'excommunier ou pas, en fonction de son degré de repentance. Vanesa se souvient bien du cadre : 3 anciens, des hommes sur la soixantaine, avec lesquels elle a grandi au sein de la Congrégation, l'entoure et lui pose des questions personnelles au sujet de sa relation avec cet homme « du monde » qu'elle fréquente à l'époque. Ensuite, les questions deviennent de plus en plus intimes et ils arrivent à lui demander d'expliquer ses rapports sexuels avec son partenaire, ce à quoi elle répond qu'elle ne donnera pas de détails sur sa vie sexuelle, qu'elle n'est pas repentie de ses actes et qu'elle ne souhaite plus être Témoin de Jéhovah. Elle est donc officiellement excommuniée et expulsée de son domicile par ses parents.

Pour Alice aussi le processus de sortie se caractérise par plusieurs étapes : d'abord, elle commence à nouer des liens de plus en plus étroits avec des personnes non-Témoins, ce qui lui fait comprendre qu'il est possible d'» avoir une vision du monde totalement différente et des croyances totalement différentes et pour autant être une très bonne personne «. Ce sont ces contacts réguliers avec des personnes « du monde » qui lui permettent donc d'avoir une vision du monde plus élargie et de remettre en question certaines pratiques des Témoins de Jéhovah, notamment l'excommunication. Elle commence dès lors à s'éloigner progressivement des Témoins et, au contraire, à fréquenter de plus en plus ses amis non-Témoins. Elle commence aussi à prendre part à des événements à motivation politique, notamment des manifestations en défense des droits des femmes ou des personnes LGBTQIA+. Elle est pour cela convoquée une première fois par les anciens, qui décident tout de même de lui laisser une seconde chance pour réfléchir à ses actes et revenir sur le droit chemin. Alice continue ses activités au sein du groupe, mais se sent de plus en plus *PIMO*, jusqu'au moment où elle commence aussi à pratiquer des actes qui sont considérés comme des péchés au sein du mouvement, notamment l'utilisation de tabac et de substances additives. C'est cette deuxième pratique qui mène les anciens à la convoquer une dernière fois à un comité de discipline religieuse. Alice, qui souhaitait déjà quitter le mouvement, avait au préalable préparé une lettre de retrait volontaire, expliquant les raisons de son choix :

« Messieurs, je vous informe par le biais de cette lettre de mon souhait de ne plus faire partie de l'Organisation mondiale des Témoins de Jéhovah. Cette décision est mûrement réfléchie, ferme et définie. Une des raisons qui me poussent à me retirer de l'organisation est la manière dont est traité l'excommunication de vos adeptes. Je suis consciente que mon retrait volontaire sera traité comme une excommunication et que de ce fait je serai victime d'ostracisme et de discrimination par les Témoins de Jéhovah, y compris de la part de ma propre famille. Cette pratique est contraire à plusieurs articles de la Convention européenne des droits de l'homme et peut être comparée à du chantage affectif et psychologique dangereux. Merci de tenir compte de mon choix et de retirer mes données personnelles de vos fichiers. Cordialement, Alice. »

Elle décide, tout de même, de participer au comité de discipline religieuse. Dans son cas aussi, trois anciens sont présents et lui posent des questions relatives au péché commis. Ils lui lisent alors des versets bibliques rappelant l'importance d'être honnête envers soi-même

et envers les autres et lui expliquent que l'usage de tabac et de substances addictives est dangereux et peut compromettre la pureté de la Congrégation. Alice écoute et montre ne pas être repentie de ses actes. Ils lui demandent alors s'il y a eu d'autres péchés qu'elle devrait avouer, comme la fornication par exemple. Comme Vanesa, Alice décide de ne pas répondre à ce type de questions et laisse donc sa lettre de retrait volontaire, avant de quitter la réunion et partir. Elle est aussi excommuniée à la suite de ce comité, mais elle reste quelque temps chez ses parents.

L'excommunication de Martine advient dans un contexte familial très complexe : victime d'agressions psychologiques et physiques de la part de ses parents, Martine doit aussi faire face à de sérieux problèmes de santé, causés par le refus de soins médicaux par sa famille. N'ayant jamais été à l'aise au sein du mouvement, elle doit tout de même s'y éloigner en douceur, car elle travaille très peu et n'a pas les moyens financiers qui lui permettent une certaine stabilité et indépendance. Entre-temps, elle entretient une relation amicale très bénéfique avec son ostéopathe ainsi qu'avec sa psychologue, qui représentent un soutien physique et psychologique très important pour elle à un moment si délicat et complexe. Encore domiciliée chez ses parents, Martine commence alors par être moins assidue aux réunions hebdomadaires et arrête les activités de prédication. Elle est donc inactive, mais reste officiellement Témoin de Jéhovah, jusqu'au jour où elle tombe enceinte et ne peut plus se cacher. Lorsqu'elle annonce la nouvelle à ses parents, ils l'encouragent à se confesser auprès des anciens, ce qu'elle refuse de faire, car elle ne veut pas se soumettre à leurs directives : « pour moi, je n'avais pas de problème avec Dieu. C'étaient eux qui avaient un problème avec moi. Mais moi, je n'avais pas de trace à donner de quoi que ce soit » - dit-elle lors de notre échange. Après plusieurs tentatives de contact de la part des anciens et d'autres membres de la congrégation, qui continuent de l'appeler ou de lui rendre visite en vain, les anciens décident d'excommunier Martine sans qu'elle ne se présente ni à un comité de discipline religieuse ni qu'elle rende sa lettre de retrait volontaire. Désormais expulsée de son domicile familial, Martine trouve un nouveau logement et surtout un soutien émotionnel important grâce à un groupe de yoga qu'elle avait commencé à fréquenter quelque temps avant son excommunication.

Sybille, quant à elle, est confrontée à plusieurs reprises à des comités de discipline religieuse ou à des réprimandes de la part des anciens, à la suite d'aventures sentimentales avec des non-Témoins. Elle n'est tout de même pas excommuniée et se dit sincèrement repentie à

chaque fois. Elle reste donc Témoin de Jéhovah même lorsque, à 20 ans, elle rencontre un homme « du monde » dont elle tombe amoureuse. Elle décide alors de se marier avec cet homme afin de pouvoir rester Témoin de Jéhovah, mais elle ne participe plus aux réunions ni à la prédication. Sa vie au sein de la communauté et le regard des autres membres envers elle changent radicalement : elle se retrouve exclue du groupe, ignorée par sa famille, alors qu'elle est encore officiellement reconnue comme Témoin de Jéhovah. Ses amis au sein de la Congrégation ne la contactent plus, sa famille la contacte uniquement pour essayer de la convaincre à revenir. Pendant 27 ans, Sybille reste au sein de la communauté comme membre inactive et construit sa vie à côté, jusqu'au jour où elle décide de livrer sa lettre de retrait volontaire, au mois de février. Lorsque je lui demande les raisons de ce choix, si longtemps après, elle me répond que « ce qui a changé, c'est une construction personnelle, c'est le fait d'être prête à avoir l'audace de l'assumer ». Bien que Sybille ait pris conscience de son souhait de quitter l'organisation bien avant, elle n'arrivait pas à le faire car sa famille exerçait une forte pression sur elle pour qu'elle reste dans l'Organisation. Elle se sentait jusqu'alors coupable envers eux de ses propres choix de vie et de ses croyances : « je n'étais pas prête, pas assez construite personnellement pour assumer ce rejet » avoue-t-elle. Aujourd'hui, elle se sent fière de son choix et ne le regrette pas.

L'expérience de Samira est différente, compte-tenu de son entrée tardive dans le mouvement. Pour elle, la sortie a été plus aisée : à partir du moment du déclic, elle commence à effectuer de nombreuses recherches dans des sources externes à celles éditées par Les Témoins de Jéhovah et déconstruit au fur et à mesure à la fois les croyances et les pratiques qu'elle avait acquises durant son parcours chez Les Témoins de Jéhovah. C'est à partir de ce moment-là, que Samira arrête, « du jour au lendemain », toute activité liée au groupe. Après 5 ans de vie au sein du mouvement, Samira décide donc de donner sa lettre de retrait volontaire aux anciens et quitte l'Organisation.

Enfin, le cas de Matthieu est particulier, car il n'a jamais officiellement été excommunié. Son processus de sortie s'est opéré mentalement, mais pas encore physiquement : il est actuellement *PIMO*. Son processus de sortie mentale est également très long et réfléchi et se caractérise par plusieurs phases. En effet, Matthieu tente de quitter le mouvement en 2018, mais lorsqu'il annonce sa volonté à ses parents, ces derniers réagissent très violemment et il décide de revenir sur ses pas pour ne pas causer de souffrances au sein de la famille. Il continue alors ses fonctions d'ancien, mais s'éloigne progressivement jusqu'au jour où il

annonce ne plus vouloir être ancien car ces responsabilités deviennent trop lourdes à porter au quotidien. Cette fois-ci, ses parents réagissent mieux car ils pensent qu'il s'agit seulement d'une phase temporaire et qu'il est fatigué. Matthieu commence aussi à réduire les contacts avec la plupart des membres du groupe, qui l'invitent souvent à participer à des activités liées à leurs croyances et pratiques. En parallèle, il se construit un réseau d'amitiés à l'extérieur du groupe et partage avec d'autres personnes ses réflexions et son processus de déconstruction. Malgré ses convictions et son éveil, Matthieu ne se sent pas encore prêt à quitter définitivement et officiellement l'Organisation, mais il espère pouvoir bientôt avoir toutes les ressources nécessaires pour être officiellement *POMO*.

Il est évident, d'après ces entretiens, que le processus de sortie s'opère différemment pour chaque individu. Néanmoins, nous pouvons observer comment ce processus se caractérise souvent par différentes phases et n'est que rarement brutal et inattendu. Qu'il y ait eu un déclic spécifique ou pas, nous pouvons toujours noter une phase de doute ou de questionnement, puis de recherche et enfin de déconstruction des croyances reçues et de reconstruction d'autres opinions ou croyances basées sur des recherches personnelles approfondies. La phase de recherche n'intervient plus exclusivement dans une approche de « biais de confirmation » ou d'« exposition sélective » (Adams, 1961), encouragée par les Témoins de Jéhovah. Selon cette théorie, « les individus recherchent activement les informations allant dans le sens de leurs opinions, attitudes ou comportements et éviteraient les informations incongruentes. »⁷⁰ Or, les personnes interrogées passent d'une phase d'exposition sélective (ils effectuent des recherches uniquement dans les publications éditées par les Témoins de Jéhovah) à une phase d'exposition à des ressources extérieures (revues scientifiques, par exemple), ce qui leur permet de faire face à des « informations inconstantes » (Festinger, 1957) qu'il est parfois difficile de comprendre et d'accepter.

Nous pouvons aussi noter que les personnes interrogées commencent par s'éloigner du groupe en arrêtant notamment la participation aux réunions hebdomadaires et les activités de prédication. Cette décision intervient souvent à un moment de leur vie où ils ont déjà commencé à se construire une vie en dehors de la communauté. Plusieurs personnes interrogées mentionnent l'importance d'avoir une certaine stabilité, financière mais aussi émotionnelle, pour pouvoir sortir en évitant au maximum des dégâts psychologiques trop forts. Nous remarquons aussi l'importance d'avoir du soutien de la part de personnes

⁷⁰ PERRISSOL Stéphane, SOMAT Alain, « L'exposition sélective : bilan et perspectives », *L'Année psychologique*, 2009/3 (Vol. 109), p. 551-581

extérieures au groupe lors du processus de sortie. Faisant référence à la sortie du mouvement, Sybille avoue d'ailleurs que « s'il n'y a pas quelque chose de construit derrière, si on est seul derrière, ça peut être dangereux ». Les personnes qui passent par un processus de sortie des Témoins de Jéhovah peuvent uniquement compter sur le soutien psychologique de membres extérieurs au groupe, compte-tenu que l'endogroupe coupe tout contact avec eux. C'est finalement dans l'exogroupe que les Témoins trouvent le soutien nécessaire pour quitter définitivement le mouvement.

Mais comment la pratique de l'excommunication était-elle perçue par les personnes interrogées lorsqu'elles étaient PIMI et comment perçoivent-elles cette mesure en tant que PIMO ou POMO ?

c) L'analyse de l'excommunication en tant que Témoins de Jéhovah et en tant qu'excommunié

Cette troisième partie du mémoire repose sur les perceptions que les personnes interrogées avaient de la pratique de l'excommunication lorsqu'elles faisaient partie du groupe excommuniant, stigmatisant, à savoir les Témoins de Jéhovah et comment ces perceptions ont-elles changées une fois qu'elles se sont retrouvées à être le groupe excommunié, stigmatisé.

En ce qui concerne Vanesa, elle avoue n'avoir jamais compris cette mesure, lorsqu'elle était Témoin de Jéhovah : « je ne comprenais pas pourquoi ça se passait avec tant de dureté « envers les personnes excommuniées. « Il n'y avait pas d'humanité dans ces actes-là, ni de divinité » - poursuit Vanesa. Lorsque je lui demande quelle est sa perception, son analyse de cette pratique aujourd'hui, elle me répond qu'elle la considère « comme une pratique pour éviter tout contact avec celui ou celle qui est parti, pour éviter toute influence extérieure. Plus tu bloques les membres, plus tu les protèges ». Vanesa poursuit son analyse en affirmant que la personne excommuniée aurait sûrement une influence sur le groupe, « parce qu'elle a vu quelque chose qui ne va pas, parce qu'elle dénonce, parce qu'elle n'y croit plus, parce qu'elle a trouvé d'autres choses et peut-être qu'elle va vouloir aussi partager cette nouvelle vie, cette joie, cette liberté ». D'après elle, cette mesure vise donc à protéger le groupe de toute sorte de « menace », de remise en question, car, selon elle, « les Témoins ne veulent pas de remise en question, ils ont des réponses à toutes les questions et surtout aux questions existentielles qui tracassent l'homme depuis la nuit des temps. »

Le regard d'Alice sur l'excommunication est différent : lorsqu'elle était au sein de la communauté, elle arrivait à comprendre et à s'expliquer cette pratique : « je me disais qu'en faisant le choix d'être Témoin de Jéhovah, on sait pertinemment qu'on risque l'excommunication, on est prévenu, donc on est libre de faire nos choix, mais il fallait se préparer en conséquence. « Elle comprenait donc cette règle et elle pensait que la personne excommuniée devait assumer ses responsabilités et ses choix. Mais elle mentionne un autre élément important qui l'amenait à réfléchir ainsi : bien intégrée au sein de sa congrégation et de son groupe d'amis Témoin de Jéhovah, elle « ne voyait pas comment ils étaient les excommuniés, dans leur coin, puisqu'ils sont vraiment isolés ». Elle ne pouvait donc pas être confrontée aux idées et aux ressentis de ces personnes, exclues et isolées du groupe. Mais Alice se souvient d'un moment précis qui aurait produit un déclic dans sa façon de percevoir l'excommunication : « j'avais un ami qui s'était fait excommunier et une sœur [une Témoin de Jéhovah de sa Congrégation] m'avait dit « on ne peut pas prier pour lui, on ne prie pas pour les excommuniés » et ça m'avait choqué. » C'est à partir de ce moment-là qu'Alice commence à se questionner sur cette pratique et sur la manière dont les excommuniés sont traités par la communauté. Aujourd'hui, elle a trouvé une explication qui lui paraît sensée : « quand une personne qui commet des péchés dits graves se rend compte que ces péchés ne sont pas forcément si graves et qu'elle peut très bien vivre en ayant certaines pratiques, elle commence à être « dissidente » selon les Témoins de Jéhovah et les Témoins de Jéhovah n'aiment pas du tout quelconque personne qui critique leur vision et leur opinion. Je pense qu'ils veulent vraiment éloigner chaque personne qui pourrait avoir à discuter sur certains principes parce que sinon les adeptes se rendraient compte qu'elle a raison et s'éloigneraient eux-mêmes de la communauté ».

Martine a également vécu une expérience qui a produit un déclic dans sa façon d'analyser l'excommunication : lorsqu'elle tient une étude biblique avec une jeune femme de 16 ans et que cette dernière tombe enceinte, les anciens la convoquent, avec Martine en qualité de témoin, à un comité de discipline religieuse. « Quand j'ai vu le manque de compassion qui a eu pour cette jeune fille, je me suis dit « il y a quelque chose qui ne va pas. Je ne peux pas continuer comme ça. » - raconte Martine lors de notre échange. C'est à partir de ce moment-là qu'elle arrête toute activité liée aux Témoins de Jéhovah et qu'elle commence à remettre en question cette pratique. Aujourd'hui, et après avoir vécu des phases de haine et de colère, Martine explique qu'elle considère cette pratique « dangereuse » et venant d'un mouvement, Les Témoins de Jéhovah, qu'elle définit aujourd'hui comme une secte. Selon elle, cette

pratique servirait à éloigner ceux et celles qui ne répondent plus aux codes imposés et crée de réelles divisions entre personnes.

La perception de Samira au sujet de cette pratique a aussi évolué : au tout début de son parcours chez les Témoins de Jéhovah, Samira avait été « choquée » par l'existence de cette mesure « punitive », elle ne réalisait pas comment cela puisse être possible. Ensuite, elle avoue : « avec le temps, je me suis laissé convaincre par l'idée que c'est une preuve d'amour, que cela protège la congrégation. Je trouvais que c'était une bonne disposition. » C'est donc dans le temps et sous l'influence des autres membres de la Congrégation, qu'elle arrive à se convaincre que cette mesure est juste et logique. Aujourd'hui, son analyse est complètement différente : « je pense que c'est une forme de contrôle et de pouvoir sur les individus tout simplement. C'est vraiment une disposition punitive en fait. » - poursuit-elle lors de notre entretien. Elle ajoute par ailleurs que, lors de son expérience au sein de la communauté, il y avait un élément de l'excommunication qui n'était pas clair pour elle : « je pensais qu'on pouvait être excommunié que parce qu'on pratiquait des fautes. Mais en fait, je réalise maintenant qu'on peut être excommunié parce qu'on pense différemment, parce qu'on remet en question les dogmes, les croyances. Et ça, c'est pire que tout, et c'était une dimension dont je n'avais absolument pas conscience en fait. » C'est donc son expérience personnelle en tant que personne excommuniée qui lui a permis de remettre en question cette pratique et de prendre conscience de la signification profonde qui y est liée.

Sybille partage aussi son point de vue sur l'excommunication : lorsqu'elle était Témoin de Jéhovah, elle ne se posait pas de questions à ce sujet. Pour elle, c'était normal et logique de suivre cette mesure à la lettre, elle suivait tout simplement le mouvement. « S'il y avait un excommunié, je ne lui parlais plus » - dit-elle. Elle estime qu'elle agissait ainsi car elle était « complètement manipulée ». Aujourd'hui, et après un long parcours de réflexion personnelle et de reconstruction, elle croit que « il n'y a rien de plus violent psychologiquement et de destructeur qu'une famille qui te dit « tu n'es plus digne que je te parle. » Elle poursuit son analyse en disant que cette manière d'agir est « un rejet complet » de la part de ceux et celles qui l'opèrent envers la personne excommuniée. Sybille trouve cela « ignoble », « hyper destructeur » et même « dangereux ». Elle pense aussi que cette mesure « fait partie d'une pratique de manipulation « de la part des Témoins de Jéhovah, qui suivent une mesure « qui sort de la logique humaine ». Comme Samira, Sybille estime que « c'est une technique pour maintenir sous contrôle » les adeptes. Elle reconnaît que certains

excommuniés peuvent avoir envie de revenir dans le mouvement, car Les Témoins de Jéhovah visent ainsi « un besoin fondamental de l'humain », celui d'être apprécié, d'être aimé : « on a ce besoin naturel d'être accepté de son clan et d'être aimé ». Elle conclut en affirmant que « c'est clairement une manipulation et ça ne fait qu'amplifier le fait de rassurer ceux qui sont dans la Vérité. »

Lorsque je demande à Matthieu quelle était sa perception de l'excommunication au sein de la communauté, il me répond qu'il respectait cette règle et qu'il imposait même aux autres membres de la respecter. Il avoue tout de même qu'il était « un petit peu gêné intérieurement par la façon dont c'était fait », mais que, globalement, « c'était une règle qui était logique et qu'on devait respecter ». Bien que Matthieu n'ait pas été excommunié à ce jour, son travail de déconstruction des croyances et des pratiques adoptées par Les Témoins de Jéhovah lui a permis de changer son analyse concernant l'excommunication. « Quand j'ai déconstruit toutes les croyances et que je ne croyais même plus en la Bible ou en Dieu, je voyais plus le côté violent de cette mesure et de l'impact psychologique que ça a sur les personnes » se confie-t-il. « Quand j'ai compris que ça allait sûrement m'arriver en fait, j'ai réalisé que c'était pas du tout une mesure pleine d'amour » - continue Matthieu. Dans son cas aussi, il est évident qu'il a fallu qu'il se mette à la place des excommuniés pour voir les choses différemment. Selon lui, Les Témoins de Jéhovah appliquent cette mesure « pour garder ceux qui y croient dans leurs croyances, dans le moule établi, parce que s'ils ouvraient la possibilité de discuter avec les excommuniés, qui leur parleraient de ce qu'ils ont découvert, Les Témoins de Jéhovah seraient exposés à des choses qui pourraient les pousser eux aussi à sortir, donc je pense qu'ils veulent conserver le nombre ».

Il est intéressant de remarquer plusieurs éléments communs aux différentes expériences analysées :

- Les personnes ayant un cercle d'amitiés en dehors de la communauté des Témoins de Jéhovah ont un regard différent de celles dont le cercle social était uniquement représenté par des membres de l'endogroupe : dans le cas de Vanesa, de Martine et de Samira, cette pratique leur semblait soit « incompréhensible » soit « choquante » ou encore « inhumaine » ;
- Les membres qui ont des relations sociales étroites ou des responsabilités au sein de la communauté arrivent à mieux accepter cette pratique, parfois sans même se poser de questions ;

- Les perceptions envers cette pratique changent si la personne s'identifie encore complètement comme Témoin de Jéhovah (*PIMI*) et qu'elle ne pense pas être impactée par cette mesure ou si la personne a déjà commencé un processus de sortie mentale tout en étant encore reconnu par les autres comme Témoin de Jéhovah (*PIMO*) ou encore si elle en est officiellement sortie, mentalement et physiquement (*POMO*).

Nous pouvons ainsi noter que lorsque les personnes interrogées sont *PIMI*, la pratique de l'excommunication leur semble logique, voire juste. Elles suivent alors le mouvement, s'adaptent à la règle et la suivent sans trop réfléchir. En revanche, lorsque ces personnes s'identifient comme *PIMO*, voire comme *POMO*, elles commencent un parcours de réflexion qui leur fait voir cette pratique comme quelque chose de « violent », de « dangereux » et de « manipulateur ». C'est donc quand elles prennent conscience du fait qu'elles peuvent se retrouver dans la peau d'une personne excommuniée, que leur analyse change : quand elles réalisent qu'elles peuvent passer d'un « Nous » collectif et solidaire à un « Eux » stigmatisé et isolé.

Toutes les personnes interrogées ne remettent pas en cause la pratique de l'excommunication en soi. Elles critiquent, en revanche, les conséquences qui résultent de cette mesure et plus précisément la manière dont les excommuniés sont traités à la suite de leur exclusion : c'est ce rejet social, de la part de leurs proches ou de leurs amis, qui leur paraît incompréhensible voire dangereux et inhumain. Au moment où ces excommuniés sont vus comme des personnes à isoler, à exclure, à éviter, comme des personnes différentes, des stigmates, c'est leur identité sociale qui est remise en cause. En parlant de l'individu stigmatisé, Goffman reprend cet élément : « Mais il peut fort bien percevoir, à juste titre que, quoi qu'ils professent, les autres ne l'acceptent pas vraiment, ne sont pas disposés à prendre contact avec lui sur un pied d'égalité. »⁷¹

3. Les conséquences de l'excommunication sur la vie des individus

a) Les relations sociales après l'excommunication

Nous avons vu, dans la deuxième partie de ce mémoire de recherche, que l'excommunication des Témoins de Jéhovah comporte des conséquences non-négligeables sur la vie de la

⁷¹ E. Goffman, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, p. 17-18.

personne qui la subit. Dans leurs publications, les Témoins incitent les membres de la Congrégation à cesser tout contact « non nécessaire » avec les excommuniés. Ces derniers, désormais isolés du groupe, semblent devoir accepter leur condition et le silence qui leur est imposé par leurs proches ou leurs amis. Dans cette troisième partie du mémoire, j'ai donc voulu interroger les personnes concernées par cette pratique, afin d'observer les conséquences que l'appartenance au mouvement des Témoins de Jéhovah, puis l'excommunication de ce même groupe a réellement produit dans leur vie.

Lorsque je pose cette question à Vanesa, le premier élément qu'elle mentionne est la liberté : « ne plus être témoin de Jéhovah a favorisé que j'aie vers ma propre liberté et vivre ma vie comme je l'entends » dit-elle. « Je suis quelqu'un de plus libre, de moins esclave, de plus éclairé, plus humaine, plus ouverte au monde. » Néanmoins, cette excommunication lui a coûté toutes les relations familiales : elle n'a plus aucun contact avec ses parents et avec ses frères depuis son retrait de la communauté. Encore aujourd'hui, 18 ans après son excommunication, cette coupure brutale est une source de souffrance pour elle. Ayant vécu pendant 19 ans en tant que Témoin de Jéhovah, Vanesa estime que son expérience au sein de la communauté a aussi eu des conséquences sur sa façon d'être et d'agir : « il y a des mécanismes, des automatismes, des peurs, des messages que j'ai entendus, qui reviennent sûrement inconsciemment. » explique-t-elle. Elle mentionne, entre autres, une certaine tendance à « porter jugement » sur les autres ou encore à faire des choix qui ne l'amènent pas vers la réussite ou le succès professionnel, par exemple. Alice aussi pense avoir gardé des traces de son vécu chez les Témoins de Jéhovah : « certains principes bibliques, je les trouve encore aujourd'hui bons pour moi et les autres » s'exprime-t-elle lors de notre échange. Bien qu'elle trouve des points positifs à son excommunication, notamment le fait de ne plus fréquenter des personnes qu'elle considère comme « homophobes » ou « sexistes », cette exclusion a aussi eu des conséquences néfastes sur sa vie. En effet, les contacts avec sa famille sont aujourd'hui bien plus limités qu'avant, ce qui lui procure aussi un sentiment de souffrance et de tristesse au quotidien : « je suis tombée en dépression et mon anxiété n'a jamais été aussi forte » raconte-t-elle. « Je dors très mal, je fais souvent des cauchemars ou des paralysies nocturnes ». Cet état de mal-être a commencé bien avant son excommunication officielle : « quand j'ai commencé à ouvrir les yeux et à me rendre compte que tout ce que on me disait, ce n'était pas du tout la vérité, c'était assez choquant et traumatisant : se dire que toute sa vie on a cru à quelque chose et qu'en fait il y a plein de choses sur lesquelles on te ment (...), de voir tout ça s'écrouler, faut que tu reconstruises toute ta perception des choses. » L'expérience de Martine est particulièrement dramatique. Son

expérience au sein de la communauté a toujours été source de souffrance pour elle : c'est par ailleurs à cause du refus catégorique de transfusions sanguines de la part des Témoins de Jéhovah que Martine souffre aujourd'hui d'une grave scoliose, qui la rend handicapée à vie. Elle estime n'avoir que des mauvais souvenirs de sa vie au sein de la communauté. De plus, sa sortie n'a été pas du tout aisée : « quand j'ai quitté les Témoins de Jéhovah, j'ai tout perdu, j'ai perdu le travail, j'ai perdu ma maison, j'ai perdu ma famille. C'était très compliqué » raconte-t-elle. Mais c'est aussi cette excommunication qui lui a permis de réapprendre « à vivre normalement, sans jugement, sans vouloir faire changer l'autre : à vivre, tout simplement. » Martine ajoute d'ailleurs qu'elle se sent aujourd'hui « heureuse », malgré cette expérience traumatisante : « Je peux vivre des choses que j'aime, je vois des gens que j'aime, je suis entourée de personnes qui me font du bien. J'ai une fille géniale. » conclut-elle. Sybille, récemment excommuniée après avoir passé 27 ans en tant que *PIMO*, estime que son expérience au sein des Témoins de Jéhovah lui a permis de mieux « repérer les emprises » et de prendre conscience de ses réels désirs. En revanche, son parcours a été long et complexe : déjà éloignée par sa famille et par ses amis en raison de ses choix de vie « dissonants » et de son manque d'assiduité aux activités « théocratiques », Sybille vit une longue période de dépression et de fortes crises d'angoisse, accompagnées de prise de drogues dures. Elle commence alors un long cheminement de réflexion et de reconstruction. En passant par la pratique du sport, la naturopathie et la psychothérapie, Sybille peut enfin se « réapproprier de [son] esprit critique et travailler sur [sa] culpabilité. » C'est lorsqu'elle livre sa lettre de retrait volontaire, en février dernier, qu'elle expérimente une réelle prise de conscience : « J'ai compris que j'agissais toujours pour mettre les autres dans le confort, quitte à moi être un peu dans l'inconfort. » avoue-t-elle. C'est seulement à partir de son choix de retrait qu'elle commence à mettre ses propres besoins et souhaits en premier lieu et « depuis février, je sens une vraie libération, je sens vraiment que mon énergie remonte et que je vais de plus en plus aller vers l'expression de moi-même. » - se réjouit-t-elle.

C'est aussi cette libération que Samira mentionne en premier lieu lorsque je lui demande quelles ont été les effets de son excommunication des Témoins de Jéhovah : « beaucoup plus de liberté de penser, une certaine ouverture d'esprit » dit-elle. Quant aux conséquences de son expérience chez les Témoins, elle dit ne pas avoir de souvenirs négatifs de la vie communautaire, mais mentionne aussi un changement dans ses relations familiales : son père, musulman, coupe contact avec elle lorsqu'elle décide de prendre le baptême en tant que Témoin de Jéhovah. L'excommunication aussi entraîne des changements dans ses relations sociales et familiales : elle est actuellement en phase de divorce de son mari et n'a

plus aucun contact avec l'une de ses meilleures amies, car ces derniers sont encore Témoins de Jéhovah. En revanche, les relations avec sa mère et son frère, qui ne sont pas Témoins de Jéhovah, sont restées pratiquement inchangées à la suite de son excommunication.

Il est intéressant de remarquer que, bien que les ressentis de chaque personne soient différents, les conséquences de l'excommunication sont semblables : les relations sociales avec les membres Témoins de Jéhovah sont réduites, voire coupées, même lorsqu'il s'agit de leur famille. Nous pouvons aussi noter que les personnes interrogées ont toutes un regard positif sur leur sortie du mouvement : certes, les conséquences de cette exclusion sont une source de souffrance considérable, mais elles considèrent leur excommunication comme une libération et une opportunité de vivre leur vie comme elles le souhaitent. En parlant des éventuelles réactions des individus stigmatisés face à leur stigmat, Goffman (1963, p. 22) indiquait : « Il se peut qu'il voie dans les épreuves qu'il a subies une bénédiction déguisée [car] la souffrance est capable d'enseigner certaines choses sur la vie et les hommes ». C'est ainsi que les victimes de ce processus, très douloureux, arrivent tout de même à en tirer des points positifs et à se reconstruire dans un monde qui leur est nouveau.

Parmi les éléments saillants de ces entretiens, nous considérons que, lorsque les relations familiales sont déjà tendues ou complexes, comme c'est le cas pour Vanesa, Martine et Sybille, qui subissaient déjà des comportements agressifs et abusifs au sein de leur foyer familial, les conséquences de l'excommunication semblent peser encore plus. Les contacts sont alors coupés drastiquement et les victimes n'ont plus aucun type de relation avec leurs proches. Au contraire, dans des cas comme celui d'Alice, qui avait une très bonne relation avec ses parents, principalement avec sa mère, les relations semblent plus pacifiques et cordiales, bien que limitées. Le cas de Samira est aussi intéressant car il nous montre que lorsqu'il y a des convictions religieuses très fortes qui ne sont pas partagées par tous les membres de la famille, les liens familiaux sont compromis : son père, musulman, décide de couper les ponts avec elle lorsqu'elle décide de devenir Témoin de Jéhovah. Que ce soit dans une dynamique de communauté religieuse ou de famille, cette réaction semble fréquente lorsque le membre d'un groupe entre en contradiction avec les autres membres : « L'expression publique d'un désaccord dans un groupe entraîne l'éveil d'une dissonance cognitive chez les membres du groupe. La connaissance qu'une autre personne, globalement proche de soi, partage une certaine opinion, est inconsistante avec le fait de partager soi-même une opinion contraire. » (Festinger, 1957, pp. 261-262.) En revanche, lorsque ces idées ou opinions sont moins importantes pour les autres membres, la dissonance apparaît

moins forte ou en tout cas elle ne semble pas impacter les relations familiales : la mère et le frère de Samira, moins attachés aux croyances religieuses et aux traditions familiales, ne changent pas d'attitude envers elle, ni au moment de son baptême en tant que Témoin de Jéhovah ni au moment de son excommunication. Nous pouvons enfin noter que lorsque les personnes interrogées ont des relations conflictuelles avec leurs familles, elles tendent à avoir des mauvais souvenirs de leur vie communautaire au sein des Témoins de Jéhovah et une vision négative des autres Témoins. En effet, leur vision du groupe est fortement influencée par les actes pratiqués par les membres de ce même groupe. Il paraît donc évident que si elles observent au sein de leur propre famille des Témoins de Jéhovah qui sont violents, toxiques, menteurs et calculateurs, leur perception des autres Témoins de Jéhovah sera influencée négativement.

b) Le changement de perceptions : de la décatégorisation à la récatégorisation

Lors des entretiens, j'ai voulu m'intéresser aux perceptions que les personnes interrogées avaient de l'endogroupe et de l'exogroupe lorsqu'elles étaient Témoins de Jéhovah. Ensuite, j'ai souhaité savoir comment ces perceptions ont changé lorsqu'elles ont quitté le mouvement et se sont retrouvées donc de l'autre côté : du côté de celui qui était auparavant l'exogroupe. Cette analyse nous permettra de définir si des changements de perceptions sont intervenus lors de ce processus de sortie et, le cas échéant, d'en identifier les raisons.

Vanesa, qui n'avait pas une vision positive de l'endogroupe lorsqu'elle était Témoin de Jéhovah, raconte qu'aujourd'hui elle considère les membres du groupe comme des personnes pour la plupart « sincères », mais elle reconnaît aussi que nombre d'entre elles ont des « comportements très tordus, pervers ». Elle poursuit son analyse en disant qu'elle pense qu'il s'agit d'un « groupe de personnes qui suivent des dogmes d'un homme qui a manipulé des écrits pour les lire à sa façon. » Concernant les personnes « du monde », Vanesa entretenait déjà des amitiés avec des membres de l'exogroupe lorsqu'elle était Témoin. Le fait de sortir lui a permis de nouer des relations, amicales et amoureuses, avec ces personnes et d'en avoir un regard globalement plus positif et moins culpabilisant. D'après Vanesa, plusieurs éléments ont joué un rôle central dans son analyse finale : le temps, la distance, la lecture d'écrits et le visionnage de documentaires sur le sujet, la thérapie. Enfin, elle évoque le facteur principal de sa prise de conscience : le témoignage. « Partager mon témoignage avec des amis, avec des connaissances m'a beaucoup aidée parce qu'il y a une partie de la reconnaissance de la souffrance. » Alice, qui nouait de très bonnes relations avec

l'endogroupe, reconnaît que son sentiment d'amour n'a pas changé avec l'excommunication : « Je les aime toujours. Je pense souvent à elles, elles me manquent en vérité. » Elle ajoute ensuite qu'aujourd'hui elle éprouve « de la peine » pour ces personnes, qui sont « dans leur bulle et manipulées. » Elle peut comprendre ces mécanismes car elle-même estime avoir été manipulée par l'Organisation des Témoins de Jéhovah et qu'elle ne se rendait pas compte de l'emprise mentale que ce mouvement avait sur ses décisions et sur sa vision du monde. « Je me dis que ce n'est pas leur faute, c'est difficile d'ouvrir les yeux quand tu es dans ce genre de mécanisme. » Quant aux personnes « du monde », elle estime que, tout comme chez les Témoins, il peut y avoir des très belles personnes », mais aussi « des personnes méchantes ». Dans tous les cas, elle considère avoir trouvé « de plus beaux alliés que ceux qu'[elle] pouvait avoir chez les Témoins ». L'expérience de Martine lui fait dire, aujourd'hui, que les Témoins de Jéhovah sont des personnes « dangereuses », car « elles déniaient tous les liens qu'il peut y avoir entre les personnes, elles mettent le doute sur le fait que des gens peuvent être bons à l'intérieur » et que ce sont des personnes qui ne sont pas capables d'aimer. Au contraire, elle a trouvé, chez les personnes « du monde », de vrais amis, qu'elle considère aujourd'hui comme sa famille. Sybille rejoint les propos de Martine sur les Témoins de Jéhovah, qui lui semblent aujourd'hui des personnes « fermées à l'amour ». Elle les considère comme « emprisonnés dans quelque chose, comme s'ils avaient Alzheimer ou comme s'ils étaient toxicomanes, enfermés dans un truc dont ils n'arrivent pas à sortir ». Cette analyse l'amène à éprouver « un peu de pitié pour eux. » Elle se rapproche aujourd'hui des personnes « du monde », qu'elle analyse au cas par cas. Elle se rend compte que, comme dans toute société, « il y a aussi des schémas dont il faut se libérer » et se livre aux personnes qu'elle considère avoir les mêmes valeurs éthiques et humains qu'elle. Samira et Matthieu, qui avaient une forte estime pour les membres de l'endogroupe lorsqu'ils étaient Témoins de Jéhovah, affirment avoir perdu, ou du moins réduit, cette idéalisation des Témoins. Alors que Samira estime que « ce sont des victimes avant tout », Matthieu s'en prend surtout à l'Organisation centrale : grâce à la lecture de « *Crise de conscience* », écrit par Raymond Franz, un ex-membre du Collège central des Témoins de Jéhovah, il se rend compte que « les doctrines sont faites selon les idées personnelles » des membres du Collège central. Il découvre ainsi l'omission d'actes graves commis par ces mêmes personnes (notamment des faits de pédocriminalité), ce qui brise complètement son estime envers l'endogroupe. Quant aux membres Témoins de Jéhovah, Matthieu estime aujourd'hui que ce sont des personnes qui ont « les mêmes envies que tout le monde », mais que leurs comportements sont « hypocrites », car elles suivent des pratiques et des règles qui ne sont

« pas naturelles » et qui les font même souffrir. Aujourd'hui, il partage un maximum son expérience et échange surtout avec des ex-Témoins de Jéhovah, qui peuvent réellement comprendre son vécu.

Ces entretiens nous ont permis d'observer comment les perceptions des personnes interrogées ont évolué à la suite de leur excommunication de l'endogroupe initial. Qu'est-ce qu'elles ressentent envers ce « Nous » auquel elles appartenaient auparavant ? Et qu'éprouvent-elles envers le « Eux » auquel elles s'identifient aujourd'hui ?

D'abord, il est intéressant de considérer que la plupart des personnes interviewées peuvent ressentir de l'empathie envers les Témoins de Jéhovah, car pendant une période de leur vie, elles ont appartenu au groupe : elles en connaissent les mécanismes, les croyances, les pratiques. En ayant déjà appartenu au groupe, elles peuvent comprendre les enjeux qui sont derrière. De même, nous pouvons noter des sentiments partagés de pitié, de compassion, de peine envers ces personnes « manipulées » ou encore « emprisonnées ». Certaines personnes, comme Vanesa, Martine ou Matthieu expriment aussi leur colère envers le mouvement, car elles estiment que les Témoins de Jéhovah peuvent adopter des comportements pervers ou dangereux. « Le stigmatisé se reconnaît dans le vécu d'autres individus ayant été stigmatisés, pour une raison similaire et souhaite non seulement revendiquer ses droits en tant qu'être humain, mais aussi les droits de tous ceux et celles qui ont été stigmatisés pour les mêmes raisons. » écrivait à ce titre Goffman (1972).

Quant aux personnes « du monde », il est important de souligner que les perceptions des personnes interrogées ont changées à la suite de contacts prolongés avec ces individus. Le contact intergroupe leur a donc permis d'avoir une nouvelle vision de ces « Eux » autrement éloignées ou stéréotypés. En effet, selon l'hypothèse du contact (Allport, 1954) « une des meilleures façons d'améliorer les relations entre deux groupes en conflit est d'établir un contact entre les deux, tout en respectant certaines conditions."⁷² Pour que ce contact puisse être positif et efficace, le contact doit proposer un haut « potentiel de connaissance » (Cook, 1952), c'est-à-dire être relativement fréquent, durer longtemps, et sous tendre une relative proximité. De même, Brophy (1946), constatait une corrélation négative entre le niveau contact et le niveau des préjugés, c'est-à-dire que plus le contact est important, moins le

⁷² Page Wikipédia sur l'hypothèse du contact
[Hypothèse du contact — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hypoth%C3%A8se_du_contact)

niveau de préjugé est élève. C'est ainsi que les personnes que j'ai interviewées décrivent leur expérience : ce sont des relations amicales ou amoureuses longues et stables avec des membres de l'exogroupe qui leur ont permis d'avoir un regard positif de ces personnes. Grâce à ces contacts, elles sont pu ainsi Selon Pettigrew (2006), trois étapes sont fondamentales pour réduire les préjugés et arriver à un contact intergroupe efficace et positif :

- Lors du contact initial, une étape de « **décatégorisation** » (BREWER & MILLER, 1984) permet de mettre en valeur l'identité personnelle de chaque membre du groupe et de le percevoir de façon personnalisée et individualisée. Il est question ici de dépasser les appartenances groupales de chacun et de traiter chaque individu en tant que tel. Cette attitude permettrait ainsi aux excommuniés de décatégoriser un individu qu'ils avaient auparavant catégorisé comme « une personne du monde », envers laquelle ils avaient des préjugés, voire des comportements discriminatoires. « L'échange d'informations personnelles entre les membres des groupes lors du premier contact rend en effet plus évidentes les ressemblances entre les individus, ce qui réduirait les stéréotypes et l'anxiété et augmenterait l'empathie. »⁷³
- Lors de la deuxième étape, l'étape de « catégorisation saillante » (JOHNSTON & HEWSTONE, 1992), les catégories sociales des individus de chaque groupe est à nouveau mise en avant pour généraliser l'effet positif du contact sur l'ensemble du groupe : pour ce faire, il est essentiel de multiplier les contacts et de diversifier les membres d'un même groupe. Cela permettrait ainsi une réduction des stéréotypes qui s'étend au reste du groupe : dans notre cas, nous avons observé que le contact prolongé et fréquent des personnes excommuniées avec des personnes « du monde » leur a permis d'avoir un regard positif sur plusieurs membres appartenant à cette même catégorie. La plupart d'entre elles remarque par ailleurs que ces personnes ont les mêmes intérêts ou bien les mêmes valeurs éthiques qu'elles, ce qui leur confère une image globale positive des « personnes du monde ».
- Enfin, la troisième étape, l'étape de « **recatégorisation** » (Gaertner et coll., 1993) consiste à briser la vision binaire des identités comme « Nous » et « Eux », ou encore mieux comme un « Nous contre Eux » pour passer à un « Nous » commun et plus inclusif. Dans notre cas, ce ne sont plus les Témoins de Jéhovah contre les « gens du

⁷³ EVERETT Jim A. C, *Intergroup contact theory: Past, present, and future*, 2013.

monde » : les personnes excommuniées partagent maintenant une identité commune avec eux et font partie d'un « Nous » constitué d'êtres humains aux expériences diversifiées.

Ce modèle par étapes présenté par le psychologue social Pettigrew semble fournir une méthode efficace pour généraliser les effets positifs des contacts intergroupes entre personnes excommuniées et personnes « du monde ». Ce schéma permettrait, entre autres, de réduire les préjugés et les stéréotypes, mais aussi l'anxiété intergroupe ou la culpabilité ressentie auparavant par les personnes interrogées. Au contraire, elles peuvent ressentir de l'empathie et de la confiance vis-à-vis du nouveau groupe qu'elles intègrent.

c) Les solutions après la sortie : la phase de reconstruction

La dernière partie de ce mémoire de recherche s'articule autour des solutions éventuelles pour faire face à la sortie d'un mouvement à dérive sectaire comme celui des Témoins de Jéhovah. Pour cela, il a été essentiel d'interroger chaque participant afin de connaître leurs processus de reconstruction à la suite de l'excommunication subie.

Bien que tous les participants aient traversé ou traversent encore une période difficile, compte-tenu de l'intensité que cette sortie du groupe représente, la plupart d'entre eux semble vivre cette sortie comme une libération et comme une occasion de reconstruction de soi-même. Vanesa, Sybille et Martine mentionnent, entre autres, la joie de vivre qu'elles ont retrouvée grâce à leur sortie : « J'aime être en vie. J'aime me réveiller chaque matin. » dit Vanesa. Sybille la rejoint en disant « je me réveille le matin avec la gratitude d'être là et en bonne santé ». Quant à Martine, elle se réjouit aussi : « je me sens heureuse, malgré tout ce que j'ai vécu ».

La plupart des personnes mentionnent aussi l'importance d'avoir du soutien : « j'ai fait des rencontres merveilleuses tout au long de ma vie, des personnes qui m'ont accompagnée, soutenue, supportée » s'exprime Vanesa. « C'est important de rencontrer des gens dans cette énergie-là, des gens avec qui il y a des discussions très ouvertes, des gens qui font un travail sur eux-mêmes, qui ne sont plus dans le jugement. » poursuit Sybille. C'est dans cet échange et dans cette ouverture avec les autres que Samira a aussi trouvé le soutien et la force

nécessaires pour sortir : « Je trouve que ce qui aide le plus finalement, ce sont les gens tolérants, qui continuent à parler et à montrer d'autres visions des choses, qui ne jugent pas ceux qui croient. Je trouve que cela amène plus à la déconstruction parce que ça laisse une porte ouverte sur le monde, un dialogue ouvert et sans jugement. » conclut-t-elle. Matthieu, quant à lui, trouve du soutien grâce aux réseaux sociaux, sur lesquels il partage de nombreux contenus portant sur son expérience et sur son processus de déconstruction, ce qui lui permet de rencontrer, bien que virtuellement, des personnes qui sont aussi en train de suivre ce processus.

Lors de nos échanges, cet élément est souligné par mes interlocuteurs : ils mentionnent tous l'importance d'une reconstruction post-sortie. Cette reconstruction de l'identité est fondamentale, car toutes leurs croyances et leurs relations ont été déconstruites, voire détruites, lors du processus de sortie du mouvement. Il a alors été essentiel de reconstruire ces éléments à partir de cette expérience. La plupart des personnes interrogées ont pu trouver des réponses à leurs questions grâce aux témoignages d'anciens Témoins de Jéhovah qui les ont aidés à élargir leurs sources d'information et leur vision du monde. C'est à la suite d'un long travail de recherches et de réflexion que les excommuniés ont pu reconstruire leurs propres croyances et surtout retrouver leur esprit critique.

Grâce aux différents entretiens menés, j'ai aussi pu identifier un facteur essentiel pour toutes les victimes de l'excommunication, à savoir le besoin de partager leurs témoignages avec d'autres personnes, souvent avec des ex-Témoins, des associations engagées dans la lutte contre les groupes à dérive sectaire ou tout simplement avec des personnes « du monde ». Tous les participants interviewés se sont ainsi rapproché des associations qui interviennent dans la défense et le soutien aux victimes de groupes à dérive sectaire. Ces associations les ont notamment accompagnées dans leur processus de sortie et de reconstruction. Lorsque des personnes excommuniées rencontrent d'autres personnes ayant subi le même traitement ou bien des structures d'accueil, prêtes à les écouter à les soutenir, un sentiment d'appartenance se crée entre ces individus ou ces groupes. En faisant référence aux personnes stigmatisées, Goffman (1975) écrit : « La plupart finissent par s'apercevoir qu'il existe d'autres compatissants, prêts à se mettre à leur place et à partager avec eux le sentiment qu'ils sont des êtres humains normaux ». C'est ce besoin d'être normalisés, à la suite d'une forte stigmatisation de la part de leur groupe initial, qui est essentiel pour les excommuniés.

Alors que les Témoins de Jéhovah continuent de les identifier comme « les excommuniés » ou encore comme « les apostats », à éviter à tout prix, ces personnes trouvent en dehors des individus ouverts et sincères qui ont envie de les soutenir. C'est donc à travers le partage et l'écoute que, selon GOFFMAN, l'excommunié trouve « un cercle des lamentations au sein duquel il peut se retirer pour y trouver du soutien moral et le réconfort de se sentir chez soi, accepté, à l'aise, comme une personne normale ». Dans un contexte très différent mais tout autant stigmatisant, Corinne ROSTAING (2011, p. 52) écrit que « des détenus parviennent à échapper aux effets de la stigmatisation grâce au soutien d'amis - des amis connus antérieurement à l'incarcération - ou à des solidarités créées lors de l'incarcération. Ils évitent ainsi l'isolement, comptent sur l'intervention des membres de leur réseau en cas de menaces et parviennent à vivre normalement en détention. » Bien que la situation soit très différente, les excommuniés semblent aussi trouver des repères grâce au soutien de personnes qu'ils avaient connu avant leur excommunication, généralement des personnes « du monde », tels que des camarades d'école ou des collègues de travail ou bien pendant le processus de sortie des Témoins de Jéhovah, notamment en se rapprochant d'autres ex-Témoins. C'est ainsi qu'ils reconstruisent un cercle social solidaire et bienveillant, qui leur permet de vivre « sereinement » malgré leur stigmatisation.

Conclusion

Tout au long de ce mémoire, notre analyse nous a amenés à répondre aux hypothèses soulevées au début de la recherche. D'abord, nous avons montré la difficulté d'établir une définition unique de « dérive sectaire ». Si le terme « secte » est facilement accessible et défini par plusieurs sources linguistiques, il apparaît plus difficile d'appliquer ce terme aux groupes religieux contemporains qui semblent adopter des mesures à dérive sectaire. Dès lors, le terme « dérive sectaire » est dorénavant privilégié, pour identifier cette typologie de mouvement religieux. Bien que ces groupes comptent de plus en plus d'adeptes à l'échelle nationale et internationale, il demeure extrêmement complexe d'établir des limites juridiques à leurs pratiques. Il est toutefois possible, aujourd'hui, d'identifier les mécanismes propres à ces mouvements grâce à un certain nombre d'indices fournis par la mission interministérielle rattachée au ministère de l'Intérieur qui mène une action d'observation et d'analyse du phénomène sectaire, la MIVILUDES. En basant notre recherche sur ces

critères, nous avons pu montrer comment les Témoins de Jéhovah adoptent plusieurs pratiques qui peuvent être considérées comme une dérive sectaire.

Grâce à une analyse approfondie de l'auto-désignation du mouvement, qui s'identifie à travers ses croyances, ses actes et ses pratiques, nous avons pu détecter plusieurs critères de risque de dérive sectaire mentionnés par la MIVILUDES. Nous remarquons, entre autres, un fort engagement du nouvel adepte, la rupture avec son environnement d'origine, l'embrigadement des enfants, l'adoption d'un langage propre au groupe, les réponses stéréotypées à toutes les interrogations existentielles, le refus de soins médicaux régulièrement prescrits et, surtout, la situation de rupture avec la famille ou le milieu social et professionnel à la suite de l'exclusion du groupe. Toutes ces pratiques, adoptées systématiquement et fortement encouragées chez les Témoins de Jéhovah, nous amènent à conclure qu'il s'agit bel et bien d'un groupe à dérive sectaire. Les Témoins de Jéhovah se défendent de cette accusation, notamment en s'appuyant sur des leviers de légitimité, comme le fait de s'autodésigner en tant que **religion** et en tant que **Chrétiens**. Ils détournent aussi la signification du terme « secte » afin de montrer pourquoi ce terme ne peut leur être attribué.

Par ailleurs, nous avons voulu axer cette recherche sur la pratique de l'excommunication propre aux Témoins de Jéhovah. Cette exclusion qui contraint les membres du mouvement à cesser tout contact avec le membre excommunié, serait-elle la preuve d'une dérive sectaire caractérisée ? Nous avons d'abord analysé le point de vue interne des Témoins de Jéhovah, qui considèrent cette pratique comme une mesure de protection envers la Congrégation, voire comme une marque d'amour envers les personnes excommuniées. La perception de ces dernières vient pourtant contredire ce propos. Complètement exclus de tout lien familial et social avec les autres membres du groupe, ces excommuniés se retrouvent dans une situation de stigmatisation de la part de leur communauté d'origine, qui les considère désormais comme des mauvaises influences à éloigner et à éviter.

Autrefois appartenant à un « Nous » excluant et stigmatisant, ces excommuniés se retrouvent aujourd'hui de l'autre côté : ce sont « Eux » qui sont exclus et stigmatisés. Nous avons donc pu remarquer que les perceptions de cette pratique changent en fonction de la position des individus : lorsqu'ils s'identifient comme « Nous, Témoins de Jéhovah », ils parviennent à accepter et à appliquer docilement cette mesure, alors que lorsqu'ils la subissent en tant

qu' « Eux, excommuniés », cette même pratique leur semble injuste, violente, voire inhumaine. Bien que chaque parcours examiné soit différent, il est possible de noter que les expériences et les ressentis de ces excommuniés présentent souvent des similitudes. Après une longue phase de questionnement et de remise en cause des croyances inculquées, une étape de déconstruction, puis de sortie définitive s'en suivent. Il sera alors essentiel de reconstruire sa propre identité, ses croyances, son cercle social à partir de nouveaux paradigmes. Dans tous les cas, nous pouvons affirmer que le soutien social est d'autant plus important lorsque tous les repères sont perdus ou du moins modifiés.

Aujourd'hui, de nombreuses associations et structures d'aide offrent du soutien et de l'accompagnement aux victimes et aux familles des victimes de dérives sectaires. Il est toutefois complexe d'établir des solutions de reconstruction universelles, car chaque parcours et chaque individu sont uniques et distincts. Malgré les efforts mis en place par les institutions gouvernementales, il est encore difficile à l'heure actuelle d'éradiquer définitivement les dérives sectaires, car il s'agit de remettre en cause des croyances religieuses personnelles, mais surtout des besoins d'ordre individuel, à savoir le besoin d'estime, d'appartenance à un groupe, de réponses aux questions existentielles, etc. Des dispositions sont alors à prévoir à l'échelle nationale et internationale : des campagnes de sensibilisation offrant un dialogue ouvert et sans jugement, de meilleures mesures de contrôle des réseaux sociaux ou encore des dispositions visant à éviter les formes de prosélytisme religieux dans des contextes sociaux affaiblis ou fragiles. En attendant que la justice ne parvienne à mettre un terme à ces pratiques sectaires, il est essentiel d'écouter, d'accompagner et de soutenir les victimes afin de préserver leur santé physique et mentale.

Bibliographie

- Dictionnaires et ressources linguistiques

Dictionnaire Larousse en ligne

CNRTL

Dictionnaire en ligne « La langue française »

- Sources méthodologiques

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques, Paris, La Découverte, 2003 ;

L'entretien semi-directif : définition, caractéristiques et étapes

URL : <https://www.scribbr.fr/methodologie/entretien-semi-directif/>

- Sitographie

Page Wikipedia sur le *Herem*

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Herem>

Page Wikipédia sur l'excommunication

https://wikimonde.com/article/Excommunication#cite_ref-2

Page Wikipédia sur la dissonance cognitive

[Dissonance cognitive — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

Page Wikipédia sur l'hypothèse du contact

[Hypothèse du contact — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

Site internet officiel des Témoins de Jéhovah

<https://www.jw.org/fr/>

<https://www.jwinfo.ch/temoins-de-jehovah/communautes/>

[L'attitude à adopter envers un excommunié — BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower \(jw.org\)](#)

[Questions bibliques \(ijwbq\) — BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower](#)

[Les Témoins de Jéhovah sont-ils chrétiens ? | FAQ \(jw.org\)](#)

[Les Témoins de Jéhovah sont-ils une secte ? \(jw.org\)](#)

[Les Témoins de Jéhovah rejettent-ils les ex-Témoins ? \(jw.org\)](#)

[Excommunication et repentir | Comment accepter l'aide de Jéhovah \(jw.org\)](#)

[Imite la justice et la miséricorde de Jéhovah — BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower \(jw.org\)](#)

[Traduction du monde nouveau \(édition d'étude\) | Bible d'étude TMN \(jw.org\)](#)

[Pourquoi l'excommunication est une disposition pleine d'amour | En français facile \(jw.org\)](#)

[Qu'est-ce que la spiritualité ? Est-ce que je peux être une personne spirituelle sans appartenir à une religion ? — BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower \(jw.org\)](#)

[Soutenir la correction de Jéhovah est une marque d'amour \(jw.org\)](#)

UNADFI : Indices et critères pour reconnaître une secte
<https://www.unadfi.org/prevention/cles-pour-comprendre/la-notion-de-derive-sectaire/indices-et-criteres-pour-reconnaitre-une-secte/>

- Articles scientifiques

AUTIN Frédérique, in *La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner*, 2010

BREWER, M. B. et Miller, N., *Groups in contact : The psychology of desegregation*, 1984, Academic Press.

CHAMPION Françoise, « "Sectes", entre guillemets », *Actualité des religions*, no 6, juin 1999, p. 40

DE VILLENEUVE Sophie, « Que veulent dire les stigmates ? », mars 2013
URL : <https://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Stigmates/Que-veulent-dire-les-stigmates>

DERICQUEBOURG Régis. Les Témoins de Jéhovah : vers une sortie de la logique sectaire ? *Sectes et Démocratie*, Seuil, pp.115-125, 1999

DEROCHER Lorraine, *Vivre son enfance au sein d'une secte religieuse. Comprendre pour mieux intervenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p.183

GODARD-WITTMER Rebecca, « L'enfant piégé par le conflit de loyauté », *Le Journal des psychologues*, 2014/9 (n° 322), p. 47-51.

HERVIEU-LÉGER Danièle, « « Religion », « secte », « superstition » : des mots piégés ? », *Histoire, monde et cultures religieuses*, 2013/2 (n° 26), p. 121-127

URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses-2013-2-page-121.htm>

HEWSTONE, M., HANTZI, A., & JOHNSTON, L., Social categorization and person memory: The pervasiveness of race as an organizing principle, *European Journal of Social Psychology*, 199, pp. 21(6), 517–528

LE GAL Frédéric, « Stigmates : la « maladie » des cinq plaies », *L'information psychiatrique*, 2007/8 (Volume 83), p. 667-670

LEIMDORFER François, TESSONNEAU Alex-Louise. Légitimité sociologique et analyse de discours : Le parcours de la légitimité dans les textes de l'Unesco sur l'éducation de base. In: *Langage et société*, n°37, 1986. Sociologie et discours. pp. 61-111

MAZEAUD Pierre, *Libertés et ordre public*, 2003

URL : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/les-membres/libertes-et-ordre-public>

PERRISSOL Stéphane, SOMAT Alain, « L'exposition sélective : bilan et perspectives », *L'Année psychologique*, 2009/3 (Vol. 109), p. 551-581

PETTIGREW, T. F., Intergroup contact theory, *Annual Review of Psychology*, 1998, pp. 49, 65–85.

PRIOLO Daniel, RUBENS Lolita, FOINTIAT Valérie, « Chapitre 2 - Un renouveau paradigmatique », dans : Valérie Fointiat éd., *La dissonance cognitive. Quand les actes changent les idées*. Paris, Armand Colin, « Collection U », 2013, p. 33-64.

ROCHAT Gérard, *Théorie de la dissonance cognitive. Festinger*, publié le 5 octobre 2019
URL : [Théorie de la dissonance cognitive. Festinger – Blog copadia](#)

ROSTAING Corinne, « Stigmate », in *Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? » : 2015, p. 100

ROSTAING, Corinne. Processus de stigmatisation et violences en prison : De la nécessité de résister
In : *Violences et institutions : Réguler, innover ou résister ?* Paris : CNRS Éditions, 2011

TAJFEL, H., & TURNER, J., An integrative theory of intergroup conflict. *Intergroup relations: Essential readings* (p.40). New York, NY, US: Psychology Press

WILSON Bryan R. Apparition et Persistance des Sectes dans un Milieu Social en évolution. In: *Archives de sociologie des religions*, n°5, 1958. pp. 140-150.

- **Ouvrages littéraires**

ALLPORT, G.W. (1954). *The nature of prejudice*. Reading, MA: Addison-Wesley

ARON Maurice, *Histoire de l'excommunication juive*, Nîmes, 1882, p. 65

BECKFORD James Arthur, *The Trumpet of Prophecy : A Sociological Study of Jehovah's Witnesses*, Université de Californie, John Wiley & Sons, 1975, p. 244

BLANDRE Bernard, *Les Témoins de Jéhovah*, Éditions Brepols, 1991, p. 198

BORRAS André, *L'excommunication dans le nouveau code de droit canonique. Essai de définition*. Paris, Desclée, 1987. 350 p. 24 x 15,5.

DUBAR, « Goffman Erving : 1922-1982 », *Ancyclopædia Universalis* [en ligne]

EVERETT Jim A. C, *Intergroup contact theory: Past, present, and future*, 2013

GAERTNER, S. L., & DOVIDIO, J. F. (2005). Categorization, Recategorization, and Intergroup Bias. In J. F. Dovidio, P. Glick, & L. A. Rudman (Eds.), *On the nature of prejudice: Fifty years after Allport* (pp. 71–88). Blackwell Publishing

GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Editions Minuits, 197

- Sites institutionnels

Définition du mot secte - site du Sénat :

<https://www.senat.fr/questions/base/1997/qSEQ970802280.html>

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, article 10

<https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/droit-national-en-vigueur/constitution/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>

Identité et altérité

[identité et altérité - réseau canopé \(reseau-canope.fr\)](http://identite-et-altérité - réseau canopé (reseau-canope.fr))

Lien vers le rapport annuel de 2020

<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/278766.pdf>

Site internet de la MIVILUDES

<https://www.MIVILUDES.interieur.gouv.fr/missions>

- Autres sources

Canon N° 171, Code de Droit Canonique CIC/1983

<https://www.droitcanonique.fr/codes/cic-1983-1/c-171-cic-1983-171>

« Identité groupale », thèse

http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2005.schiex_s&part=105562

Annexes

- Lexique propre aux Témoins de Jéhovah :

Apostasie

État de celui qui prône des doctrines contraires (au moment où il le prône) à l'enseignement de l'organisation des Témoins de Jéhovah ou qui renie la doctrine des Témoins de Jéhovah. Pour les Témoins de Jéhovah, l'apostasie est une cause d'excommunication. Une personne excommuniée devient parfois apostat. Tout contact avec un excommunié doit être absolument évité

Armageddon

Guerre ultime opposant Jéhovah Dieu et son Royaume messianique à l'humanité, à laquelle seuls ses adorateurs fidèles survivront, et à la suite de laquelle le Paradis terrestre sera restauré.

Béthel

Nom hébreu (signifiant « maison de Dieu ») utilisé par les Témoins de Jéhovah pour désigner leur siège mondial à Brooklyn (New York) ou l'une de ses filiales dans le monde.

Bonne nouvelle du Royaume

Message contenu dans l'Évangile (dont le mot grec d'origine signifie « bonne nouvelle ») à propos de l'instauration du Royaume messianique de Dieu. Il est prêché par les Témoins de Jéhovah.

Collège central des Témoins de Jéhovah

Autorité spirituelle de l'organisation des Témoins de Jéhovah, composée d'une douzaine de membres oints installés au siège mondial à Brooklyn.

Congrégation

Communauté locale, composée en général d'une centaine de membres, qui se réunit régulièrement pour les offices religieux (réunions de la congrégation) dans une « Salle du Royaume ». Le terme congrégation a été remplacé par assemblée ou assemblée locale en 2018.

Derniers jours

Période ayant débuté en 1914, date à laquelle Jésus Christ aurait été intronisé comme « roi régnant » dans les cieux. Cette période se termine à Armageddon.

Esclave fidèle et avisé

Petit nombre de membres oints sur Terre, qui seraient chargés de transmettre l'enseignement biblique aux humains (Matthieu 24,45-47). Parfois appelé Intendant fidèle.

Étude biblique

Pour les Témoins de Jéhovah, il s'agit de l'examen de la traduction du monde nouveau de la bible éditée par l'organisation, à l'aide d'un ouvrage aussi édité par l'organisation, avec une personne intéressée par l'enseignement des Témoins de Jéhovah. L'objectif étant de la convertir au mouvement jusqu'au baptême, ou si la personne est baptisée depuis peu, de la maintenir dans le mouvement.

Excommunié

Personne qui ne fait plus partie de l'organisation des Témoins de Jéhovah à la suite d'une excommunication. Les Témoins de Jéhovah réduisent au minimum tout contact avec une personne excommuniée, évitant ainsi de lui adresser la parole ou de la saluer et ce, jusqu'à son éventuelle réintégration au sein de l'organisation des Témoins de Jéhovah.

Frère et Sœur

Appellation que les Témoins de Jéhovah utilisent pour désigner leurs membres baptisés.

Jéhovah

Terme est utilisé par les Témoins de Jéhovah pour désigner leur Dieu dans leur traduction de la bible. Ce terme résulte en fait du mélange entre les consonnes de YHWH (le tétragramme) et les voyelles du mot « Adonai » (Seigneur) par lequel on remplaçait le tétragramme dans la lecture à haute voix.

Monde

Lorsque les Témoins de Jéhovah parlent du monde dont ils se tiennent séparés, ils sous-entendent la société humaine éloignée de Dieu, autrement dit ceux qui ne sont pas Témoin de Jéhovah. Selon leur doctrine, c'est ce monde méchant (ou système de choses) qui sera détruit lors de l'intervention de Dieu à Armageddon, et non la Terre.

Monde nouveau

Nom donné par les Témoins de Jéhovah au paradis terrestre à venir et auquel ils croient.

Péché

Est considéré comme tel tout ce qui est prohibé par les Témoins de Jéhovah. Cela inclut les relations sexuelles en dehors du mariage, l'utilisation de drogues ou de tabac, l'abus d'alcool, etc. Le fait de remettre en cause ouvertement l'enseignement est aussi considéré comme un péché (apostasie). S'il est baptisé Témoin de Jéhovah, un pécheur qui ne se repent pas peut être excommunié.

Pionnier auxiliaire

Proclamateur baptisé qui s'engage volontairement, avec l'accord des responsables locaux, à consacrer un minimum de 50 heures dans l'œuvre d'évangélisation dans le mois pour lequel il a postulé.

Pionnier permanent

Proclamateur baptisé à plein temps, qui s'engage volontairement, à consacrer un minimum de 840 heures dans l'œuvre d'évangélisation dans l'année en cours.

Pionnier spécial

Proclamateur baptisé à plein temps, pris en charge par le siège national des Témoins de Jéhovah.

Prédication

Activité d'évangélisation. Elle peut prendre plusieurs formes : de porte en porte, dans les rues, par courrier ou par téléphone. Une visite à domicile ou une étude biblique compte aussi comme de la prédication.

Proclamateur

Membre d'une église locale, baptisé ou non, mais approuvé par le collège d'anciens, qui prêche régulièrement.

Proclamateur inactif

Témoin de Jéhovah qui ne consacre plus de temps à l'activité d'évangélisation depuis six mois ou plus.

Rapport d'activité (ou de service)

Feuillet récapitulatif indiquant la participation à l'évangélisation : nombre d'heures, de nouvelles visites et d'études bibliques effectuées ; nombre de publications distribuées. Il est remis une fois par mois par chaque proclamateur.

Refroidi(e)

Terme utilisé de manière non officielle pour désigner un membre qui ne prêche plus et n'assiste plus aux réunions, sans toutefois être excommunié(e) ou s'être retiré(e) volontairement de l'organisation.

Responsable de circonscription

Responsable itinérant chargé de rendre visite aux assemblées locales composant une circonscription, en général deux fois l'an.

Retrait volontaire

Demande d'une personne ne souhaitant plus être associée à l'organisation des Témoins de Jéhovah. Celle-ci sera considérée de la même façon qu'une personne excommuniée.

Salle d'Assemblées des Témoins de Jéhovah

Lieu de culte où se tiennent certains rassemblements annuels, auxquels assistent des assemblées locales regroupées en circonscription ou en district. Elle appartient à une association régionale des Témoins de Jéhovah.

Salle du Royaume

Lieu de culte où se réunissent une ou plusieurs assemblées locales. Elle est gérée par une association locale des Témoins de Jéhovah. Le Royaume messianique étant à leurs yeux le thème principal de la Bible, les Témoins de Jéhovah ont trouvé ce nom approprié pour leurs salles cultuelles.

Service du champ

Activité de prédication effectuée par les fidèles.

Surveillant de circonscription

Responsable itinérant chargé de rendre visite aux assemblées locales composant une circonscription, en général deux fois l'an. On dit responsable de circonscription depuis 2018.

Système de choses

Le monde actuel considéré comme mauvais. Les Témoins de Jéhovah en annoncent la fin, et l'établissement d'un monde nouveau.

Vérité

Désigne l'ensemble des dogmes et croyances des Témoins de Jéhovah. Être dans la vérité signifie être Témoin de Jéhovah

Grille d'entretiens semi-directifs

Thème	Questions
La vie au sein des Témoins de Jéhovah : vivre en tant que « Nous »	<ul style="list-style-type: none">- Présentation personnelle- Comment avez-vous intégré le mouvement ?- Combien de temps êtes-vous resté dedans ?- Quel en était votre ressenti ?- Comment perceviez-vous le monde extérieur, les personnes extérieures aux Témoin de Jéhovah ? et comment perceviez-vous les membres des Témoin de Jéhovah ?- Comment perceviez-vous l'excommunication lorsque vous étiez dedans ?
Le processus d'excommunication : le passage du « Nous » aux « Eux »	<ul style="list-style-type: none">- Quelles ont été les raisons de votre excommunication ?- Il y a-t-il eu un déclic qui vous a amené à sortir du mouvement ? Lequel ?- Comment s'est passée votre excommunication ? (comité de discipline religieuse, lettre d'excommunication, etc.)- Comment percevez-vous l'excommunication aujourd'hui ?- Après l'excommunication, comment percevez-vous le monde extérieur, les personnes extérieures aux Témoin de Jéhovah ? et comment percevez-vous les membres des Témoin de Jéhovah ?
Les conséquences	<ul style="list-style-type: none">- Quelles ont été les conséquences de votre histoire avec Les Témoins de Jéhovah et de votre excommunication sur votre vie ?- Vos relations avec les membres Témoin de Jéhovah ont-elles changé à la suite de votre excommunication ?
Les solutions	<ul style="list-style-type: none">- Peut-on sortir du mouvement ? Comment ?- Comment vous sentez-vous aujourd'hui après être sorti ?

Retranscriptions d'entretiens

Entretien 1 – Vanesa

Valentina

Alors, Vanesa, est-ce que vous pouvez vous présenter rapidement ?

Vanesa

Je m'appelle Vanessa Prieto, j'ai 39 ans, je suis espagnole, je suis née à Barcelone. Je j'habite actuellement à Paris depuis 9 ans et je suis comédienne, actrice, chroniqueuse.

Valentina

Vous pouvez nous raconter comment avez-vous intégré le mouvement des Témoins de Jéhovah ? Quel âge aviez-vous ? Comment ça s'est passé ?

Vanesa

Je n'ai pas vraiment intégré le mouvement des témoins de Jéhovah puisque je suis née dedans, j'appartiens à une famille de témoin de Jéhovah. Dont les parents et les grands-parents se sont convertis. Voilà, c'est au niveau de mes 2 grands-parents paternelles et maternelles qu'il y a eu une conversion. Et avec cette conversion, les 2 familles et tous les membres de des 2 familles ont intégré la secte et ça a donné des enfants, des petits-enfants, tous sont des témoins. Donc je n'ai pas intégré. Je suis née dedans depuis le début : j'ai baigné dedans.

Valentina

Donc vous n'avez pas réellement choisir choisi d'intégrer le mouvement à l'âge adulte ?

Vanesa

Non, je n'ai rien choisi : quand on est dedans on ne choisit pas d'y entrer. On ne choisit même presque pas de sortir.

Valentina

C'est donc quelqu'un qui vous a imposé le baptême, on peut dire ? et si oui, c'était à quel âge ? Dans quelles conditions s'est déroulé votre baptême ?

Vanesa

Quand est témoin de Jéhovah la tradition, pour le dire comme ça, au moins la tradition à mon époque, et dans mon contexte où j'habitais à Barcelone dans les années 90, les habitudes voulaient que les enfants qui naissent témoins de Jéhovah, à l'adolescence, il faut se baptiser, on ne nous le dit pas vraiment comme ça, mais on nous les conseille fortement. Ça peut se faire plus tard. Ça peut se faire plus tôt, euh, mais dans les habitudes, c'était la normalité de se faire baptiser à l'adolescence donc. Je me suis fait baptiser à 15 ans. Soi-disant par choix personnel, mais il n'y a pas vraiment de choix personnel dans la secte. Mais c'est parce que c'était ce qui était prévu pour moi, ce qui était attendu de moi. Je vivais une situation personnelle dans ma maison, dont les relations étaient assez tendues. Je savais que c'était espéré de moi de faire ça. J'espérais aussi avec beaucoup de naïveté, que le fait de me faire baptiser ça soulagerait les relations à la maison.

Valentina

Donc vous aviez quand même déjà, à 15 ans, une certaine conscience de votre non-volonté de vous baptiser ou à l'époque, vous ne vous rendez même pas compte et vous l'avez juste fait pour faire plaisir, par exemple, à votre famille dans votre cas. Est-ce que vous vous rendiez compte de l'impact de ce geste ?

Vanesa

Alors, j'étais très consciente. De ce que de ce qui allait se passer. Je le savais, je pense que je l'ai su très tôt, que les choses n'allaient pas bien se passer pour moi dans le contexte de la secte. Je savais très bien que le baptême, forcément, allait m'amener à la rupture totale. Plus tard ou plus tôt. Mais c'était. Comment, comment vous dire ? Je ne pouvais pas faire différemment à l'époque.

Valentina

Vous vous sentiez obligée en quelque sorte ?!

Vanesa

Je me sens, je me sentais obligé. Oui, même si peut-être les mots n'étaient pas ça. Mais les choses étaient en place pour moi comme pour me conduire vers ça. Mais je savais au fond de moi que, à un moment donné, il y aurait une rupture et qu'avec le fait d'être baptisé cette rupture serait radicale.

Valentina

Hum. Et vos parents ou d'autres membres de la Communauté, vous sentez qu'ils vous mettaient beaucoup de pression pour que vous vous baptisez, avec des gestes, des mots, voire parfois du chantage par exemple, qu'ils vous disaient des choses très directes « si tu te, si tu ne te baptises pas, il se passera ça. Ou au contraire, si tu te baptises, tu vas être sauvé ou tu seras protégé du monde » ou des phrases comme ça ou c'était plus une pression indirecte ?

Vanesa

J'ai senti que la pression, elle n'était pas seulement dans les baptêmes ou dans le fait de se faire baptiser ou pas. La pression ? Elle était présente presque à tout moment de la vie parce qu'il y a toute une façon de vivre et d'exister qui est propre à tous ces dogmes et ces règles. Que vous devez suivre au jour le jour. Donc à un moment donné, j'avais fini un parcours, un parcours de formation religieuse qui amène forcément au baptême parce que pour les enfants ou les jeunes adolescents, il y a tout un parcours : des livres qu'il faut étudier soit avec un adulte, soit avec ses parents. Et une fois que ce parcours est fini. Ah bah, c'est le baptême.

Valentina

Oui, il n'y a pas d'autre choix que le baptême ou alors il y a d'autres choix ?

Vanesa

Oui, sinon on reste dans une espèce de... On ne sait pas trop, on patauge un peu et ça ce n'est pas bon et il faut toujours avoir une direction. Donc une fois que j'ai franchi d'autre pas comme allait frapper aux portes, je suis devenu proclamatrice. Et peu après ça, j'ai continué mon étude religieuse et il fallait le baptême donc... J'allais le faire à 14 ans, mais je ne sais pas pour quelle raison, je me suis dit, je vais attendre un an de plus. Et j'ai attendu un an de plus : mes parents, ils n'ont pas trop réagi, ils n'étaient pas très contents, mais ils ont pas trop réagi, très mal. Mais dans tous les cas, je n'entendais pas de discours très embêtant du genre « Ah, il faut que tu te baptises » et je n'avais pas cette pression parce que je disais de moi-même que je voulais me faire baptiser mais que ça serait un an plus tard.

Valentina

Et combien de temps êtes-vous restée dedans ? Donc, vous vous êtes baptisée à 15 ans et puis vous êtes restée jusqu'à quel âge dans le mouvement ?

Vanesa

Je suis resté jusqu'à mes 19 ans.

Valentina

Donc jusqu'à vos 19 ans, vous étiez officiellement baptisée, reconnue comme témoin de Jéhovah ?

Vanesa

Oui, oui, exactement.

Valentina

Et quand vous étiez dedans, vous vous sentiez comment ? Quel était votre ressenti, est-ce que c'était tout de suite quelque chose de négatif, est-ce qu'il y a eu quand même une période, peut-être initiale où vous vous sentiez plutôt bien, plutôt accepté ?

Vanesa

Alors, par moment, je me disais « c'est vrai, c'est vrai, c'est vrai il ne peut pas y avoir autre chose. » Je voulais y croire et j'y croyais à fond et je faisais toutes mes études. Je préparais tous mes trucs. Mais d'un autre côté, il y avait un truc qui me faisait dire « Ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible que c'est Dieu, qui est censé de t'aimer, que cet amour qui devrait être partout, ne se traduise rien que chez toi, de la manière dont ça s'est traduit. Moi, chez moi, personnellement, j'ai vécu beaucoup de difficultés dans la relation à mes parents et à mon frère, et ma sœur aussi, mais surtout avec mes parents. C'est ça a été toujours très difficile. Même quand j'étais un enfant, une bonne témoin de Jéhovah, j'ai pas de bons souvenirs de mon enfance. Donc il y avait cette espèce de lutte intérieure de je voulais y croire, mais ce qui est ce que je vois autour de moi, je n'aimais pas. Je crois que depuis très tôt j'ai su que Dieu n'était pas là.

Valentina

Donc les actions des personnes, des membres TdJ pas les croyances on va dire vous n'avez pas remis tout de suite en question les croyances, mais plus les comportements des témoins que vous voyez autour de vous, c'est ça ?

Vanesa

Oui, les croyances, c'est venu après. Quoi que... j'ai eu toujours beaucoup de difficultés à adhérer à certains dogmes. Parce que ça me semble innaturel. Pas croire à la vie après la mort, c'était très difficile pour moi d'y croire. D'un autre côté, comme on a des réponses faites à toutes les questions existentielles, c'est très facile de s'y attacher à ça et c'est pour ça que souvent je voulais m'y attacher. Très fort. Mais il y avait d'autres choses qui me disaient Mais ce n'est pas possible, c'est contre-nature, quelque part, bon, c'est long mon ma. Et puis il y avait un discours de « ce que tu dois faire toi » : tu dois aller taper des portes, tu dois faire ton étude, tu dois te comporter comme ci comme ça, tu dois pas critiquer, tu dois pas mentir. Mais ce que je voyais chez moi ? Je n'ai jamais vu mes parents ou très peu, aller taper des portes. L'étude des familles qui est une tradition qu'il faut faire une fois par semaine avec sa famille en étude. J'ai une fois en souvenir d'avoir fait ça en famille. Vous voyez là la dichotomie entre les discours et les actes ? Ça, ça clochait tout le temps. Tout le temps. Et ça, c'est de plus en plus évident quand je grandissais, parce que grandir en tant que témoin de Jéhovah, ça veut dire assumer un certain degré de responsabilité. Vous devez faire des discours. Vous devez aller taper des portes. Vous devez faire une étude. Donc tout ça chez moi, on me disait, il faut que tu fasses ça. Mais je ne voyais pas les autres faire autant.

Valentina

Et quand vous voyez ça, on va dire cette sorte d'hypocrisie finalement qu'il y avait ce décalage entre les paroles comme vous dites, entre les ordres qu'on vous donnait, et puis le les actes, ça vous faisait sentir comment alors, qu'est-ce que vous ressentiez à ce moment-là ?

Vanesa

De l'impuissance. De la colère, de l'incompréhension. Pas seulement parce que tout ça a lieu, mais surtout parce que ça vient de vos parents, ceux qui doivent vous protéger, vous guider, être un exemple pour vous ? Et quand c'est en répétition permanente, ça crée beaucoup de confusion.

Valentina

Et vous pensez que vos relations, que ce soit par exemple avec vos parents ou avec les autres Témoins de Jéhovah à l'époque, étaient dictés par leur foi, par leurs croyances. Est-ce que si vos parents ou vos amis de l'époque n'étaient pas témoins, les relations auraient été très différentes ?

Vanesa

Toutes les relations, sociales, amicales, de famille, surtout ces 3, elles sont soumises au fait de partager la même foi. Les autres relations, par exemple celles du travail, pas tellement : ce sont [les TdJ] des gens qui travaillent en société, qui sont intégrés dans la société donc bon, ils doivent cohabiter avec les autres. Mais toutes les autres relations, elles sont soumises à partager la même foi, donc non, je n'aurais pas eu les mêmes amis, je n'aurais pas eu la même relation à mes parents, si je n'avais pas été témoin de Jéhovah, mais dans tous les cas, enfant, on ne peut pas décider de ne pas être témoin de Jéhovah ? Donc enfin je n'aurais pas pu dire « Ah non mais je ne veux pas. » Déjà, je ne voulais pas l'être et j'ai dû faire semblant pendant très longtemps de vouloir l'être et j'ai dû essayer de me convaincre et passer par des hauts et des bas et des folies psychologiques parce que j'essayais de me convaincre que c'était la vérité, que ça ne pouvait pas être si mauvais que ça, que chez les gens autour de moi ou surtout la famille qu'il y avait des décalages, mais bon, pour moi c'était une manipulation tellement forte et tellement profonde parce que ça commence à vous manipuler dans tous les aspect de votre vie : le sentimental, l'intellectuel, les psychologie, le relationnel, le spirituel.

Valentina

D'accord, et comment s'est passée votre communication ? Par quel processus êtes-vous passée ? Et aussi pourquoi avez-vous été excommuniée ? Comment ça s'est passé tout ça ?

Vanesa

À partir de mon baptême, quand je franchis le pas, je crois que je me suis vraiment rendu compte d'où j'avais mis les pieds, même si je le savais déjà et donc très peu de temps après, j'ai commencé à ne plus assister aux réunions hebdomadaires, ce qui a rendu la cohabitation avec mes parents très difficile. J'ai cherché des boulots qui faisaient que je ne puisse plus assister aux réunions : c'était mon excuse. En fait, je ne savais pas trop comment faire. Mais je savais que je ne voulais pas et donc j'essayais de m'éloigner tout en douceur. J'aurais voulu rester inactive. M'éloigner, devenir autonome indépendante, partir de chez mes parents d'une façon plutôt dans la paix. Et faire ma vie en restant, vous voyez sans quitter vraiment. Ça, à l'époque, c'était, c'était mon idée de partir doucement et peut-être faire un choix plus radical plus tard, une fois que j'aurais pu... que je me serais sentie de le faire. Assez libre, assez autonome,

assez forte pour le faire. Mais en gros, ça ne s'est pas passé comme ça. J'ai commencé à sortir avec un homme qui n'était pas témoin de Jéhovah, qui n'allait pas le devenir et que je n'avais aucune intention qu'il le devienne et que j'avais aucun intérêt à le convertir ni quoi que ce soit de tout ça. Et donc ma mère a su que je fréquentais cet homme et elle m'a dit qu'elle était au courant. Et que du coup, j'avais pêché. Et que comme j'avais pêché, il fallait que je le dise à aux anciens. Et elle m'a dit ces mots-là « Soit tu changes, soit tu t'en vas ». Et je lui ai dit « écoute, je m'en vais » Je veux bien que ça soit moi qui annonce ça. Aussi bien à mon père qu'aux anciens. Donc, donne-moi quelques jours, pour faire mes valises, trouver un appartement. Et ce sera moi qui vais parler avec les personnes à qui je dois parler et je partirai.

Valentina

Comment s'est passé la communication du coup ? Vous avez dû passer par un comité de discipline religieuse, vous avez décidé de vous excommunier vous-même ? Comment s'est passé le comité, si c'est le cas, quel type de question les anciens vous ont posait ?

Vanesa

En fait, ma mère, elle m'a devancé, elle a parlé à tout le monde. Mes parents avaient déjà appelé les anciens et je crois les anciens m'ont convoqué. Et donc j'étais allée à cette réunion. Il y avait 3 anciens avec qui j'avais grandi. Donc vous imaginez une femme de 19 ans avec 3 mecs de plus de 60 ans ? Il n'y a aucune femme, aucun avocat. Et aucun adulte, pas de témoin de cette réunion-là. Donc on m'a demandé quelle ma situation. Je leur ai dit que je sors avec un homme. J'ai des rapports sexuels avec lui. Je ne veux pas être, je ne veux plus être témoin de Jéhovah et voilà. Je ne le regrette pas. Je vais continuer d'ailleurs à faire ma vie telle qu'elle est aujourd'hui. Et donc je sais qu'il faut excommunier. Ils n'ont pas trop posé des questions par rapport à la repentance, parce que j'ai dit depuis le début que je n'étais pas repentie, que je ne regrettais rien et que j'allais continuer comme ça.

Valentina

D'accord et donc ils vous ont dit tout de suite que vous étiez excommuniée ?

Vanesa

Pas tout de suite en fait. Ils devaient d'abord juger de par eux-mêmes jusqu'à quel point j'avais pêché. Et donc ils m'ont dit du quelque chose du genre « donc vous avez des rapports sexuels avec ton copain.

Tu peux nous parler de tes rapports sexuels, comment ça se passe ?

Et là je lui ai dit, bon, écoute, tu es adulte, moi aussi, tu sais ce que c'est d'avoir un rapport sexuel et moi aussi. Je ne donnerai pas de détails de mes rapports sexuels. Et je ne parlerai pas de mon intimité avec vous. Alors, on a dérivé sur d'autres questions : « est-ce que tu penses que tu as été trop influencé par tes relations non-Témoin de Jéhovah ? Ils ont voulu me montrer ce que sont « les mauvaises compagnies », à l'aide de textes bibliques, tout ça. Et parce que c'était connu, que je fréquentais d'autres personnes qui n'étaient pas des témoins Jéhovah.

Valentina

Et donc vous dites que vous aviez déjà des amis de l'extérieur ? Finalement, des amis que parmi les témoins de Jéhovah, on appelle « les personnes du monde. » Quand vous étiez témoin de Jéhovah, vous les perceviez positivement alors ces personnes-là, malgré les propos des Témoins de Jéhovah envers les personnes du monde ?

Vanesa

On nous a inculqué que les personnes du monde ne sont pas forcément honnêtes et pas forcément bien. Très tôt, j'avais un regard différent sur les gens en général. Quand je voulais m'efforcer d'être témoin, je me disais, « Ah, tu vois, c'est mal, c'est mal et ça c'est mal et ça c'est mal aussi. » Mais quand j'écoutais l'autre partie de moi, qui était plus éveillée, je me disais « Mais c'est comme tout le monde, parce que je vois aussi des comportements mensongers et des trucs qui ne vont pas chez les Témoins ». Je n'avais pas un regard négatif sur les gens « du monde ».

J'ai beaucoup appris à mes remettre en question par des questions qui m'étaient posées par mes copines de de l'école ou après par les collègues de travail. Après, quand j'ai commencé à travailler, c'était une autre histoire : j'étais déjà vraiment un peu plus dehors. Pendant les années de l'enfance ou de la jeune adolescence, parfois, il y avait des moments où j'aurais voulu que mes copines [du monde] deviennent témoins de Jéhovah pour qu'elles soient au paradis. Mais mis à part ça, je n'avais pas un regard « spécial » pour les gens du monde. C'était personnes comme moi, comme tous. En général, je me fais des relations comme ça, très simplement. En général, je j'avais des relations parmi mes collègues comme parmi les

gens de la congrégation. Sauf que j'aimais plus les gens de classe que de la congrégation. Au fur et à mesure que j'ai grandi, ça a grandi aussi. **J'aimais plus mes potes que les gens de la congrégation, et je n'étais pas vraiment intégrée dans ma congrégation. Je ne me suis jamais sentie intégrée.** Il y avait moi et une copine et le groupe de jeunes qui étaient les gens cool.

Valentina

Donc déjà quand vous étiez dans le groupe, vous vous sentiez quand même déjà exclue finalement de ce groupe ? Auquel vous vous apparteniez.

Vanesa

Pas dans tous les aspects, mais dans l'aspect amitié avec des gens de mon âge et parce que enfants et adolescents, jeune adulte, et cetera. Il te faut des gens de ton âge à peu près pour te différencier de tes parents, pour toi, pour avoir ton cercle à toi, pour avoir tes amis. Et les discours disaient tout le temps, il faut avoir des amis dans la secte.

Valentina

Quel était donc votre regard envers les membres témoins de Jéhovah. Vous voulez percevoir comment quand vous étiez dedans, qu'est-ce que vous pensiez d'eux comme groupe, comme communauté. Dans vos relations avec eux aussi, vous vous sentiez comment ?

Vanesa

Il y avait plusieurs choses. Moi, tant que je n'étais pas chez moi et que j'étais chez les autres, ça allait. J'étais bien et mes amitiés étaient assez mélangées : j'avais aussi des amis et surtout des copines filles dans la congrégation que j'ai fréquentée beaucoup. Donc, tant que j'étais dehors de chez moi, j'étais bien. Donc mon avis c'était qu'il y avait certains qui étaient bien. Il y avait d'autres qui n'était vraiment pas bien, mais on m'a toujours dit « il ne faut pas se mêler des affaires des autres. » Alors que on est censé dévoiler les péchés ! Moins bien dans le sens qu'ils ont aussi des torts, qui se trompent aussi, surtout beaucoup de façade, beaucoup d'hypocrisie. Mais il faut donner une certaine image. Et je ne comprenais pas pourquoi. Un groupe qui prône la vérité et l'honnêteté, la pureté du groupe et pourquoi la réalité que je voyais, était différente : chez mon voisin, il y avait des enfants maltraités ? mais on ne va rien dire. Laisser donc, nous, on garde notre image, eux, ils gardent la sienne, mais on ne va pas aller semer le dessin. Et donc encore une fois, une confusion extrême. Parce que lorsqu'il s'agissait de mes pêchés, tout le monde en parlait autour de soi, mais moi, je ne pouvais pas parler de ce qui se passait chez les autres.

Valentina

Comment vous analysez la pratique de l'excommunication chez les Témoins de Jéhovah, comment vous l'expliquez ?

Vanesa

Alors, même étant petite et dans la secte, je ne comprenais pas. Je n'ai jamais compris pourquoi il fallait même plus adresser un mot à qui que ce soit. Si la personne n'était pas en prison, si elle n'avait pas violente où tué quelqu'un. Je ne comprenais pas pourquoi moi, qui ne sais pas ce qui s'est passé, pourquoi je devrais ne pas là regarder, ne pas lui parler, ne pas lui dire bonjour. Même s'il avait péché même s'il était pas repenti de son péché qui étais-je pour ne plus dire une parole à quelqu'un que j'avais fréquenté, vu parler et cetera, donc ça. Pourquoi ça se passait avec cette dureté ? Et quand on me disait « C'est l'amour de Dieu, il faut leur montrer qu'on les aime. » Et c'est on leur tournant le dos qu'on va leur montrer que ce qu'ils font c'est mauvais et qu'ils vont revenir, je n'ai jamais compris. J'ai trouvé ça extrêmement dur. Il n'y avait pas d'humanité dans ces actes-là, ni de divinité.

Valentina

Et vous l'expliquez comment alors à l'époque, vous vous ne l'expliquiez pas ? C'est ça ? Quand une personne était excommuniée, est-ce que vous arrivez à trouver des raisons pour lesquelles cette personne avait pu recevoir ce comportement ? Ou alors déjà quand vous étiez dedans, juste vous ne compreniez pas pourquoi.

Vanesa

Je ne comprenais surtout pas la façon dont ces personnes étaient traitées. Même si on m'a dit toujours « une fois que tu connais la parole des dieux, tu ne peux plus t'en détacher. Donc, les conséquences sont l'excommunications etc. etc. Donc dans la théorie je comprenais le chemin à suivre, mais l'acte humain de

on parlait plus à quelqu'un ? Ça, c'était quelque chose qui m'échappait complètement. Et aujourd'hui, je le vois comme une pratique pour éviter tout contact avec celui ou celle qui est partie et pour éviter toute influence extérieure. Plus tu bloques les membres, plus tu les protèges, donc si on laisse un peu passer, si tu te dis « c'est pas grave, on va leur parler, on va leur dire bonjour, on va prendre un café » si on les traitait normalement, cette personne-là qui vient de partir elle va sûrement influencer les groupes, parce qu'elle a vu quelque chose qui ne va pas, parce qu'elle dénonce, parce qu'elle n'y croit plus, parce qu'elle a trouvé d'autres choses et peut-être qu'il va vouloir aussi partager cette nouvelle vie, cette joie, cette liberté. **Et donc quand tu bloques toute relation tu protèges le groupe.**

Valentina

Tu le protèges de quoi ? Qu'est-ce qu'il se passerait si une personne excommuniée avait des relations avec une personne témoin de Jéhovah, que cette personne voulait partager ses opinions, ses nouvelles croyances. Qu'est-ce qui se passerait pour la personne Témoin de Jéhovah ?

Vanesa

Bah que ça la remettrait en question.

Valentina

Et vous pensez que les Témoins de Jéhovah ne veulent pas cette remise en question ?

Vanesa

Ah non, les témoins ne veulent pas de remise en question, ils ont des réponses à toutes les questions et surtout aux questions existentielles qui tracassent l'homme depuis la nuit des temps.

Valentina

Merci. Je reviens aussi sur une autre question que je vous avais posée, donc de comment vous perceviez les personnes dîtes du monde et comment vous perceviez les membres Témoins de Jéhovah. Est-ce que lorsque vous avez été excommunié, ces perceptions ont changé ? Elles se sont renforcées, elles ont changé où vous avez gardé plus ou moins les mêmes perceptions dedans et dehors ?

Vanesa

Alors par rapport aux gens dehors, ça n'a pas beaucoup changé parce que j'avais un avis, je dirais un peu neutre. Par rapport aux témoins, je pense 2 choses : la première, c'est que pour la plupart des personnes que j'ai côtoyées avaient une fois sincère, même si elles faisaient des actes qui vont contre la vie en général.

Mais il y a des choses qui ont changé. Je me suis beaucoup aperçue des comportements très, très tordus, pervers qui sont mises en place, dont je ne me rendais pas vraiment compte en étant dedans, même si je pouvais avoir l'intuition et tout. Aujourd'hui je pense que c'est un groupe de personnes, qui suivent des dogmes d'un homme qui a manipulé des écrits pour les lire à sa façon, qu'il a manipulé par la suite énormément de monde. Que c'est du lavage du cerveau, que c'est de la manipulation, qu'il y a un manque de liberté absolue dans tous les aspects de votre vie, vous n'êtes pas libre de rien. Ni de vous ni de vos pensées : vous n'êtes même pas libres de vos pensées.

Valentina

Et aujourd'hui, qu'est-ce qui vous a fait prendre conscience ? De tout ça ? Comment vous êtes arrivé jusque jusque-là ? Jusqu'à cette perception nouvelle du groupe, ou du moins plus approfondie ?

Vanesa

Le temps, la distance. Je me suis intéressée aussi à comment ils fonctionnaient, j'ai lu des choses par rapport à la secte. J'ai pris du recul pour voir. Je me suis rendu compte que j'ai vécu des choses dont je n'étais pas conscient sur le moment. Comme des abus, des attouchements, et cetera. Par plusieurs personnes de mon entourage. J'ai vu les injustices que je vivais et qui vivaient des autres. J'ai fait aussi des thérapies qui m'ont permis parler, mettre des mots, prendre de la distance.

J'ai regardé pas mal des documentaires qui ont été faits sur la secte et j'ai vu aussi des fictions, des films de fiction qui évoquent certes certaines thématiques de la secte. Et ça m'a énormément aidé parce que c'était comme voir ma vie. Et une autre chose qui m'a beaucoup aidé, c'est le témoignage. Mon propre témoignage, En parler avec des amis, avec des connaissances, mais parce que c'est un sujet tellement méconnu que on m'a souvent posé des questions et je pense que d'autres doivent vivre la même chose et donc le fait d'en parler, ça m'a beaucoup aidé parce que il y a une partie de la reconnaissance de la souffrance. Ça m'a beaucoup aidé.

Valentina

C'est super intéressant de l'avoir comme élément réflexion. Merci. Et pour passer à aujourd'hui, quelles ont été les conséquences de votre excommunication sur votre vie ?

Vanesa

D'abord, ne plus être témoin de Jehovah a favorisé que j'aie vers ma propre liberté. Je suis quelqu'un de plus libre, de moins esclave, des plus éclairé, des plus humaine, de plus ouverte au monde.

Il y a beaucoup de choses qui restent à l'intérieur : des mécanismes et des automatismes qui restent là, par exemple, les jugements. J'ai tendance à juger ou à porter des jugements. Mais il y a beaucoup, il y a, il n'y a que du bon. **Ne pas être témoin de Jéhovah, pour moi, c'est que du bon**, Je peux chercher à être moi-même, je peux me tromper, je faire ma vie comme je l'entends. Donc il y a beaucoup plus de possibilités d'existence. Avoir été témoins a des conséquences aujourd'hui sur ma façon d'être. Oui, parce que parce qu'il y a des mécanismes, des automatismes, des peurs, des messages que j'ai entendus, qui reviennent sûrement inconsciemment. Pour moi, ça n'a que des avantages. Ma vie avec la famille depuis le début, elle a été difficile, très difficile. Donc aujourd'hui, je n'ai de relations avec presque personne. Pas de message, pas d'appel, pas de fréquentation. Voilà, Je n'ai pas de relations avec eux. Ils ne savent pas ce je suis vivante ou morte. Moi je ne sais pas non plus. Ça fait mal, même aujourd'hui, parce qu'il y a un endroit en moi où il y a un abîme des solitudes et causé par le fait d'avoir été communiquée. Savoir que ma mère et mon père sont en vie mais qui ne veulent pas me parler, qu'ils ne veulent pas être en relation avec moi ça me fait quand même souffrir, même aujourd'hui.

Valentina

Par rapport à votre vécu. En tant que témoin de Jéhovah, est ce que vous ressentez que même après, euh, après être sorti même aujourd'hui, par exemple, il y a encore, comme vous le disiez tout à l'heure, peut être des réflexes ou bien des pratiques, des croyances qui sont, qui sont restés ancrés en vous et parfois même inconsciemment, parfois même involontairement ? Vous vous dites ça, je fais ça parce que euh, à cause de mon vécu dans les Témoins de Jéhovah ou pas forcément

Vanesa

Oui, je crois qu'il y a des choses en moins aujourd'hui : Il ne faut pas trop réussir, il faut être très discret, Il faut passer inaperçu. J'ai fait des choix de vie aussi, qui qui m'ont amené contre ça? Je suis comédienne, donc euh, je, ce n'est pas que je ne veux pas passer inaperçue. Je suis plutôt discrète dans la vie courante, pas très extravagante, mais j'ai choisi un métier qui me confronte beaucoup à ça, à ne pas réussir. Ce métier, il est un peu précaire pour moi. Donc il y a toutes ces parties de faut pas trop réussir. Donc euh, je pense qu'il y a des messages qui sont ancrés et qui me mène à avoir des comportements qui font que je ne fais que reproduire ce qui m'a été dit. Mais ça, c'est en cours. Je travaille sur ça.

Valentina

Oui, oui, oui, c'est tout à fait légitime. En parlant de choses positives peut-on, sortir du mouvement et comment, comment vous vous l'avez fait ? Quelle a été votre processus de sortie, même si vous l'avez déjà en partie expliqué. Donc il y a sûrement une partie de réflexion d'abord intime, individuelle, puis une envie de partage avec d'autres personnes extérieures et cetera. Comment s'est passée votre votre processus de sortie ?

Vanesa

Le processus de sortie, je l'ai vécu avec beaucoup de soulagement, avec beaucoup de peur parce que j'ai confronté. J'ai dû confrontée la vie adulte dans beaucoup d'aspects et je n'avais sûrement pas tous les outils avec moi. Euh, mettre des mots à sortir ma colère, à sortir ma détresse, à sortir toutes ces émotions qui je n'ai pas pu vivre lorsque j'étais en train de les vivre, mais pas seulement. Maintenant, la sortie, c'est toutes les années que j'ai vécu dedans. L'impuissance, la manque de liberté, le manque de liberté, la soumission, tout ce que je vivais au quotidien. C'est en effet que quelques années que grâce à des méthodes diverses et variées, j'ai les J'ai donc pendant très longtemps, ça a été la survie et aujourd'hui j'essaye de vivre. Il y a une chose qui pour moi est très importante, c'est que j'y crois profondément. Un dieu. Je suis très croyante, par croyance, pas par l'intellectualisation d'un dogme. Mais je suis croyante parce que j'ai laissé entrer profondément et même si souvent je suis en colère contre Dieu parce que j'ai vu des choses qui me semble injustes. Je sais, je sais que Dieu a été, il a été là pour moi tout le temps et je sais très profondément que c'est cette étincelle divine qui vivaient en moi qui m'a aidé depuis mon plus jeune âge à mes questions. C'est pour ça que on peut sortir.

Je suis quelqu'un qui est sortie, donc on peut sortir, c'est difficile, c'est très difficile, c'est très dur. Et la tentation d'y revenir, c'est elle est là parce que vous laissez tout, tout, tout derrière vous et donc qui le souhaiteraient, hyper courageux pour ne pas pour.

Euh oui, pas revenir pour ces raisons-là qui sont aussi des raisons légitimes parce que c'est très triste de ne pas avoir à l'ancrage, mais c'est quand même mieux que ce soit et d'être le plus libre possible,

d'appartenir à une secte pour garder ses amis et ses parents à côté de soi. Donc oui, on peut sortir, oui, c'est difficile. Euh, mais c'est possible.

Valentina

Et comment, en quelques phrases, comment c'est possible ? De façon générale, à votre avis, si quelqu'un voulait sortir, comment euh, comment on peut en sortir ?

Vanesa

On ne peut sortir que en se responsabilisant de soi, de son être, sa personne, de sa vie, de son autonomie, de son indépendance. Pour ça il faut bosser, il faut aller de l'avant, il faut être voilà, il faut être fort quoi. Mais c'est plus que l'indépendance, c'est la responsabilité de soi, parce que c'est pas seulement avoir des moyens. C'est la responsabilisation de soi en tant que personne : je n'appartiens plus à cette secte et j'assume toutes les conséquences. Et après si je veux, je porte plainte. Pour moi **c'est un processus de responsabilisation**, absolue et de se prendre en charge et de d'avoir beaucoup de courage et beaucoup des valeurs, des valeurs, profondes pour aller de l'avant parce qu'il n'y a pas le choix : soit vous restez dedans, soit vous êtes là au milieu, en train de patauger. Pour moi, ça c'est une prolongation de témoins et leur hypocrisie pour avoir des avantages soi-disant/

Valentina

Merci et dernière question. Comment vous vous sentez aujourd'hui après ce choix qui a été complexe, qui était important dans votre vie? Comment vous vous sentez aujourd'hui

Vanesa

Par rapport à mon vécu, je mets très en colère, révolté. Je sens beaucoup de violence à l'intérieur de moi. Si j'avais un pouvoir aujourd'hui des destructions de cette institution, je le ferais. Ce n'est pas dans mon pouvoir. Donc j'ai beaucoup de violence emmagasinée contre la secte, contre les personnes avec qui j'ai grandi, moi, mais beaucoup contre l'institution. Donc c'est assez, c'est diffus. Tu vois, Je ne peux pas culpabiliser seulement une personne. On ne peut pas mettre la faute sur quelqu'un, c'est l'ensemble des choses. Ils sont très en colère, peut-être un peu moins contre mes parents. Mais quoique, il y a beaucoup de choses que j'aimais, que je m'accepte, je n'accepterai jamais peut-être un jour. Je ne pardonnerai jamais, jamais. Et c'est très bien comme ça, parce qu'il y a des choses qui sont inacceptables ici comme ça. Mais je suis bien dans ma vie, je suis très bien ma ville, j'aime être en vie. J'aime me réveiller chaque matin. Je me rappelle que pendant des années, surtout à l'adolescence, je ne voulais pas me réveiller.

Et ça n'a plus jamais existé depuis ma sortie. J'aime découvrir d'autres regards sur la religion. C'est d'ailleurs un sujet qui m'intéresse beaucoup. J'aime beaucoup vivre une relation Dieu, un autre regard sur l'invisible à une autre relation, à l'invisible. Pour moi, c'est de l'ordre du magique et que je peux expérimentés. Ça, ça me met en joie. Je suis très contente parce que j'ai fait des rencontres merveilleuses tout au long de ma vie, des personnes qui m'ont accompagnée, soutenue, supportée. Euh, ça, ce ne serait jamais arrivé si, si j'étais resté à la maison. J'ai des amis, j'ai un entourage très solide, c'est assez fluctuant. L'histoire de l'entourage. Pour moi, oui. Je pense que j'investis beaucoup la relation à l'autre puisque je n'ai pas d'autres : père, mère, frères et tout ça ? Donc euh, j'ai investi la relation, ça fait parfois je suis déçue. Voilà peut-être, que je demande trop. Pour les autres, je n'en sais rien. Donc je vois aussi ce genre de comportement en en moins qui ne sont pas sûrement pas très équilibré à un certain moment. Je ne peux pas dire que c'est la voie de la vérité. Chacun son truc, mais je sais que celle-ci est mon chemin, avec tous ses travers et toutes ces difficultés et toutes ses joies et ses merveilles. C'est bon pour moi.

Entretien n.2 - Alice

Valentina

Bonjour Alice, est-ce que vous pouvez vous présenter rapidement ?

Alice

Alors du coup, moi c'est Alice, j'ai 22 ans. Je travaille dans la vente.

Valentina

Merci, Alice. Comment avez-vous intégré le mouvement des Témoins de Jéhovah ?

Alice

Alors je me suis baptisée en janvier 2015 et je me suis faite excommunier en décembre 2021 donc je suis restée dedans 6 ans, 7 ans quasiment.

Valentina

Comment vous avez connu les Témoins de Jéhovah ?

Alice

Mes parents étaient déjà baptisés quand j'étais petite et leurs parents à eux ont connu la vérité, entre guillemets, quand ils étaient déjà jeunes. Donc c'est de famille, en famille quoi.

Valentina

D'accord. Et vous, vous aviez quel âge du coup en 2015 ?

Alice

J'avais 15 ans quand je me suis fait baptisée.

Valentina

D'accord. Et ce baptême, c'est vous même qui l'avez choisi ? Vous étiez consciente de de ce geste ou cela venait plutôt de vos parents ou d'autres personnes ?

Alice

Non, c'était assez conscient, c'était moi qui avais décidé quand j'étais petite. Même maintenant, je suis têtue : quand j'ai une idée dans la tête, je la garde longtemps. Au début, je ne voulais pas me faire baptiser, jusqu'au moment où j'ai eu un déclic et du coup j'ai foncé. Même mes parents m'ont dit plus tard que quand je leur ai annoncé que je voulais me faire baptiser, il pensait que c'était trop tôt pour moi, mais ils ne m'ont rien dit et du coup ils m'ont laissé faire.

Valentina

D'accord et que vous vous souvenez, qu'est-ce qui vous a fait faire ce déclic de vous dire « je veux me baptiser ? » Pourquoi vous vouliez vous baptiser à ce moment-là ?

Alice

Alors je me rappelle que déjà toute petite en 2007, il y avait une assemblée sur le thème du cœur et à l'époque, je me rappelle m'avoir dit dans la tête que je ne voulais pas être témoin là, maintenant tout de suite, mais qu'un jour je deviendrai témoin de Jéhovah parce que ce qui avait été dit sur l'Assemblée, sur le cœur, ça m'avait touché. Je crois que l'autre déclic, c'est parce que j'avais suivi les conseils, tu sais de se rapprocher de ses frères et sœurs, de dire Bonjour à tout le monde et du coup j'étais appréciée dans l'Assemblée et c'étaient mes amis. Donc tu as envie de rester proche de tes amis et faire plaisir à tes amis et aussi il y avait certaines choses qui me plaisaient encore, par exemple, s'efforcer d'être une bonne personne, faire le bien. Donc moi ça me plaisait ça. Parce que si les témoins ont raison sur une chose, c'est que la société est très nulle et ça se passe très mal et du coup on a besoin de principes pour avoir des bonnes relations entre humains. Ça c'est la base et du coup bah comme j'avais que ça devant les yeux, je me disais « Ah bah c'est comme ça qu'il faut faire pour avoir des bonnes relations et pour que ça se passe bien quoi »

Valentina

Vous vous sentiez comment dedans, quel était votre ressenti ? Des Témoins de Jéhovah, de cette organisation, vous vous sentiez comment ?

Alice

Bah du coup, sauf les 2 dernières années, j'étais, j'étais plutôt bien. J'étais même heureuse, je pense, parce qu'à l'intérieur du Mouvement, tu as des objectifs, donc forcément ça te projette. Et puis j'avais quand même une Assemblée assez cool. Et j'avais pas mal d'amis. Donc, puis même tu t'efforces d'être une bonne personne, ça fait du bien. Mentalement tu sais, on te valorise plus donc j'étais contente. En vérité, j'aimais bien aller prêcher, j'aimais bien aller parler aux gens. Oui,

j'aime bien me faire des amis, en vrai, c'était, c'était une bonne période jusqu'à ce que bah je me rends compte petit à petit que les croyances sur lesquelles j'avais des acquis, c'était un peu flou.

Valentina

Qu'est-ce qui vous a fait justement vous interroger sur ces croyances ? Il y a eu un événement en particulier ?

Alice

C'est allé progressivement, je pense, parce que déjà de un, ce qui m'a « sauvée », entre guillemets, c'est que j'ai toujours eu des amis non Témoins de Jéhovah, donc forcément t'es amené à faire des « bêtises » encore entre guillemets avec ses amis là. Et puis, au fur et à mesure, j'ai rencontré d'autres gens avec des vies hyper différentes de la mienne, pas témoin de Jéhovah, et en fait de parler avec ces gens-là, je me suis rendu compte que tu peux avoir une vision du monde totalement différente et des croyances totalement différentes et pour autant être une très bonne personne. Et du coup, progressivement, ça m'a fait ouvrir les yeux, parce que comme je commettais des péchés graves qui méritaient l'communication et que dans ma tête je me disais « c'était une phase, ça va passer », le fait de me dire que en fait, si ça ne passe jamais ou quoi que ce soit, tous mes amis et mes parents coupent contact avec moi, c'est pas du tout OK et du coup j'ai recommencé à mettre en question plein de choses chez les Témoins du petit à petit jusqu'à ce que je j'en vienne à me dire que en fait c'était pas possible, c'est tout. Et qu'il fallait que je passe.

Valentina

Et du coup, quelles ont été les raisons de votre communication ? Pourquoi vous avez été excommuniée et comment ?

Alice

Alors, ça faisait un moment que moi je voulais partir et faire les choses bien, tu sais, par rapport à mes parents. Du coup, j'ai écrit une lettre de retrait volontaire mais j'ai quand même été convoquée 2 fois. Alors la première fois, je sais plus si c'était un conseil de discipline religieuse ou juste une visite pastorale et c'était parce qu'ils m'avaient, ils avaient vu une photo de moi en manifestation. Et du coup, je suis censé être apolitique. Et la 2e fois, c'était un conseil de discipline religieuse. Et c'était pour usage du tabac et de substances additives. Du coup j'y suis allée en préparant ma lettre de retrait volontaire au cas où il me poserait des questions auxquelles je n'aurais pas eu envie de répondre pour vraiment leur dire hop et tenez voilà et au revoir.

Valentina

Et du coup, vous vous êtes quand même présentée, au comité, tout en ayant votre lettre et c'est là qu'ils vous ont excommuniée ? Comment ça s'est passé ? Ils vous ont quand même posé des questions, quel type de questions ?

Alice

Ouais, alors quand je suis arrivée, ils ont commencé par une prière. Ensuite, ils m'ont lu des versets, je sais plus lesquels c'était, mais ça disait que c'était bien d'être honnête parce que c'est que comme ça que on peut s'aider soi-même et les autres, etc. Donc en gros, ils voulaient que je sois honnête et tout de suite après ils m'ont posé des questions sur ce pourquoi ils m'avaient convoqué : l'usage du tabac et des substances additives. Et j'ai répondu honnêtement et après ils m'ont lu quelques versets, etc. Ils m'ont fait un peu la morale mais c'était gentil et ensuite ils m'ont posé une autre question sur la fin, ils m'ont dit, est-ce qu'il y a d'autres pêchés qui traversent l'esprit comme ça ? Du style Fornication etc. ? Et bah ce genre de question, moi je n'ai pas envie de répondre à ça, ça ne les regarde pas et du coup c'est à ce moment-là que j'ai dit « c'est bon, tenez ma lettre de retrait volontaire ». Du coup, ils l'ont lue en face de moi à voix haute, pour que tout le monde l'entende et après on a discuté des différents points que j'avais marqués dans ma lettre et de ce qui me poussait à vouloir partir. Cela a dû durer une vingtaine de minutes, une demi-heure. Et après je suis partie. Et la réunion d'après, ils ont annoncé officiellement que j'étais excommuniée.

Valentina

Et dans votre lettre vous c'était quoi les raisons pour lesquelles vous vouliez quitter ?

Alice

Voulez que je vous la lise où, oui ?

« Messieurs je vous informe par le biais de cette lettre, mon souhait de ne plus faire partie de l'Organisation mondiale des Témoins de Jéhovah. Cette décision est mûrement réfléchi, ferme et définie. Une des raisons qui me poussent à me retirer de l'organisation est la manière dont est traité,

l'excommunication de vos adeptes. Je suis consciente que mon retrait volontaire sera traité comme une excommunication et que de ce fait je serai victime d'ostracisme et de discrimination par les Témoins de Jéhovah, y compris de la part de ma propre famille. Cette pratique est contraire à plusieurs articles de la Convention européenne des droits de l'homme et peut être comparée à du chantage affectif et psychologique dangereux. Merci de tenir compte de mon choix et de retirer mes données personnelles de vos fichiers. Cordialement, Alice. »

Valentina

Et du coup, si je comprends bien, bah la raison principale qui vous a vraiment amené à l'excommunication, c'est la manière même dont on traite excommunication, c'est ça, il avait.

Alice

Je ne dirais pas que c'est la principale, mais je pense que c'est vraiment l'homosexualité et d'autres raisons, mais c'est celle enfin c'est là, je trouvais la plus soft et compréhensible pour les témoins en face parce que si j'avais fait une lettre en disant oui parce que je n'aime pas le point de vue sur l'homosexualité, on aurait été amené à discuter de l'homosexualité et ce n'est pas quelque chose que je pense. Je n'étais pas prête. Je peux parler avec ce genre de personne.

Valentina

Oui, je comprends et du coup vous, quand vous étiez dedans, vous perceviez comment cette pratique de l'excommunication ? c'est déjà quelque chose qui vous paraissait aberrant ou quand vous étiez dedans votre perception a été différente ?

Alice

Euh, ce n'était pas aberrant, j'étais neutre là-dessus parce que je me disais : « comme être témoin de Jéhovah c'est un choix personnel, en faisant le choix d'être témoin de Jéhovah, tu sais pertinemment que tu risques les communications, donc tu es prévenu ». Donc, comme tu es prévenu, c'est toi face à toi même qui fait tes propres choix, donc si tu veux te faire excommunier, c'est bien fait pour toi mais tu le savais, tu t'y attendais donc fallait se préparer en conséquence. Du coup moi, ça m'emportait peu parce que je ne voyais pas comment ils étaient les excommuniés, dans leur coin puisqu'ils sont vraiment isolés et j'étais très bien contente dans mon Assemblée et du coup je ne voyais pas forcément le problème. Après j'ai un ami qui s'est fait excommunier et une sœur m'avait dit « on ne peut pas prier pour lui, on ne prie pas pour les excommuniés » et ça m'avait choqué. Et à partir de ce moment-là, j'ai recommencé à me dire « mais ce n'est pas normal qu'on ne leur parle pas. » Quand des excommuniés m'envoyaient des messages, je répondais quand même, d'une certaine manière, en gardant mes distances. Mais je ne sais pas, c'est quelque chose qui pour moi faisait pas sens et à la fois je comprenais pourquoi les témoins avaient cette pratique.

Valentina

Comment vous vous l'expliquez cette pratique ? Pourquoi les témoins de Jéhovah excommunient ?

Alice

J'avais noté « parce qu'ils ont le seum » (rigole). Je pense qu'ils ont besoin vraiment d'avoir leurs adeptes « focus » sur ce qu'ils disent. Et forcément, quand une personne commet des péchés dits graves et en fait cette même personne se rend compte que les péchés graves sont pas forcément si graves que ça et que tu peux très bien vivre en ayant certaines pratiques, tu commences un peu à être dissident, entre guillemets, selon les Témoins de Jéhovah et les Témoins de Jéhovah n'aiment pas du tout quelconque personne qui critique leur vision et leur opinion. Je pense que ils veulent vraiment éloigner chaque personne qui pourrait avoir à discuter sur certains principes parce que sinon les adeptes qui vont se rendre compte que...

Je ne sais pas vraiment quelle est la raison de communication parce que c'est quelque chose qui est arrivé assez tard chez les Témoins de Jéhovah, je crois que c'était dans les années quatre-vingt qu'ils ont commencé à mettre cette règle. Mais avant, ils étaient en mode, c'est libre conscience à chacun. Si vous voulez continuer de parler à cette personne, vous pouvez, mais vous n'êtes pas obligé parce que et conscience que ça peut être potentiellement une mauvaise fréquentation et cetera. Et c'est vraiment dans les 70 quatre-vingts qui ont fait, vous ne pouvez plus parler aux gens

Valentina

Et justement, quand vous vous étiez témoin, vous vous perceviez comment déjà, les personnes dites du monde ? Quel était votre regard face à ces personnes parce que vous avez dit que vous aviez des amis non-témoins déjà, non ?

Alice

Si vous me permettez de le lire, j'ai retrouvé il n'y a pas longtemps mon petit journal intime. J'ai fait un tableau et sur ce tableau, il y a marqué. C'était en 2017, donc j'étais encore témoin de Jéhova. J'avais marqué « amis sur lesquels je dois me focaliser », et de l'autre côté du tableau, il y a « amis nocifs que je dois arrêter de fréquenter, moins fréquenter ». Et bah sans surprise, dans les amis sur lesquels je vais me focaliser déjà, c'est que des Témoins de Jéhovah, et sur les amis nocifs que je dois arrêter de fréquenter, c'est que des non-Témoins de Jéhovah donc en vrai à l'époque, ma vision des non-témoins de Jéhovah, elle n'était pas diabolisée parce que j'ai toujours eu des amis, mais quand j'ai lu ces textes-là, ça m'a vraiment, enfin ce n'est pas ça m'a pas choqué, ça m'a choqué parce que j'avais vraiment une vision très idéaliste des TdJ, parce qu'ils avaient les mêmes objectifs que moi etc., et je diabolisais un peu les non-témoins de joie parce que même si je les aimais, et même si on était assez proche de certains, ils plaisaient pas à Jéhovah. Donc c'était vraiment tout le temps : les témoins de Jéhovah, il faut vraiment que je me rapproche d'eux parce que c'est eux mes vrais amis et les non Témoins de Jéhovah, faut que je veille à ce que ça reste toujours spirituel et que je ne me rapproche pas trop quoi.

Valentina

Et les Témoins de Jéhovah vous vous sentiez vraiment connectée à eux ? Enfin, il y avait une réelle amitié, quand vous étiez dedans, vous vous sentiez réellement bien avec eux ou c'était une sorte d'auto-conviction ?

Alice

Dans l'Assemblée dans laquelle j'étais, il y avait beaucoup de personnes que j'aimais énormément, qui comptaient beaucoup pour moi. Et j'étais assez proche d'elles parce qu'on discutait beaucoup. Donc non, il y avait certaines personnes avec lesquelles c'est plus difficile d'être ami avec parce que des fois tu es différent, mais il y avait aussi beaucoup d'autres personnes que j'aimais beaucoup, beaucoup de belles personnes.

Valentina

Et aujourd'hui cette perception que vous aviez sur les personnes témoins de Jéhovah et sur les personnes du monde a changée, avec votre excommunication.

Alice

Ouais, les personnes témoins de Jéhovah, je les aime toujours. Et je pense souvent à elles, elles me manquent en vérité. Mais j'ai plus de la peine maintenant, en quelque sorte pour elles, parce que je me dis, mais elles sont dans leur bulle et manipulées. Et ce sont des personnes qui ont des propos qui pour moi aujourd'hui ne sont plus OK. Mais entre guillemets, ce n'est pas leur faute parce que elles sont manipulées quoi. C'est un peu contre leur gré et quand même moi je fais le bilan de quand j'étais vraiment chez les Témoins de Jéhovah, quand je lis des écrits de avant, je me dis « Ah ouais, enfin, je me rendais pas compte à quel point ça avait une emprise mentale sur mes décisions, sur ce que j'écrivais, sur comment je voyais les choses ». Donc je me dis que c'est pas forcément leur faute, que c'est difficile d'ouvrir les yeux quand tu es dans ce genre de mécanisme.

Et les personnes du monde ? Bah je pense que c'est quelque chose que j'aurais à déconstruire encore je ne sais pas mais je sais que je peux rencontrer des très belles personnes qui m'aiment, qui sont de plus beaux alliés que ceux que je pouvais avoir chez les témoins, mais que forcément, tout n'est pas rose non plus et qu'il y a beaucoup de personnes méchantes aussi, mais après ce n'est pas parce que tu es TdJ ou non, c'est vraiment les personnes elles même quoi ?

Valentina

Et avant, quand vous étiez Témoin, vous aviez vu de la méchanceté parmi les Témoins de Jéhovah par exemple ou pas ?

Alice

Ouais. Il y en avait qui avaient des comportements assez colériques quand même. C'est pas parce que tu es TdJ que ça fait de toi une bonne personne. Ce sont vraiment tes actions et comment tu vas t'efforcer de d'appliquer tes principes personnels dans la vie.

Valentina

Quelles ont été les conséquences de façon générale, de votre histoire avec les Témoins de Jéhovah ? D'abord dans votre vie, comment le fait d'avoir appartenu aux Témoins de Jéhovah, a eu des conséquences dans votre vie et aussi comment l'excommunication, elle a eu des conséquences sur votre vie.

Alice

C'est une question hyper complexe, je pense, mais je me souviens, ça m'avait marqué. Les Témoins disaient que « la vérité », ça fait une tâche sur le cœur que tu ne peux pas enlever. Et je pense que c'est vrai, que ça a défini toutes mes années de vie, parce que je pense que d'avoir grandi, surtout dans ça, c'est... Ben, les premières années de ta vie, ce sont vraiment les années où tu construis ta vision du monde autour de ce qui t'entoure. Et je pense que du coup, ça va affecter toujours ma vie. Je pense que d'avoir vécu chez les Témoins de Jéhovah, par exemple les principes, certains principes bibliques, je les trouve encore aujourd'hui bons pour moi et les autres. Je pense qu'ils resteront tout le temps. Après, je ne peux pas me projeter parce que quand j'étais encore chez témoin de Jéhovah, je me projetais toute ma vie TdJ, alors qu'aujourd'hui je ne me vois pas du tout revenir chez les Témoins de Jéhovah, mais je sais pas ce qui peut se passer donc voilà, mais en tout cas je pense que oui, ça m'a ça m'a marqué d'une certaine manière à vie après. Aujourd'hui je n'ai pas envie d'y retourner et je pense que je ne retournerai jamais. Mais ça, ça marque beaucoup parce que c'est vrai, ils sont vraiment dans leur bulle à eux, avec leur croyance à eux et comparés au monde extérieur, au monde non témoin de Jéhovah y a énormément de différences, énormément de décalage, quoi.

Concernant l'excommunication, j'essaye de trouver les points positifs, et me dire que, au moins, je n'ai pas forcément envie de traîner et de fréquenter des gens homophobes où sexistes. Donc c'est un bon point que je n'ai pas ces gens-là dans ma. C'est traumatisant aussi. Et je suis tombée en dépression avec mon anxiété qui n'a jamais été aussi forte. Depuis ça, je dors très mal, souvent des cauchemars. J'ai recommencé à faire des paralysies nocturnes, donc c'est un truc qui, même inconsciemment, me touche, je pense. Ça commence à aller mieux, un peu. Parce que même si ça fait récemment que je suis excommuniée, ça fait déjà un moment que dans ma tête je suis plus, je suis plus dedans. Mais quand j'ai commencé à ouvrir les yeux et à me rendre compte que tout ce que on me disait, ben c'était pas du tout la vérité, c'était assez choquant et traumatisant quand même. Comme expérience de se dire que toute sa vie on a cru à quelque chose, on a une vision hyper, hyper sophistiquée, hyper détaillée de la vie et qu'en fait il y a plein de choses sur lesquelles on te ment et en plus aussi que les Témoins de Jéhovah disent que le monde extérieur est aussi dangereux que ça, c'est que des menteurs qui sont manipulés par Satan et de voir que même les gourous du témoin de Jéhovah sont aussi des menteurs, et cetera. J'avais, j'avais vu dans une vidéo de xxxx, qui est aussi un ancien témoin de J aussi du coup. Il avait interviewé une personne du Béthel de Warwick, donc le siège mondial de Manoa, et cette personne disait que y a énormément de frères et sœurs en dépression qui prennent aussi des anxiolytiques. Et ce sont des choses comme ça qui restent dans ta tête et de voir tout ça s'écrouler, faut que tu reconstruises toute ta perception des choses. Mais en même temps, ne faut pas non plus que tu tombes dans d'autres extrêmes. Enfin c'est quelque chose assez compliqué à gérer seul et comme tu ne peux pas en parler aux autres Témoins de Jéhovah parce que sinon ils vont parler entre eux et tu vas avoir les anciens qui vont un peu te coller au cul. C'est une situation hyper complexe. L'année du COVID 2020, c'était la pire année pour moi, je pense et j'étais vraiment hyper anxieuse et j'avais des idées hyper sombres et très noires, donc c'est quelque chose qui qui c'est pas c'est pas, c'est hyper commun que des ex témoins de J prennent des thérapies pour s'aider à justement se reconstruire.

Valentina

Et au niveau des relations avec les membres qui sont encore Témoins de Jéhovah, vos anciens amis ou votre famille, les relations ont changé aussi à la suite de votre communication ?

Alice

Bah du coup, plus personne ne m'envoie de message. Du coup, les seules personnes qui avec qui je suis encore en contact, ce sont mes parents. J'ai eu l'occasion de recroiser dans la vraie vie de Témoins de Jéhovah. La première, elle m'a complètement ignorée du regard, pas Un Bonjour, et cetera, alors qu'il y avait ma mère à côté qu'elle se sont dit Bonjour toutes les 2 et l'autre était souriante et m'a demandé comment j'allais, mais ça s'arrête là.

Valentina

Et donc ces relations-là, elles ont changé, avec ces personnes-là, vous parliez avant et il y avait des relations assez stables ? Et avec vos parents aussi ?

Alice

Je sens qu'il y a une différence. Mais y a plein de sujets qu'on évite donc je ne sais pas trop comment me positionner par rapport à ça. Mon père m'avait dit qu'en tout cas, je ne me retrouverais jamais à la rue, qu'il serait toujours là parce que je reste leur fille malgré tout. Mais que progressivement, ils allaient potentiellement couper les contacts avec moi en fonction de comment les situations allaient évoluer, parce que le fait que je sois jeune, je pense, et le fait que je leur disais que j'avais des idées noires, que ça allait pas du tout. Je pense qu'ils n'ont pas voulu me pousser non plus au bord de la fenêtre et me faire tomber. En tout cas c'est ça reste des relations très cordiales. Il y a certains sujets qu'on évite qu'ils sont pas abordés et ils veulent plus quand je me suis fait excommunier, ils m'ont dit, d'accord, on garde contact avec toi, mais on ne veut plus parler de choses spirituelles.

Valentina

Et quelles sont les choses spirituelles qu'ils ne veulent pas aborder par exemple.

Alice

Ils ne veulent pas que je dise du mal des témoins de J, donc ils se protègent de ça ils et puis d'un autre côté, si eux commencent à me lire des versets bibliques, ils savent très bien qu'elle va être ma réaction et ils ne veulent pas se mélanger à ça je pense.

Valentina

OK et avant votre excommunication, votre relation avec vos parents était comment ?

Alice

Mon père, on n'a jamais vraiment eu de lien, très fusionnel ni émotionnel, parce que c'est un la majorité des pères ne savent pas exprimer leurs émotions. Avec ma mère on était très très très proches. Quand on était tous petits, on s'embrouillait tout le temps. Mais quand je suis devenue adolescente, jeune, adulte, on était super proches et on parlait de beaucoup de choses et même avant mon excommunication, on a parlé de longues heures de la Bible, de plein de choses différentes. Mais depuis, on a quand même des discussions ou des débats sur certaines choses, mais beaucoup moins qu'avant et sur des débats moins *touchy* entre guillemets qu'avant. Elle ne me parle plus de la Bible ou d'exemples de personnages bibliques ou de témoins de Jéhovah. Et puis même moi, je n'aurais pas forcément l'envie de parler parce que je ne sais pas si encore aujourd'hui j'ai assez de recul pour pas m'impliquer émotionnellement sur ce genre de débat et si je n'ai pas assez de recul et que je commence à utiliser des termes qui peuvent les choquer entre guillemets. Peut-être qu'ils vont plus vouloir me voir autant qu'avant où parler avec moi autant qu'avant parce qu'ils vont se dire « elle commence à être une mauvaise influence et on n'a pas envie d'avoir ce genre de commentaires à la maison parce que on est la vérité : c'est, c'est comme si c'était leur bébé qui protégeaient et qu'ils voulaient que ce cocon là il soit infesté de de de penser extérieure, de pensées du monde, qui pourraient être dangereuses.

Valentina

Comment on peut sortir du mouvement et pour vous, quel a été justement ce processus de de sortie ? Comment il s'est déroulé ?

Alice

Théoriquement et dans les faits, on peut en sortir physiquement. Après, mentalement, c'était un truc. C'est une question qui se discute. Je pense, parce que comme j'ai dit, c'est quelque chose qui peut traumatiser une personne, donc c'est ça peut être assez difficile et je pense qu'il faut une aide professionnelle pour en sortir psychologiquement à 100%. Donc on peut en sortir mais pas sans certaines conséquences je dirais.

Valentina

Et vous, vous êtes sorti comment ? Alors ? Même si bien sûr, vous l'avez déjà bien expliqué. Mais ce processus de de sortie, du coup, il s'est fait comment ? Il y a eu plusieurs étapes ?

Alice

Oui, bah je me rappelle la fois où je commençais à faire des péchés assez graves et je me disais, bah, c'est peut-être une phase la fois où je me suis dit « Ce n'est pas une phase, c'est en fait quelque chose que je peux pas du tout », c'était à la suite d'un appel d'un ancien qui était jeune, je le connais

depuis petite et c'était même un ami avant d'être un ancien. Et un jour, il m'avait appelé pour me dire que mes fréquentations n'allaient pas du tout, qu'il l'avait vue dans mon Instagram des personnes que je suivais et des personnes du monde qui me suivaient, qui n'étaient pas du tout des bonnes fréquentations. Il m'a cité même des phrases que ces personnes avaient dites que je ne sais pas où il les avait trouvées sur Instagram et ils les avaient trouvés. Il m'avait fait un peu la morale, entre guillemets, sur le fait que ces fréquentations, elles étaient dangereuses pour moi et que si je voulais m'en sortir, il fallait que j'arrête de fréquenter ces personnes. Et il parlait de mes meilleurs amis, de personnes qui m'étaient chères. Et je me rappelle parce que on a dû être au téléphone pendant 20 Min et j'étais en pleurs. J'arrivais même plus à parler à la fin. Et après cet appel, je me suis dit, « mais c'est pas possible, je peux pas continuer comme ça, c'est pas pour moi, c'est pas normal que on me dise ça » et du coup, à partir de ce moment-là j'ai vraiment fait un rejet et donc j'ai commencé à constamment aller chercher en dehors des témoins de Jéhovah des avis ou d'autres visions en fait. Et le fait que les témoins de Jéhovah quand tu es à l'intérieur te disent la seule vérité, mentalement tu es méfiante sur tout ce qui est non-témoin de Jéhovah. Je me rappelle qu'au début, quand je commençais à sortir mentalement, je ne voulais pas aller voir des sources apostates parce que j'avais encore cette vision des apostats aigris, qui vont dire que du mal des témoins de Jéhovah et je ne voulais pas non plus qu'on dise du mal. En fait. Je voulais de l'objectivité, mais dans ma tête les apostats c'étaient vraiment des gens aigris qui en avaient après les témoins de Jéhovah, parce qu'on leur a fait du mal, et cetera. Ce qui n'est pas du tout le cas. Et du coup, bah ça s'est fait vraiment progressivement de prendre des informations extérieures par-ci par-là, le temps de les assimiler. Le temps de de vivre aussi certaines choses avec les témoins de Jéhovah dans ce laps de temps.

Valentina

Et ma dernière question c'est aujourd'hui comment vous vous sentez après tout ce processus qui est très récent du coup pour vous ?

Alice

Bah du coup ce serait mentir de dire que je suis à 100% heureuse, parce que je gratte encore les séquelles de tous ces événements-là. Mais au fond de moi, je sais que j'ai fait une décision qui est bonne, bonne pour moi, saine et je suis heureuse de ce choix et ce choix me permet aussi d'avancer moi personnellement dans ma vie. Donc c'est la meilleure décision que j'aurais pu prendre parce que je dans mon état, dans l'État mental où j'étais, je n'aurais pas pu rester plus chez les Témoins de Jéhovah. C'est trop de contraintes, c'est, c'est quelque chose qui ne me ressemble plus du tout. Donc même si ça a eu des conséquences qui m'affectent encore aujourd'hui, ça n'aurait pas été un choix sain non plus de rester à l'intérieur, donc c'est un bon choix et j'en suis contente.

Entretien n.3 – Martine

Valentina

Alors, Martine, est-ce que vous pouvez vous présenter très rapidement ? Qui êtes-vous ? Quel âge avez-vous ? Quel est votre profession ? Très rapidement.

Martine

Alors rapidement je me présente, donc je m'appelle Martine Vélou, je suis retraitée de la fonction publique. J'ai 63 ans. J'ai une fille qui a 27 ans. J'ai été témoin de Jéhovah pendant pratiquement 30 ans. Mes parents ont commencé à côtoyer les témoins de Jéhovah à mes 2 ans. Donc moi je m'en suis sortie, j'avais 35 ans puisque en fait j'en suis réellement sortie quand je suis tombée enceinte de ma fille. Voilà en gros.

Valentina

J'allais vous demander justement : comment vous avez intégré le mouvement des Témoins de Jéhovah ? Mais si je comprends bien, vous êtes pratiquement née dedans.

Martine

Voilà tout à fait. J'avais 2 ans quand j'étais dedans, on commençait à côtoyer mes parents et à l'époque, c'était des grands "Réveillez-vous" qui mesuraient pratiquement 70/80 centimètres de haut. Voilà, c'était dans les années 60.

Valentina

Et vous, vous êtes baptisé, du coup vous étiez baptisé comme témoin de Jéhovah ?

Martine

Voilà, mais moi, j'avais, j'ai été baptisé dans les années, je me rappelle plus, je crois que c'est en 75/76, au stade de Colombes. Puisqu'il y avait une assemblée internationale et j'ai été baptisée à ce moment-là dans le dans la piscine de Colombes. Je devais avoir 16 ans ou 17 ans.

Valentina

D'accord et vous êtes resté jusqu'à vos 35 ans, c'est bien ça ?

Martine

Voilà. La petite parenthèse que je pourrais mettre, c'est que, au cours de ma jeunesse, j'ai eu une grave scoliose, qui aurait nécessité une opération. Et mes parents n'ont pas voulu m'opérer, donc je suis handicapée également par rapport aux croyances de mes parents. Parce que chez les Témoins de Jéhovah, les médecins et tout ce qui est à base de sang, les opérations ne sont pas bien vues. Même les vaccins. Voilà sous l'influence de mes parents. Et j'ai suivi on va dire leur conviction, parce que pour eux, c'était la volonté de Dieu.

Valentina

Bien sûr, et vous ? De votre côté, quand vous étiez témoin de Jéhovah quand vous étiez dedans, quelle qu'elle en était, votre ressenti de de cette religion, de ce que vous faisiez ? Vous vous sentiez comment, au sein de l'organisation ?

Martine

J'ai toujours voulu, inconsciemment je crois, quitter les Témoins de Jéhovah, mais je n'avais pas les moyens psychologiques assez forts pour le faire, mais j'ai jamais adhéré complètement puisqu'en plus j'ai eu la chance d'avoir de la Kinésithérapie en dehors de témoin de Jéhova donc j'avais un lien avec un ostéopathe qui m'a beaucoup aidé, mais je j'ai toujours été rebelle.

Valentina

D'accord, donc, au même au moment de votre baptême, est-ce que vous étiez déjà dans cet état d'esprit là, de vous dire que vous vouliez déjà sortir ?

Martine

Oui, mais je n'avais pas le choix, je n'avais pas le choix, c'est parce qu'en fait, je travaillais peu à l'époque, et j'avais aucun moyen financièrement de me défaire de mes parents.

Valentina

Et donc vous étiez obligée de vous baptiser. Ce sont vos parents qui vous ont mis la pression ?

Martine

Oui, oui, complètement oui, complètement. Je n'avais pas le choix, autrement ils me mettaient dehors.

Valentina

C'est ce qu'ils vous ont dit quand vous vous êtes baptisée où ?

Martine

Oui, il fallait que je que j'adore complètement et à l'époque, il y avait le père de mon père qui habitait également chez nous. Ben, lui aussi a dû se conformer et se baptiser pour rester dans la famille.

Valentina

D'accord. Et du coup, si je comprends bien, quand vous étiez dedans, vous ne vous êtes jamais sentie, comment dire, à l'aise.

Martine

Non, je ne me suis jamais senti à l'aise parce qu'en fait, quand on est enfant, on va à l'école, mais à l'école on apprend, par exemple, l'évolution. Chez les Témoins, ça n'existe pas. Je voyais mes camarades préparer des guirlandes pour Noël, moi je n'avais pas le droit. Du coup, il y avait toujours une ambivalence entre ce que je vivais, moi, au sein de mes parents et ce qu'à l'école, on nous apprenait.

Valentina

Et vous, vous aviez envie, à l'époque, de, par exemple, de faire des guirlandes ou de participer aux fêtes avec les autres ?

Martine

Alors je faisais en cachette, je disais bien la maîtresse où maître de ne pas le dire à mes parents. J'avais une sœur à l'époque, donc je fais attention que ma sœur ne me voit pas non plus. Parce que sinon elle aurait dénoncé, voilà. Et mon père a très vite eu des responsabilités, entre guillemets. C'était un ancien (ou un berger).

Valentina

Du coup même avant l'excommunication, vous aviez déjà, on va dire, pris position par rapport à vous, à vos souhaits, vos envies, vos croyances...

Martine

Oui oui.

Valentina

Et alors l'excommunication, elle est intervenue à quel moment ? Pourquoi ?

Martine

Alors, j'ai commencé à rater une réunion, 2 réunions... J'ai commencé à louper des réunions et je ne faisais plus de porte à porte. Puisque quand vous êtes témoin de Jéhovah, une des conditions, c'est que vous devez prêcher. Vous avez d'ailleurs des rapports d'activité qui vous sont demandés toutes les semaines.

Valentina

Et vous, à quel moment vous vous êtes dit, bah là je n'y vais pas, je ne vais plus prêcher, je ne vais plus réunions : est-ce qu'il y a eu un événement, un déclic ?

Martine

Y a eu un événement qui a déclenché : en plus de du fait que j'étais soignée avec l'ostéopathe, j'étudiais la Bible avec une jeune fille à l'époque, qui est tombée enceinte à l'âge de 16 ans et demi. Donc, comme elle est tombée enceinte, ce n'était pas normal pour eux. Donc elle a été réprimée par les anciens, même moi j'étais convoquée devant ce qui s'appelle le tribunal judiciaire, parce que chez les TdJ il y a un tribunal judiciaire et quand j'ai vu le manque de compassion qui a eu pour cette jeune fille parce qu'en fait, elle a fait un déni de grossesse. Là, je me suis dit « il y a quelque chose qui ne va pas. Je ne peux pas continuer comme ça. »

Valentina

On peut dire que c'est le comportement des membres à l'intérieur ; des membres qui prennent des décisions, les anciens, le comportement envers une personne qui se trouve en difficulté, qui vous a provoqué ce déclic.

Martine

Oui et j'ai trouvé ce jugement, ces questions posées, comme des attitudes complètement arbitraires et complètement qui manquait d'amour quoi. Je me disais, il y a quelque chose qui ne va pas.

Valentina

Bien sûr. Et là, c'est comment dire, une première prise de conscience. Vous aviez quel âge, c'était à quel, à quel moment de votre vie ?

Martine

Et Ben là je dirais que j'avais 27 ans.

Valentina

Et vous, votre excommunication, on va dire officielle ? Elle est intervenue quand et pour quelle raison ?

Martine

Alors, j'avais 36 ans puisqu'en fait, comme je me cachais dans ma vie, j'essayais de les éviter au maximum. Mais j'ai voulu annoncer à mes parents qui allaient être grands parents et c'est là que mes parents ont pris l'occasion pour m'exclure, pour m'excommunier.

Valentina

D'accord, donc, c'était la raison de votre communication, le fait de d'être tombé enceinte, on va dire en dehors en dehors du mariage.

Martine

Voilà en dehors des liens du mariage, voilà exactement. Pour eux, j'avais péché contre l'esprit saint. Alors j'ai d'abord eu la visite de mes parents à qui j'ai annoncé que j'attendais un bébé. Mon père est revenu avec ma mère. 2/3 jours après, avec la Bible en me montrant les textes bibliques, en disant que j'avais enfreint soi-disant et il voulait effectivement que je me rende devant le comité judiciaire, ce que j'ai refusé de faire.

Valentina

Vous n'êtes jamais passé par un comité judiciaire, alors ?

Martine

Avant oui, parce que j'ai fait des petits actes de rébellion, mais pour mon excommunication j'ai refusé de les rencontrer.

Valentina

D'accord, et vous avez fait comment alors elle, elle s'est déroulée comment cette excommunication ?

Martine

À leur manière, à eux. On va dire ce qu'ils voulaient à l'époque aussi que j'écrive une lettre comme quoi je ne voulais plus être témoin de Jéhovah, ce que j'ai refusé également. Parce que je ne me suis pas soumise à leurs directives. Pour moi, je n'avais pas de problème avec Dieu. C'est eux qui avaient un problème avec moi. Mais moi, je n'avais pas de trace à donner de quoi que ce soit. Donc à l'époque, je gardais la maison de mon grand-père, donc certains témoins se sont permis de téléphoner chez mon grand-père parce que mes parents leur avaient donné le numéro de téléphone. Et je leur ai fait comprendre que s'il continuait à m'appeler, à me harceler, je portais plainte au niveau de la police. Et là ils ont arrêté. Mon père m'a dit que voilà à telle date mon exclusion serait prononcée à la salle de Royaume, devant les autres, voilà.

Valentina

D'accord, donc sans n'avoir fait ni de comité judiciaire ni de lettres d'excommunication. Donc c'est eux, on va dire qui ont pris la décision pour vous.

Martine

Exactement, oui.

Valentina

D'accord et quand vous étiez encore témoin de Jéhovah, vous aviez quelle vision de ça, de l'excommunication ? Comment vous l'analysiez quand vous étiez TdJ ?

Martine

Déjà, moi, je, je n'ai jamais accepté ça, même quand parce que j'ai fait devenir des gens Témoins de Jéhovah. Donc j'expliquais déjà qu'il y avait quand même un petit manque d'amour, quoi. Je ne comprenais pas tout. Je leur expliquais que moi je n'étais pas tout à fait d'accord avec ça, mais que voilà, c'était la bonté de Dieu soi-disant mais voilà, je n'ai jamais adhéré à ça, je voyais en cachette des gens qui avaient été exclus, des jeunes notamment.

Valentina

Hum, d'accord, donc, vous vous le reconnaissiez comme un manque d'amour vous avez dit, C'est ça ? Et aujourd'hui, c'est, c'est la même perception que vous avez ?

Martine

Ahh bah aujourd'hui bah, je suis passée par différentes phases, je suis passée par la haine, la colère. Mais j'ai pu exprimer ma colère parce que j'ai participé à des émissions pour parler des sectes et des dangers des sectes. Mais maintenant pour moi c'est vraiment une secte. Ce sont vraiment des gens dangereux. Pour moi, je les mets au même plan que les que les djihadistes. Les Témoins de Jéhovah emploient l'expression « les gens du monde. » Les djihadistes, disent « les mécréants ». Donc pour moi c'est pareil, ce sont des gens qui qui c'est eux qui ont La Vérité et les autres sont dans le péché. Vous ne savez pas aimer, parce qu'en fait vous aimez les gens que pour qu'ils deviennent Témoins de Jéhovah.

Valentina

Je comprends. Et est-ce que cette perception, que vous avez aujourd'hui des Témoins de Jéhovah en tant qu'organisation, en tant que groupe, quand vous étiez vous-même témoin de Jéhovah, c'est ça que vous pensiez aussi, ou alors là vous aviez une autre vision ?

Martine

J'ai toujours été, je crois, d'accord avec ça, dans mon intérieur. Ma scoliose a été foudroyante, donc mon dos s'est transformé en une semaine et je ne pouvais pas exprimer mon malaise et je l'ai exprimé par mon corps, donc je n'ai jamais été vraiment d'accord avec tout ça, mais je n'arrivais pas à l'exprimer avec des mots. En plus, j'avais un père violent, donc on peut dire j'ai pris des fessées, je me suis même retrouvée un jour à genoux sur une règle parce que j'avais demandé à quelqu'un de m'aider à partir de témoins de Jéhovah et qu'il était tombé sur la lettre.

Valentina

D'accord, donc, c'était déjà un contexte familial violent, un contexte très complexe, dur, dans les relations. Est-ce que vous voyez cette violence dans les autres membres témoins ?

Martine

Oui, j'ai, j'ai vu des comportements un peu identiques. Là, il y a vraiment une emprise physique, je dirais.

Valentina

Et aujourd'hui, cette perception que vous avez a évolué dans le temps suite à votre excommunication ? Est-ce que c'est la même ?

Martine

Ben, pour moi, c'est ce sont des gens dangereux. J'ai décidé d'écrire un livre sur mon expérience pour justement aider des personnes à ne pas tomber, surtout là-dedans.

Valentina

En quoi elles sont dangereuses pour vous ces personnes ?

Martine

Parce qu'elles dénie tous les liens qu'il peut y avoir entre les personnes, elles mettent le doute sur le fait que des gens peuvent être bons à l'intérieur, même si on n'a pas les mêmes croyances.

Valentina

Pour vous, du coup, quand vous vous étiez Témoins de Jéhovah les gens « du monde », vous les considérez comment ?

Martine

Bah je l'ai considéré comme des gens à faire devenir Témoins de Jéhovah, mais j'acceptais les différences. Moi, je me suis toujours entendue, par exemple, avec la sœur de ma maman qui était devenue mon amie et je parlais avec elle et ma mère me reprochait d'être proche de ma tante.

Valentina

Du coup vous vous entendiez bien avec certaines personnes du monde, mais vous aviez toujours envie de les convertir, de les sauver.

Martine

Bah disons que je j'étais apparemment très douée pour les études de la Bible : j'étais pionnière, c'est ce que je faisais.

Valentina

D'accord, tout en ayant conscience que ça n'était pas vraiment fait pour vous, que ça ne vous convenait pas parfaitement ?

Martine

Voilà exactement. Disons que je me suis moulée dans le moule pour pouvoir exister. C'était mon seul moyen de survie jusqu'à un certain moment donné.

Valentina

D'accord, et vous aviez des amis en dehors des Témoins de Jéhovah ?

Martine

Oui, j'avais déjà une relation particulière avec mon ostéopathe qui m'a fait rencontrer une psychothérapeute. Donc, en fait, au début, je disais à mes parents que j'allais voir mon ostéopathe et en fait, j'avais rendez-vous à 4h. Au travail, je travaillais avec des témoins d'heure. J'avais, je travaillais dans une entreprise de nettoyage, tenue par des Témoins de Jéhovah.

Valentina

D'accord, donc, vous vous pouviez avoir les 2, on va dire, comparer les 2 univers, les 2 liens. Et aujourd'hui, après tout ce cheminement, toute cette expérience, quel regard vous portez sur les personnes du monde ?

Martine

Bah disons que ma famille, ce sont mes amis puisque je l'ai perdu ma famille, ils ne veulent plus me voir, mon frère, ma sœur, mes parents, ma mère. Donc, quand j'ai quitté les témoins de Jéhovah, j'ai tout perdu, j'ai perdu le travail, j'ai perdu ma maison, j'ai perdu et il a fallu que je déménage en 2 jours, mais ça a été très compliqué. Là plus personne ne me dit Bonjour, les gens que j'avais côtoyés pendant plus de 20 ans, du jour au lendemain tournent la tête dans la rue pour pas me saluer.

Donc Ben j'ai changé de ville comme ça j'étais plus tranquille. Et puis j'ai des, j'ai des amis qui m'ont beaucoup beaucoup aidée.

Valentina

Et justement je voulais vous demander : ce processus-là de de sortie, comment il s'est déroulé ?

Martine

Alors j'avais des séances de psychothérapie une fois par semaine. Après, j'ai intégré un groupe de yoga, donc j'ai commencé à faire du yoga avec ma scoliose. Ça a été bien. Donc là, j'ai connu des personnes.

Qui, comme j'ai décidé de partir de chez les Témoins, faisaient mon éloge et j'ai trouvé un travail grâce à ce groupe de yoga, c'est comme ça, je me suis retrouvée à travailler à la mairie de de ma ville. Là, j'avais 30 ans, c'était en 89.

Valentina

D'accord ? Ah, donc vous étiez encore témoin de Jéhovah officiellement.

Martine

J'étais encore officiellement témoin de Jéhovah. Parce que, en fait, ils étaient stratèges, mais moi aussi hein. Dis donc j'étais obligée. Quand j'allais dans la ville où j'étais, avant de me garer je vérifiais d'être assez loin de chez moi, pour éviter d'avoir la visite des anciens, parce que dès qu'il voyaient ma voiture et ben, ils venaient me voir.

Valentina

Donc, vous avez pris des précautions avant de vous faire excommunier.

Martine

Voilà, voilà. J'avais déjà des bons liens qui m'a vraiment bien aidée. Et finalement, ça m'a permis de de partir, mais je suis partie sans rien quoi. Heureusement qu'ils étaient là pour m'aider, parce que je crois que je me serais donné la mort sinon.

Valentina

Je comprends. Et donc, vous vous êtes reconstruite grâce à un nouveau cercle, on va dire un nouveau cercle d'amis.

Martine

Oui, complètement. J'ai pu, aller dans une église : la première fois que j'ai mis les pieds j'ai eu un mal de dos pas possible, c'était une belle église en plus. Et puis mes amis m'ont vraiment soutenue quoi, vraiment.

Valentina

Et aujourd'hui, après tout est toute cette expérience, quelles ont été les conséquences, les effets d'avoir été une témoin de Jéhovah sur votre vie ? Comment, vous vous ressentez par rapport à ce passé ?

Martine

Alors les conséquences. Bah je sais que je suis handicapée à vie. J'ai une scoliose non fixée donc du jour au lendemain, si je ne prends pas soin de moi, la scoliose peut s'aggraver et je peux mourir, étouffée. Donc je suis obligé de faire beaucoup de gymnastique. Je fais du Qi Cong, je fais de la relaxation. De ma vie de Témoins de Jéhovah, je n'ai que des mauvais souvenirs, on va dire.

Valentina

Oui, il n'y a pas un élément positif dans cette expérience.

Martine

Non, du tout.

Valentina

Et de votre et de votre excommunication, quelles sont les le fait d'avoir été excommuniée ? Comment ça changé votre vie ?

Martine

J'ai été presque soulagée parce que moi j'ai pas du tout eu contact avec les anciens. Je ne me voyais pas du tout passer devant un tribunal judiciaire. Pour moi, c'était vraiment débile. Donc je suis pas rentrée dans leur jeu, ils ont pas d'accroche plus que ça mais bon, pour mon bébé, je devais absolument être costaud, ne pas me laisser envahir parce que par cette injustice en fait. Ma psychothérapeute d'ailleurs est devenue la marraine de ma fille et vraiment elle m'a beaucoup, beaucoup aidée quoi. Parce qu'elle m'a, elle m'a vraiment accompagnée, parce qu'en fait, quand vous êtes TdJ, il y a beaucoup de choses que vous n'avez pas le droit de faire. Donc j'ai fait le Noël, j'ai fait des anniversaires etc. En fait les 30 premières années de ma vie, on va dire, c'est comme si je n'avais pas vraiment existé. Comme si c'était une non-vie. En fait, j'ai commencé à vraiment exister à l'âge de mes 30 ans, donc en 89 puisque je suis née en 59. Donc j'ai fait l'amour pour la première fois à 30 ans, donc y a plein de choses qui. J'ai réappris à vivre normalement, on peut dire. Sans jugement, sans vouloir faire changer l'autre, vivre simplement, en fait.

Valentina

Et si on devait faire un bilan aujourd'hui, après tout ça ? Après tout, toutes ces expériences négatives mais aussi positives, après l'excommunication. Comment vous vous sentez ?

Martine

Alors là, je me sens heureuse, malgré tout ce que j'ai vécu. Je peux vivre des choses que j'aime, je vois des gens que j'aime, je suis entourée de personnes qui me font du bien. J'ai une fille géniale. Donc là, maintenant, je dirais que malgré toutes les épreuves, je dirais que le moral est au beau fixe, je suis bien.

Entretien n.4 – Samira

Valentina

Est-ce que vous pouvez vous présenter rapidement ?

Samira

Oui, alors j'ai 40 ans, j'ai 5 enfants, je suis enseignante aussi.

Valentina

D'accord, merci beaucoup. Vous pouvez nous dire comment vous avez intégré le mouvement des Témoins de Jéhovah ?

Samira

Oui, en fait, ça a été par l'intermédiaire d'une connaissance. Enfin, même plus que d'une connaissance, parce que quand j'avais 23 ans, j'ai rencontré un garçon sur Internet. Et puis bon, on a entamé une relation amoureuse en fait et au bout de quelques temps il m'a dit donc qu'avant il était témoin de Jéhovah. Et qu'il est donc, à l'époque, il était excommunié. Et Ben, j'étais amoureuse. Aveuglée, c'est vrai que quand il m'a dit qu'avant il était TdJ, ma première réaction, ça a été de lui dire ah bon ? mais comment ça se fait ? ce n'est pas une secte ? Et en fait il m'a dit "Bah non justement ce n'est pas une secte" et en fait on a commencé du coup à avoir des discussions parce que moi-même je me posais des questions aussi sur la vie, sur mes croyances, on a eu des discussions, il y a eu des réponses qui m'ont semblé intéressantes et à la même époque, très peu de mois plus tard, en fait, il y a eu 2 Témoins de Jéhovah qui sont venus frapper à ma porte. Donc ça m'était déjà arrivé avant. Bon, j'avais poliment décliné et là, du coup je leur ai ouvert ma porte en fait. Et voilà, j'ai commencé l'étude de la Bible avec eux.

Valentina

D'accord. Donc vous avez parlé de votre copain de l'époque, qui était excommunié, mais il était tout de même croyant ? Enfin, il voulait réintégrer le mouvement ?

Samira

Ben il ne me le disait pas à l'époque, mais oui, , il était toujours croyant et allait et d'ailleurs à l'heure actuelle, il est toujours excommunié et il est toujours très croyant.

Valentina

D'accord et comment ça se fait qu'il n'a pas réintégré les Témoins de Jéhovah alors qu'il vous a convaincu vous-même ?

Samira

Ben disons que bon ce qui s'est passé après je suis enceinte, on a vécu en concubinage donc la réintégration était évidemment envisageable pour lui. Moi, j'ai mis un petit moment pour accepter de me marier parce que bon c'était compliqué dans notre couple, ça n'allait pas très bien, mais j'étais dans une situation comment dire, pas légal quoi finalement. Enfin voilà, on était ensemble en concubinage, on a fini par se marier. Il a fini par être réintégré. Bref, il y a eu adultère et il a été excommunié de nouveaux.

Valentina

D'accord, donc, vous vous êtes baptisée à quel âge, à quel moment ?

Samira

Alors moi je me suis baptisée tardivement parce que j'ai pris des études mais ça a été en pointillé et plusieurs personnes m'ont fait l'étude. Bon c'est vrai que j'ai aussi déménagé entre-temps.

Une première fois quand je suis tombée enceinte, j'ai rejoint ce conjoint en fait donc là j'avais déménagé donc y a quelqu'un d'autre qui m'a fait l'étude. Ensuite on est revenu dans mon coin. Donc là de nouveaux, quelqu'un m'a fait l'étude donc ça a été l'étude a été très très longue et j'ai pris le baptême en novembre 2017.

Valentina

D'accord et vous avez étudié pendant combien de temps ?

Samira

Oh, j'ai bien étudié une dizaine d'années en fait.

Valentina

D'accord, il y a une raison à cette durée longue entre guillemets ?

Samira

Ben oui au fait j'y croyais, mais il y avait quand même une petite une petite part de moi qui me disait mais attends, mais est-ce que tu ne te plantes pas ? Est-ce que tu ne fais pas une erreur quoi ? Et c'était une situation assez inconfortable. Mon étude m'intéressait. Dans l'ensemble, j'aimais ce que j'apprenais, mais bon, en même temps, ça ne me suffisait pas non plus. J'aimais des choses « du monde » entre guillemets. Voilà, c'était un petit peu compliqué donc, et au bout d'un moment je me suis dit « bah en fait, il faut que tu te positionnes, ça suffit quoi. Tu ne peux pas rester comme ça indéfiniment, il faut que tu prennes une décision »

Valentina

Et du coup, au moment de votre baptême, tous les 2, vous étiez Témoins de Jéhovah ?

Samira

Bon, j'ai eu une vie amoureuse compliquée en fait donc celui qui m'a fait rencontrer les Témoins de Jéhovah, c'était mon 2e mari en fait. Donc quand il m'a trompée j'ai demandé le divorce et c'est pendant cette période où j'étais séparée que je me suis fait baptiser. En fait, lui il était excommunié à l'époque. Mon mari actuel, il est aussi témoin de Jéhovah. Je l'ai rencontré après, vous voyez ?

Valentina

Ah d'accord, donc il y a une première personne qui vous a fait connaître les Témoins de Jéhovah, duquel vous vous êtes séparée. À ce moment-là, vous vous êtes baptisée comme témoin de Jéhovah et ensuite vous avez rencontré un autre témoin de Jéhovah qui, lui, est toujours témoin de Jéhovah du coup.

Samira

Exactement, c'est tout à fait ça.

Valentina

D'accord. Et là, au moment de votre baptême, vous aviez quel âge du coup ?

Samira

J'avais 35 ans.

Valentina

Et ce baptême-là, il s'est déroulé dans quel contexte ? Enfin, vous étiez sûre de votre geste, vous considérez que vous étiez parfaitement consciente de ce que ça voulait dire ?

Samira

Alors parfaitement consciente de ce que ça voulait dire oui, c'est pour ça d'ailleurs aussi que j'avais hésité aussi longtemps. Allez, j'étais sûre de moi à 95%. Mais je pense dans le fond, pas 100%. Je dirais que j'ai cru pendant 3 ans après mon baptême. Et après j'ai eu vraiment un déclic. Ce que je vous disais, que je suis enseignante en fait, et je suis professeure de français et j'avais des classes, j'avais des sixièmes et en 6^e, au programme, il y a les textes fondateurs donc la Bible, le Coran, tous les mythes Grecs et cetera. Je veillais à avoir une position la plus neutre possible quand on parlait de la Bible. Et ce qui s'est passé, c'est que on a étudié un texte, je sais plus lequel, qui parlait de Moïse. Et là il y a eu un élève qui m'a demandé, « mais Madame Moïse, est-ce qu'il a vraiment existé ? » Et là si j'étais dans la peau de témoin de Jéhovah, j'aurais répondu que oui bien sûr, il a vraiment existé. Et là ben je ne pouvais pas lui dire ça. Donc je suis allée voir le soir ce que je pouvais répondre à cet élève, donc je suis d'abord allé voir sur Google et j'ai fait des recherches sur l'existence de Moïse. Et là j'ai vu qu'en fait les réponses étaient discordantes : il y en a qui pensaient que oui, il existait, et puis d'autres non. Bon, voilà, c'était assez discordant et là je suis allée sur JW Library et j'ai vu le mois de naissance de Moïse son année de naissance. Et là ça a été un déclic en fait, je me suis dit « mais c'est n'importe quoi » parce que finalement, on n'a pas de réponse définitive mais les Témoins de Jéhovah sont capables de donner sa date de naissance et là ça m'a semblé ridicule. Et à partir de là, j'ai fait d'autres recherches et j'ai commencé la pour la première fois à regarder des sites **apostats**. Ce que je n'avais jamais fait avant parce que je pensais que c'était le diable quoi. Et en fait je me suis rendu compte que bah non, finalement non. Non, les apostats disent des choses aussi tout à fait justes.

Valentina

Et les doutes que vous aviez vous arriviez à les partager parmi les témoins ou vous gardiez plutôt ça pour vous ?

Samira

Non, je gardais ça pour moi et puis en fait justement là je me dis tout ce qui était la partie mythologie justement, moi je voyais ça comme des mythes, alors que les Témoins de Jéhovah prennent ça au sens littéral et moi ça ne me semblait pas possible. Mais en fait, je mettais ça de côté, en me disant « Bon, ce n'est pas très grave. OK je n'y crois pas mais bon ça c'est pas très grave » .

Valentina

Oui, il avait peut-être d'autres choses que vous considérez plus importantes ?

Samira

Exactement. Voilà, c'est ça. Par exemple, le message d'amour, il y avait des enseignements qui me semblaient quand même beaucoup plus importants que ces histoires de mythes à prendre au pied de la lettre. Mais je n'aurais jamais osé les partager parce que ce n'est pas l'opinion officielle.

Valentina

Et de ce moment-là, de ce déclic, jusqu'à votre excommunication, comment ça s'est déroulé ce processus ? Qu'est-ce qui vous a amené vraiment à être excommunié là cette année ?

Samira

En fait là, j'ai fait une lettre de retrait, parce que à partir du moment où j'ai fait mes recherches, où j'ai commencé à comprendre, j'ai écouté des podcasts d'anciens témoins de Jéhovah. Enfin, j'écoutais pas mal de choses. Et puis là, j'ai compris. Enfin là, ma croyance a été complètement **déconstruite**. C'était évident que j'allais quitter le mouvement parce que quand même, moi la chance que j'ai, c'est que je n'ai pas de parents Témoin de Jéhovah donc ça c'est quand même énorme.

Valentina

D'accord, donc là c'est vraiment à partir des dogmes que vous avez vu qu'il y avait des croyances qui ne vous convenaient plus, qu'il y avait quelque chose qui clochait. Et l'excommunication a été directe ou vous avez d'abord arrêté d'aller aux réunions, de prêcher ?

Samira

Au début je n'ai pas osé parler de mes doutes et puis finalement je l'ai fait : j'ai parlé à mon mari de ce que j'avais découvert. Et sinon, je suis allée assez vite : j'ai arrêté d'aller aux réunions, la Prédication c'était fini : j'ai lâché du jour au lendemain parce que bon...

Valentina

D'accord et comme vous avez commencé justement à arrêter d'aller prêcher, et cetera, les autres membres Témoins de Jéhovah ? Ils se sont comportés comment envers vous ?

Samira

Et Ben, en fait, disons que là l'avantage c'est que les réunions étaient par Zoom encore. Donc c'est passé quand même, relativement plus simplement que si c'était en présentiel. C'est bien passé. Au début, il y avait une sœur qui m'a relancé un petit peu pour prêcher. Et puis finalement après elle a arrêté. J'ai croisé une sœur il n'y a pas si longtemps que ça, avant que je donne ma lettre, qui a essayé de me convaincre « Bah alors pourquoi tu reviens plus en réunion ? Reviens, on ne va pas te juger » et cetera et cetera. Mais bon, je m'estime chanceuse par rapport à ceux qui ont de la famille dedans.

Valentina

Et par contre, votre couple a été affecté par ces raisons-là, par vos doutes, par votre sortie où ce sont d'autres raisons ou les 2 ?

Samira

Ben c'est les bah les 2 : on avait déjà des soucis avant mais justement je suis en train de penser en fait : il y a eu un autre déclic qui m'a mis des doutes. C'était le comportement de mon mari en fait : il avait un comportement quotidien qui était dissonant par rapport à ce que les témoins enseignent sur l'attitude que doit avoir un mari, un père de famille, alors que c'était le premier à dire « Ah mais avec Jéhovah, on peut tout faire. On peut faire réussir son couple, il donne de la force pour » et cetera. Mais dans le fond non, ça ne marchait pas au quotidien. Et ce qui était troublant en plus pour moi, c'est qu'il est très endoctriné parce qu'en fait ses parents sont Témoins de Jéhovah. Oui, il est né dedans. Son père est ancien quoi. Il a été baigné dedans, mais bon je voyais bien que l'enseignement au quotidien, ça ne faisait pas des miracles et que du coup ce qui était censé rendre meilleur, ça rendait pas mon mari meilleur.

Valentina

Du coup votre excommunication est toute récente, mais quand vous étiez dedans et que vous étiez dans le bain, vous connaissez sûrement la pratique de l'excommunication. Vous avez bien sûr entendu parler de personnes qui avaient été excommuniées. Quand vous étiez dedans, vous l'analysiez comment cette pratique, qu'est-ce que vous en pensiez ?

Samira

Et bien, quand j'étais dedans, je me suis laissée moi aussi convaincre par l'idée que c'est une preuve d'amour, que cela protège la congrégation. Mais au début, quand on m'a parlé de l'excommunication, ça m'avait vraiment choqué. Je me disais « ce n'est pas possible ». Je trouvais ça choquant et punitif. Et puis avec le temps, finalement non. Je trouvais que c'était une bonne disposition. Voilà, je m'étais laissée convaincre et je dois avouer que Ben parfois oui, j'ai vu certaines personnes excommuniées et je ne leur ai pas dit Bonjour, hein.

Valentina

Et aujourd'hui, si vous deviez bien analyser cette pratique, quelles sont les raisons pour lesquelles à votre avis quelqu'un excommunié ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Samira

Je pense que c'est une forme de contrôle et de pouvoir sur les individus tout simplement. Et puis c'est vraiment c'est une disposition qui est punitive en fait. Voilà comme un enfant. Et puis en plus je trouve qu'elle a un côté très infantilisant finalement. C'est un peu comme le parent qui va mettre son enfant au coin parce qu'il a fait une bêtise quoi. Et ce que je n'avais pas perçu, c'était que ce que je pensais qu'on pouvait être excommunié que parce qu'on pratiquait des fautes. Mais en fait, je réalise maintenant qu'on peut être excommunié parce qu'on pense différemment. Oui, parce qu'on remet en question les dogmes, les croyances. Et ça, c'est pire que tout, et c'était une dimension dont je n'avais absolument pas conscience en fait.

Valentina

J'ai aussi une autre question, justement : quand vous vous étiez témoin de Jéhovah, vous aviez quelle perception des autres Témoins de Jéhovah ? Comment vous vous sentez au sein de l'organisation ?

Samira

Franchement, je me sentais assez bien. Après, j'ai une personnalité quand même assez indépendante, donc je n'étais pas tout le temps avec les autres, mais je me sentais quand même bien dans le groupe, bien intégrée. J'ai une bonne expérience au sein de la vie communautaire.

Valentina

Et les membres « du monde », vous vous les perceviez comment ?

Samira

Ben en fait, venant moi-même « du monde », j'ai ma meilleure amie, je l'ai toujours gardée y compris quand j'étais dedans. Mais je culpabilisais de toujours lui parler parce que sans cesse, on nous mettait en garde contre les gens du monde. Ce n'était pas ma vision des choses, mais bon, en même temps, du coup je culpabilisais parce qu'elle avait des aventures, elle fume.

Valentina

Et je suppose du coup, que la perception des TdJ que vous avez aujourd'hui en tant que personne du monde et personne excommunié, elle a changé.

Samira

C'est un peu ambigu finalement parce que bon, à la fois je sais que j'ai rencontré vraiment des gens super, humainement. Et ils ont des croyances que j'ai eues, donc je sais que à la fois je ne peux pas les juger parce que moi-même je croyais à tout ça et puis en même temps elles me semblent bêtes ces croyances en fait. Je sais que moi j'ai cru à des choses bêtes. C'est comme si je perdais un peu d'estime. Enfin, c'est comme si je les estime un peu moins finalement. Parce que quand j'étais à l'intérieur du mouvement, les gens à qui j'attribuais beaucoup de qualités, là, finalement je me dis « mais bon dans le fond elles sont endoctrinées ». Je dirais finalement je perds un peu être un petit peu d'estime pour elles mais en même temps, malgré tout, je sais que ce sont des victimes avant tout.

Valentina

Oui, un peu de compassion, peut-être.

Samira

Ben je crois que c'est un peu moche, mais je suis en train de me dire, je crois que je n'en suis pas là parce que je me dis « mince pourquoi elles n'en sortent pas elles aussi ? » Comment on peut continuer à se laisser avoir ?

Valentina

Quelles ont été les conséquences d'avoir été Témoins de Jéhovah d'abord sur votre vie d'aujourd'hui ? Quels sont les effets, les conséquences, que vous portez encore aujourd'hui et qu'elles ont été aussi les conséquences d'avoir été excommuniée de ce mouvement sur votre vie d'aujourd'hui ?

Samira

Bah alors la première déjà : je ne vois plus mon père parce que je lui ai annoncé que j'étais témoin de Jéhovah et que mon père est musulman. Je me suis mariée avec quelqu'un qui était témoin de Jéhovah, enfin, qui est témoin de Jéhovah. Et bah ça, c'était important. Je ne me serais pas mariée avec quelqu'un du monde en fait. Donc bon, ça a conditionné aussi le choix de mon conjoint. Avoir été chez témoin de Jéhovah, je ne le vois pas comme quelque chose de négatif en fait. C'est la sortie qui m'a appris des choses positives. Mais bon, forcément pour sortir il fallait y être. Pour moi, c'est une expérience.

Valentina

Et qu'est-ce que ça vous a apporté la sortie du coup ?

Samira

Ah bah la libération. Et puis beaucoup plus de liberté de penser. Une certaine ouverture d'esprit.

Valentina

Et justement, les relations avec votre famille, du fait d'être excommuniés, elles ont changé comment avec vos parents, avec vos filles ? Si elles ont changé ?

Samira

Et Ben non, moi, ça n'a pas changé du coup puisque j'ai aussi mon frère qui est musulman donc je pense que lui il est ravi que je sois sortie des Témoins de Jéhovah. Ma mère aussi. En fait, je pense que ma famille est contente que je sois sortie, mais ça n'a pas changé franchement, ils ont été tolérants, donc...En revanche j'ai perdu une très bonne amie du fait d'avoir été excommunié. Je lui ai envoyé quand même un message avant de donner ma lettre, pour l'avertir pour lui dire que je ne croyais plus et donc que j'avais remis ma lettre. Elle était extrêmement peinée mais bon voilà. Je crois que l'amour conditionnel comme ça, ça m'intéresse plus en fait.

Valentina

Et j'allais vous poser 2 petites questions, mais qui sont liées : comment on peut sortir du mouvement comme vous l'avez fait ? Comment ça se passe ce cheminement de réflexion ?

Samira

Il faut que ça vienne de soi-même parce que ce que j'avais remarqué que s'attaquer frontalement directement aux croyances, ça a plus tendance à braquer. Et puis quand on a des attaques frontales sont toutes énumérées, tu as toute une réponse pré construite de suite. Tu as déjà toute l'explication. Et en plus ça fait le jeu de l'organisation : tu as essayé de nous attaquer donc on ne va surtout pas se laisser faire et ça renforce dans la foi le dit ma fille. Je trouve que ce qui aide le plus finalement, c'est les gens qui sont tolérants, qui continuent à parler et à montrer d'autres visions des choses, qui ne jugent pas ceux qui croient, qui sont tolérants. Je trouve que ça peut plus amener à la déconstruction parce que ça laisse une porte ouverte sur le monde, un dialogue ouvert et sans jugement.

Valentina

Et comment vous vous sentez aujourd'hui, après tout ce cheminement et cette expérience ?

Samira

Les derniers temps dans l'organisation, je trouvais l'atmosphère anxiogène par rapport à la fin du monde. On nous rappelait que la fin était imminente et qu'elle allait être très difficile. Cela me faisait peur. Je me sens soulagée par rapport à ça. Je me sens bien plus libre aussi de faire ce dont j'ai envie, libérée des obligations de l'organisation, de la pression d'être toujours comme il faut !

Entretien n.5 – Sybille

Valentina :

Sybille, est-ce que vous pouvez vous présenter rapidement, dire qui vous êtes aujourd'hui ?

Sybille :

Je suis Sybille. Qui je suis, c'est compliqué, je ne sais même pas moi-même. C'est une question à laquelle je n'ai jamais su répondre et j'en suis arrivé à la conclusion que ce n'était pas important de savoir qui j'étais. Alors, pratiquement, dans les faits, j'ai 47 ans, je suis maman de 2 enfants : 25 et 27 ans, que j'ai eu assez tôt. Et je pratique plusieurs métiers qui vont un peu dans plusieurs directions qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre. J'ai pas mal d'activités. Voilà, c'est compliqué, c'est vraiment une question très compliquée pour moi de dire qui je suis.

Valentina :

Oui, surtout peut-être à ce stade la vie où il y a eu beaucoup de changements de remise en question, je suppose.

Si vous voulez déjà commencer par nous parler un peu de votre expérience chez les Témoins de Jéhovah, comment vous êtes rentrée dans le mouvement, comment vous avez intégré le mouvement, quel âge vous aviez et comment ça s'est passé pour vous ?

Sybille :

Donc moi j'ai intégré le mouvement quand j'avais 10 ans parce que ma mère a fait rentrer un témoin de Jéhovah à la maison parce qu'elle a commencé une étude biblique, parce que rapidement, une sympathie s'est faite avec la personne. Bon voilà, ils sont rentrés. Et puis, qu'est-ce qui se passe ? Il y a une sympathie qui se fait et puis on va à une première réunion, on va à une 2e. Et moi j'avais 10 ans, il n'y a rien qui m'a semblé anormal parce que j'ai suivi ma mère en fait, pour moi, ma mère c'était mon guide, c'était ma référence. Et donc j'ai suivi, je vais même dire avec « joie », et voilà, je suis rentrée dedans. On a commencé très vite à participer à toutes les réunions, à aller prêcher, à suivre, à se mettre vraiment dans le mouvement complet.

Ma grande soeur aussi. Donc j'ai une grande sœur, et un grand frère qui ont 7 et 8 ans plus âgés, qui elle a comme trouvé sa mission de vie. Donc elle est très vite devenue pionnier. « Pionnier », ce sont les gens qui s'investissent à temps plein.

Et donc voilà, j'ai suivi le mouvement, j'ai pris le baptême à mes 14 ans, contente. Et j'étais un peu dans une euphorie. Oui, j'en parlais beaucoup autour de moi à ce moment-là, je me souviens, à 14 ans, j'en parle.

Valentina :

Et vous pensez que vous étiez consciente de ce choix quand vous aviez 14 ans ? Vous saviez ce que vous étiez en train de faire ? Vous vous rendiez compte de ce que ça voulait dire de se baptiser en tant que témoin de Jéhovah ?

Sybille :

Avec le recul, non, 14 ans, c'est trop jeune. Étant baignée là-dedans, pour moi, à ce moment-là, je pensais être consciente et puis il y a toute une série de questions avec des Anciens pour voir si on est prêt. Et j'étais à fond dedans. J'étais vraiment à fond dedans.

À ce moment-là, ça n'était pas compliqué pour moi parce que je m'étais fait des amis dans le groupe, parce que je rigolais beaucoup, parce que j'avais une tendance -enfin j'ai encore ça, hein !- tendance à prendre tout avec joie et à m'amuser où je suis. Et donc, je dis souvent que j'ai des beaux souvenirs et que je ne regrette pas parce que ça fait ce que je suis aujourd'hui.

Et le malaise est venu plus tard. Je dirais que ça a commencé vers mes 17-18 ans. Alors là c'est compliqué parce que on voit toute la famille qui est contente. Entre-temps, mon père est parti, donc mes parents se sont séparés. Et on voit toute la famille qui est contente en fait, qui s'épanouie, c'est la vérité. Il y a un truc qui fait qu'on est convaincu que c'est la vérité. On est vraiment convaincu d'être un peuple élu. On est très renforcé par ça, je trouve. Parfois, j'entends des

interviews d'ex-témoins de Jéhovah qui disent « je faisais pas les anniversaires, etc ». Alors oui on ne le fait pas, ça nous fait souffrir quelque part, on va pas en voyage scolaire, il y a plein de choses qu'on ne fait pas, mais en même temps il y a quelque chose derrière qui donne satisfaction parce que on a comme l'impression que ce qu'on fait, c'est bien : Ok, c'est difficile mais c'est juste ce que tu fais.

Valentina :

Oui, on se prive des choses mais il y a une récompense derrière, il y a beaucoup d'autres choses positives derrière, donc je fais l'effort de renoncer à quelque chose pour en avoir d'autres, c'est ça ?

Sybille :

Oui, c'est ça et puis on est formaté à se préparer pour un futur, c'est vraiment ça. On ne se rend pas compte, c'est maintenant que je m'en rends compte, mais on est tout est fait pour être prêt pour pour l'Armageddon. Donc on n'est vraiment pas dans le présent déjà, et puis on nous retire tout esprit critique. Ce qui est très dangereux, pour moi, c'est qu'on a une réponse à toutes nos questions. On n'a même pas le temps de la poser. Il y a même un livre avec toutes les questions qu'on pourrait se poser et les réponses donc il n'y a plus aucune place pour la recherche, pour l'esprit critique pour le doute. Voilà, tout est saturé, on ouvre aucune réflexion et donc on a l'impression qu'on est au bon endroit. Et puis on voit sa famille aussi. On voit ses amis, on fréquente ses amis et voilà.

Valentina :

Oui, vous disiez que c'est à partir de vos 16-17 ans que vous avez commencé à souffrir de ce contexte, de cette situation un peu fermée. Et il y a eu un déclic, un événement qui vous a fait remettre en question des choses ? Comment s'est passé votre cheminement ?

Sybille :

On faisait du théâtre à l'école, on préparait une pièce de théâtre pour aller à Paris et j'avais eu le premier rôle. Donc pendant l'entraînement, il fallait aller à Paris. Les professeurs ont dû faire des lettres comme quoi c'était obligatoire. Enfin, c'était toute une histoire et en fait. J'ai pris beaucoup de plaisir à faire cette pièce de théâtre, j'ai pris beaucoup de plaisir à aller à Paris, à sortir du contexte. Et puis j'ai commencé à avoir des envies d'expérimenter des choses, de flirter, etc. J'avais envie mais je ne le faisais pas. Une fois, j'ai raté une journée d'école pour fumer, donc après j'ai été me confesser : Il y a un comité judiciaire, on se retrouve devant trois Anciens, on doit expliquer parce que c'est une faute grave. Puis, à mes 19 ans, j'étais en vacances avec mon père, et j'ai eu un flirt, j'ai embrassé un Italien. Donc je suis aussi allé me confesser, 3 heures de comité judiciaire pendant lesquelles on m'a questionnée : « Est-ce que t'as eu des désirs sexuels, est-ce que tu l'as touché, est-ce qu'il t'a touché ? »

En fait, il y avait ce malaise de cette envie d'expérimenter et en même temps il y avait mon mental qui me disait, « mais non, ce n'est pas bien, tu es faible, regarde tes frères et sœurs ». En fait, je ne voyais pas la solution. Je savais qu'il y avait un truc qui n'allait pas et en même temps je voyais tellement cette famille forte qui avançait là-dedans que je ne trouvais pas le truc mais en tout cas je sentais que ça devenait très étriqué pour moi, ça devenait très étouffant. Et on a l'impression qu'on est à côté de tout en fait, on a l'impression qu'on est à côté de la vie.

Il y a un truc qui cloche, mais on ne sait pas l'identifier. Oui, donc, à mes 20 ans, j'ai croisé un homme et je ne sais même pas l'expliquer, mais il y a eu comme un transfert. En fait pour moi ça a été évident de quitter. Mais ça a été vraiment les grosses crises à la maison, ça a été les visites des anciens qui ont passé une après-midi complète pour me convaincre. Mais c'était avec beaucoup d'amour dans leur démarche c'était : « c'est difficile pour toi, on est là pour t'aider, ça va aller. ». Et malgré tout, j'ai quitté. Donc je me suis mariée. Il n'y avait évidemment personne à mon mariage. Mes frères et sœurs ne sont pas venus, j'étais le petit canard noir de la famille.

Et puis il y a eu ce long cheminement de faire ma vie de mon côté, mais étonnamment, sans demander l'exclusion et en me faisant la plus discrète possible pour épargner ma famille en fait.

Et c'est long puisque j'ai 47 ans maintenant, je l'ai seulement fait en février, donc pendant toute cette période ma famille ne m'a pas fréquentée, mais ne m'a pas non plus clairement rejetée. C'est-

à-dire que je sais qu'ils se voient entre eux : mes deux sœurs habitent en Angleterre et quand elles revenaient en Belgique, je l'apprenais par d'autres gens, mais elles ne m'ont plus fréquentée du tout. Il y avait ce côté où je me tenais petit au fait, parce que je suis partie avec l'idée, non pas que ce n'était pas la vérité, mais avec l'idée que je n'étais pas à la hauteur, avec un sentiment de culpabilité. Et le cheminement de culpabilité a été long. [L] [SEP] Pour moi, ce qui est le plus difficile, c'est après en fait : quand on quitte. S'il n'y a pas une reconstruction personnelle, je trouve que c'est dangereux. Il y a eu des prises de drogues dures, il y a eu des schémas d'autodestruction. Pourquoi ? Parce que quand on sort de là, on ne sait pas ce que c'est la liberté, donc c'est très dangereux. On la reçoit tout d'un coup, on se retrouve avec la liberté en main, on ne sait pas quoi en faire, donc on en fait n'importe quoi. Et je me souviens quand j'étais à la salle, on disait : « Regarde celui-là, il est parti, regarde comme il a mal tourné. » ou « Elle revient, mais elle a deux enfants de deux hommes différents, c'est la catastrophe et maintenant elle revient ». Donc si tu t'en vas, tu deviens n'importe qui, tu deviens un grand délinquant. Soit tu reviens, soit tu deviens un grand drogué ou un apostolat. Enfin, c'est très blanc et noir chez eux : soit on est avec eux, soit on est contre eux. Il n'y a pas de demi-mesure. Quand je discute avec ma mère, par exemple, elle ne peut pas comprendre que je me sois ouverte à une spiritualité personnelle. Non, c'est soit on est avec le Dieu Jéhovah soit on n'est rien, on est avec le diable. Et c'est énervant, c'est culpabilisant.

Valentina :

Oui, parce que le terme qu'ils utilisent de « la vérité », si c'est la vérité, ça veut dire qu'il ne peut pas y avoir autre chose qui soit vrai ou qui soit juste, même si c'est très individuel. Mais aussi la spiritualité, elle est aussi vécue, en effet, de façon différente. Je me souviens, par exemple, de mon expérience personnelle, que selon eux, être spirituel ne signifie pas avoir une spiritualité propre, mais être assidu aux réunions, beaucoup prêcher, j'ai l'impression que c'est liés aux actions. Donc c'est très intéressant quand on trouve d'autres types de spiritualité de voir ce n'est pas forcément la même la même notion.

Mais revenons à votre excommunication : vous vous êtes donc mariée avec un homme qui n'était pas témoin de Jéhovah, mais votre excommunication n'a pas eu lieu à ce moment-là. Mais si je comprends bien, vos relations avec les Témoins de Jéhovah étaient quand même presque comme si vous étiez déjà dehors, c'est ça ?

Sybille :

Oui, je n'ai plus de contact ni avec les amis, ni rien du jour au lendemain. Du jour au lendemain, j'ai changé de monde en fait. Je n'ai plus jamais été à une seule réunion, je n'ai plus jamais lu un seul article. Et les seuls contacts que j'avais avec ma famille, c'était un mail de prosélytisme en disant « tu peux toujours revenir ». Voilà, il y avait toujours dans les contacts avec ma famille, même si c'était peut-être une fois tous les 2 ans, il y avait un message de « reviens » avec un texte biblique, ou je recevais de temps en temps une tour de garde et réveillez-vous par la poste, c'était que ça les contacts que j'avais avec eux.

Valentina :

D'accord. Et là, avec votre excommunication en février, pourquoi avez-vous décidé de faire ce geste officiel ? Qu'est-ce qui a changé par rapport à toutes ces années où vous n'étiez pas officiellement excommuniée, mais où vous meniez déjà votre vie, une vie complètement différente de celle que vous aviez dans les Témoins de Jéhovah ?

Sybille :

Je pense que ce qui a changé, c'est une construction personnelle, c'est le fait d'être prête à avoir l'audace de l'assumer. Je pense savoir pourquoi je l'ai fait si tard. Déjà il y a 2-3 ans j'en avais parlé à mon père parce que mon père, entre-temps, est devenu témoin de Jéhovah malgré la séparation. Et quand je lui en ai parlé, il m'a supplié de dix-mille SMS de ne pas le faire. Et donc je ne l'ai pas fait, pour lui. Voilà, je me dis que tout compte fait ça ne va rien changer, on s'en fout.

Mais quand même, j'ai envie de faire une chaîne YouTube par exemple, sur comment se libérer des emprises et je ne l'ai pas fait parce que je me dis que si je le fais, eux vont m'exclure et j'avais

envie que ça vienne de moi, je ne sais pas pourquoi.

Je pense que je ne l'ai pas fait parce que je n'étais pas prête. En février, quand je l'ai fait, c'était évident : je me suis levée, j'ai fait ma lettre, une lettre toute simple et quand je l'ai postée, je me souviens que c'était comme si j'avais fait un acte héroïque, comme si j'avais fait un truc énorme. Et depuis février, je sens vraiment une différence : c'est comme si ça s'ouvrait, l'énergie s'ouvrait en moi. Et de fait, j'ai reçu une lettre de ma mère qui m'annonçait qu'elle coupait les ponts désormais. Alors je trouvais ça bizarre parce que pour moi les ponts étaient déjà coupés, mais là c'était vraiment acté. Elle a écrit une lettre pour me dire qu'elle coupait les ponts, mais que j'étais toujours la bienvenue chez elle, le jour où je redevais témoin de Jéhovah, voilà. J'ai aussi eu un message de ma sœur qui ne comprenait pas pourquoi j'avais voulu que ce soit officiel. Et donc elle m'a dit : « Tu connais la règle. Maintenant donc j'agirai comme il se doit ». Donc ça a été acté qu'elles coupaient les ponts avec moi.

Mais j'étais prête. Peut-être qu'avant je n'étais pas prête à recevoir une lettre comme ça de ma mère. Voilà, je me pose la question : pourquoi je l'ai fait si tard ?

Je n'étais pas prête, pas assez construite personnellement pour assumer ce rejet. Là, je l'assume et je suis même fière au fait, vous voyez, une fierté personnelle et je sens que ça s'ouvre, que ça va amener d'autres choses.

Valentina :

Je comprends et quand vous étiez donc encore témoin de Jéhovah, quelle était votre perception de cette pratique de l'excommunication ? Même si vous la viviez de l'extérieur parce que vous n'étiez pas encore excommunié, comment vous l'analysez ? Vous en pensiez quoi de de cette pratique ?

Sybille :

Bah comme j'étais complètement manipulé, je s'il y avait un excommunié, je ne lui parlais plus. Voilà, j'étais adolescente, je suivais le mouvement. En revanche, après, je trouve que c'est d'une violence extrême. En fait, on minimise ce côté « exclu = on ne lui parle plus ». Je crois qu'il n'y a rien de plus violent psychologiquement et de destructeur qu'une famille qui te dit « tu n'es plus digne que je te parle. » Moi la seule phrase que j'ai répondu à ma mère c'est « tu es la Bienvenue chez moi, que tu sois témoin de Jéhovah ou pas ».

De dire à quelqu'un « parce que tu choisis de ne plus croire, on coupe les ponts » : ça veut dire qu'on ne t'accepte pas complètement, on t'accepte si tu n'es pas ce que tu es en fait, donc c'est un rejet complet de de son être. Mais je trouve ça **ignoble**, je trouve ça vraiment ignoble et **hyper destructeur** et je peux comprendre que certains hésitent à se faire exclure à cause de ça. Parce que s'il n'y a pas quelque chose de construit derrière, si on est seul derrière, ça peut être dangereux. Je sais que j'ai senti souvent un vide, comme une abîmé en moi. Enfin, c'était le vide. En fait, le vide total. Il faut un temps de reconstruction, il faut se reconstruire. Il faut retrouver son esprit critique, retrouver son **identité**. Et après mon excommunication, je n'ai pas été impactée. Si, j'étais triste, hein, de cette lettre, mais je n'ai pas été démolie. Je crois qu'à 25 ans, je l'aurais été.

Valentina

Donc vous n'aviez pas du tout peut être le même bagage émotionnel aussi que vous avez maintenant. Grâce à cette reconstruction aussi, cette expérience, ce soutien de la part des autres.

Sybille

J'ai l'impression que maintenant les consciences sont plus éveillées, ça va plus vite. Enfin, je vois des jeunes comme vous, chapeau. La communication est plus facile aussi avec Internet. Mais oui, enfin moi en tout cas je n'avais pas les ressources.

Valentina

Et à votre avis, pourquoi les témoins de Jéhovah excommunient ? Quelles seraient les raisons ? Pourquoi vous pensez qu'ils font ça ?

Sybille

Alors, je crois que ça fait partie d'une pratique de manipulation : en fait plus c'est gros, plus c'est violent et plus le cerveau...En fait, une fois que le cerveau est complètement cadennassé, qui n'a

plus de réflexion personnelle, il peut emmagasiner des choses qui qui sont inimaginables et qui sont inacceptables d'un point de vue de la logique humaine. **Ça sort de la logique humaine en fait l'excommunication.** Encore maintenant, c'est une logique que je ne parviens pas à...Je veux dire, si je raisonne avec mon cœur, avec ma logique humaine, je ne la comprends pas. Je ne peux pas, je ne peux pas l'assimiler. Eux, ils l'assimilent très facilement et ce sont des esprits sincères. En fait, il faut vraiment sincère comme j'ai pu l'être à l'époque, mais complètement manipulés complètement. C'est une technique pour maintenir sous contrôle. C'est une technique ou de de manipulation de secte. C'est comme aussi ce côté, « je suis l'élu et tu n'es plus apte à faire partie de ces élus. » Et à côté, on te rejette, donc beaucoup de personnes vont tout faire pour revenir, il y a comme ce côté l'enfant prodigue qui revient pour que ses parents à nouveau le regardent. Je veux dire, en tant qu'enfant, même à 40 ans, à 50 ans, 60 ans, on a ce besoin naturel d'être accepté de son clan et d'être aimé. Et donc ils viennent toucher un besoin fondamentalement de l'humain, du clan. Quelque chose de naturel. C'est clairement une manipulation et ça ne fait qu'amplifier le fait de se rassurer, eux qui sont dans la Vérité.

Valentina

Merci. Quand vous étiez encore témoin de Jéhovah, quelle était vous votre perception des personnes non-Témoins de Jéhovah et à la fois qu'elle était votre perception aussi des Témoins de Jéhovah comme vous l'étiez aussi ?

Sybille

Bon, alors j'ai eu 2 phases : j'ai eu la période où j'avais envie de convaincre les non-TdJ. J'en parlais autour de moi à l'école, je me souviens. Il fallait absolument qu'ils deviennent témoins de Jéhovah, sinon ils allaient être détruits. J'étais convaincue que **nous**, on allait être sauvé, et **qu'eux**, ils allaient être détruits, et c'était tellement évident pour moi que je ne comprenais pas qu'en leur parlant, même après une demi-heure, ils n'aient pas envie d'écouter. Et donc il y avait un sentiment de **complétude**. Il y a quelque chose qui fait qu'on se sent bien. On se sent complet et je voyais les autres comme des gens **perdus**. Voilà des gens perdus.

Après, il y a eu la phase en fait, quand j'ai commencé, en fait, ça s'est passé quand j'ai quitté, j'ai commencé à me dire « ben tiens, il y a quand même des gens bien, des gens solides. » Ça, ça m'a étonné de trouver des qui étaient solides dans leurs croyances, dans leur moralité, sans qu'ils aient besoin d'avoir un cadre comme ça. Et j'étais étonné de voir la morale qu'ils avaient qui s'étaient créés eux-mêmes leur valeur. Ça m'a surprise de voir que ces gens étaient complets sans qu'ils aient besoin d'un cadre.

Valentina

Si je comprends bien, quand vous étiez dedans, pour vous, les personnes dites « du monde », elles étaient des personnes, ben comme vous avez dit perdues, qui qu'il fallait sauver, et quand vous êtes sorti, du coup, cette perception a changé parce que vous vous êtes rendu compte que même dans ce monde qu'on veut décrire comme mauvais méchant, faible, il y a aussi des personnes solides qui ont une morale déjà construite et pas forcément sur des principes religieux ou des principes inculqués par une organisation.

Oui, ça sera moi.

Sybille

Oui c'est ça, je me suis aussi rendu compte que même dans le monde, il y a aussi des schémas où il faut se libérer. Avant j'étais un peu crédule, donc je me suis fait avoir, par des gens un peu gourous, comme ça : j'étais vite impressionné, j'étais quelqu'un de facilement impressionnable. J'étais vite fasciné par quelqu'un de très fort, de très directif avec l'humain, un peu lead, un leader. J'ai vécu plusieurs écueils, j'ai fait plusieurs erreurs à cause de ça. Mais je me rends compte qu'il y a que l'erreur qui nous fait grandir. C'est tout à fait comme un enfant : si on lui dit ne grimpe pas sur ce vélo parce que tu vas tomber, tu vas te faire des écorchures aux genoux, évidemment qu'il ne va jamais monter sur ce vélo, mais il ne va jamais rouler à vélo. Et évidemment que s'il monte son vélo, c'est vrai qu'il va tomber, qu'il va se faire des écorchures sur les genoux. Et en fait avec es TdJ c'est comme ça : **ne monte pas à vélo, ne roule pas à vélo, parce que tu vas tomber**, alors on le croit. Ben, évidemment qu'on va tomber et je me suis rendu compte que la vie, c'est

justement expérimenter l'erreur et que l'erreur n'est pas une erreur. L'erreur est une expérimentation, donc c'est ce qui a été le plus difficile pour moi, c'est de m'autoriser expérimenter la vie, de m'autoriser à me regarder et faire des erreurs et de ne pas me culpabiliser et ces erreurs m'ont fait grandir. Oui, et **empêcher cette expérience de la vie, ben, c'est comme si on était mort**. C'est comme dans toute philosophie enfermant : **c'est être mort sans être enterré**. Il y a des gens qui meurent à 20 ans, on les enterré à quatre-vingts ans. La vie se vit, elle s'expérimente. On ne la réussit pas, on ne la rate pas. On l'expérimente tout simplement. Et ça, c'est ce que j'ai construit, qui est totalement à l'opposé du schéma familial.

Valentina

Merci pour cette réponse et je voulais aussi savoir : comment vous perceviez de l'autre côté les Témoins de Jéhovah quand vous en étiez une et comment vous les percevez aujourd'hui ? Si ça a changé cette perception, si elle a changé, comment elle a changé ?

Sybille

Ben, j'étais plus en admiration Je pense que je vivais à fond « le truc ». Je chantais, je répondais aux réunions. Enfin, j'étais à fond dans le truc et maintenant que j'en suis sortie, j'ai un peu désacralisé tous ces gens. Mon frère était ancien par exemple, ma sœur est missionnaire et j'ai un peu désacralisée en me disant « Ben eux, ça remplit leur vie, c'est pour eux quelque chose qui les comble, tant mieux pour eux. Mais je ne les vois plus comme des gens. « Wow. » Je trouve qu'ils sont fermés à l'amour. Voilà, ils sont forts dans le jugement, ils sont forts dans la séparation. J'espère qu'un jour ils s'ouvriront, mais je les vois comment emprisonnés dans quelque chose comme si c'était dans une drogue, comme s'ils avaient Alzheimer ou comme s'ils étaient toxicomanes, enfermés dans un truc, ils n'arrivent pas à sortir du truc, je dirai un peu de pitié pour eux. Voilà, mais **j'ai fait un deuil** honnêtement de ma famille. J'ai fait un deuil, mais je suis prête s'ils devaient sortir de là. Enfin, même s'ils ne sortent pas de là, je veux dire, si demain ils frappent à ma porte, ils seront accueillis chez moi. Je le vois vraiment pris sous emprise. Ils sont complètement sous emprise. Ma mère a toujours cet espoir que je revienne. Mais Je sais que je ne retournerai jamais dans un mouvement où on me dit quoi penser, un mouvement qui est surtout culpabilisant. J'ai beaucoup travaillé sur la culpabilité. D'oser qui je suis, d'assumer.

Valentina

Cette culpabilité fait partie, vous pensez, des conséquences d'avoir été témoin de Jéhovah ? Elle a été produite par cette expérience ?

Sybille

Ben, mais pour moi, c'est le point central des Témoins de Jéhovah. C'est vraiment le pilier sur lequel ils se reposent, c'est la **culpabilité**. Dire « allez, je fume une cigarette, je ne sais plus dormir, faut que j'aille me confesser, j'ai eu un flirt, je sais plus dormir, faut que je me confesser. » Et puis, quand je confesse je suis contente, je suis lavé. Il y a un côté où tout est jugé en fait, même entre nous, je me souviens qu'on se jugeait. Si quelqu'un avait une jupe trop courte, ne mettait pas de jupe au-dessus des genoux. On nous dit comment se comporter, on nous dit que ces habits c'est bien, on glorifie ceux qui font ça. La culpabilité, c'est avec ça qu'ils travaillent. D'ailleurs ma mère dans sa lettre, elle me dit qu'elle ne veut plus de contact pour sa bonne conscience et je lui disais « oui mais toi, toi, en tant que maman ? » On voit vraiment qu'il y a quelque chose de l'ordre extérieur qui vient à la culpabiliser. Elle n'a plus la réflexion, même de maman, de dire « ben allez c'est ma fille, je vais quand même accepter un coup de fil. » Elle me dit que non. Elle me dit que c'est elle qui décide. Bien sûr, elle pense qu'elle décide. Sur leur site, on explique que c'était pour leur bien, qu'on leur parle plus aux excommuniés, parce que ça va les encourager à se poser des questions et à revenir, donc, c'est c'est une stratégie au fait pour penser enfin qu'on va revenir. Pourquoi ? Parce qu'on a envie du contact avec sa famille. Bien sûr. Mais oui, la culpabilité, c'est énorme. On est tout le temps culpabilisé : tout est culpabilisé, l'immoralité est culpabilisée, un enfant qui a du désir, la masturbation... Enfin, tout ce qui peut être normal est, culpabilisé. On en arrive à être formatés, à agir comme un robot.

Voilà, maintenant je m'en fous, mais ça a été un long chemin, pour accepter de faire quelque chose,

de dire « OK, l'autre ne sera pas content, il va trouver ça nul. Donc ce sont des détails ça, ça paraît alors peut-être pour quelqu'un qui n'a pas été élevé comme ça, il va trouver ça ridicule, ça va être naturel pour eux de vivre selon ce que j'ai envie de faire. Moi, ça a été un long cheminement, ça n'a pas été naturel, j'ai dû apprendre à oser qui je suis tout simplement.

Valentina

Donc, quelles ont été les effets d'avoir été Témoins de Jéhovah dans le passé, sur votre vie d'aujourd'hui, sur votre présent ?

Sybille

Oui, donc je disais, il y a eu des effets positifs parce que ça m'a construit, parce que je vais repérer facilement tout ce qui est recherche d'emprise et tout ça. Mais il y a une longue perte de temps, de reconstruction, je trouve. Je m'en serais bien passé.

Valentina

Et elle s'est faite comment cette reconstruction, quelles ressources vous avez trouvées pour vous reconstruire ?

Sybille

En fait, c'est un peu la vie qui m'a obligée. Donc évidemment, en sortant de là, j'étais complètement dépendante affective, ce qui entraîne de les comportements pas top, qui fait qu'on dépend des autres. Et ça, ça a été long, puis il y a des prises de drogues dures. Et puis il y a eu vers mes 30 ans, des grosses crises d'angoisse, qui m'ont amené aux urgences et là ça a été le déclic. Un peu comme si mon corps disait OK, maintenant STOP et donc là, ben, il y a eu plein de moyens de reconstruction : il y a eu des rencontres, il y a eu des vidéos, il y a eu le fait de prendre soin de moi. Il y a eu le sport, il y a eu des réflexions. J'ai été voir des psys mais pas beaucoup en fait. Quand j'y repense, je pense que ils étaient un peu démunis face à la problématique, il ne savaient pas trop quoi faire au final. Je me suis prise en main, voilà. C'est ça. Je pense que mes crises d'angoisses ont fait que je me suis prise en main. J'avais été voir des psychiatres à l'époque, qui m'avaient donné un traitement médicamenteux et là, il y avait quelque chose en moi qui me disait "mais j'ai pas envie d'être sous traitement" et eux me disaient "ben c'est pas grave, c'est la vie, t'inquiète pas. On a plein de patients qu'on décrit angoissés, qui prennent des traitements à vie." Et là j'étais pas OK avec ça en fait, et j'ai fait des recherches. Et puis j'ai rencontré une naturopathe qui m'a donné une autre façon de voir les choses. Et puis j'ai vu que donc sans traitement, j'ai pu ne plus avoir de crises d'angoisse du tout. J'ai commencé à faire du sport... Je dirais depuis mes 30 ans, il y a eu 17 ans de travail, mais qui s'est fait progressivement en fait, quand j'étais prête, étape après étape, de me réapproprier mon esprit critique et de travailler sur ma culpabilité.

Voilà, je dirais de mes 20 à 30, 33 ans, ça a été le schéma destructeur. Schéma un peu où je ne comprends pas ce qui m'arrive ou je pense que c'est la faute des autres ou ou je me dis c'est à cause des autres que je suis pas bien et puis il y a eu comme un éveil : je me suis dit "tu es responsables de ce que tu vas faire maintenant, c'est toi qui est responsable. T'as vécu ça ? Mais bon, voilà ou tu restes victime ou tu restes dépendante ou tu te reprends en main."

Et ça, ça a été une reprise en main, ça a été m'ouvrir aussi à la spiritualité. Quand je dis m'ouvrir à la spiritualité, c'est en fait m'ouvrir à l'amour, à l'amour du tout, à la connexion avec les autres, à enlever mes méfiances aussi, à pouvoir m'ouvrir à l'humain, à pouvoir comprendre que je vais attirer ce que j'aimais. En vibrant d'une énergie forte, puissante, je vais pouvoir me construire, créer ce que j'ai créé en fait.

Valentina

Oui oui, je vois très bien votre cheminement et votre point de vue aujourd'hui. Et à partir du moment de l'excommunication officielle, à partir de février, il y a eu des effets aussi par rapport à tout ce cheminement que vous avez fait et qui vous a amené à aujourd'hui dire "je fais une lettre d'excommunication". Est-ce que le fait même de le rendre officiel, de le rendre acté a eu aussi des conséquences ? Dans votre vie, dans vos relations, dans votre cheminement ?

Sybille

Alors oui, étonnamment, oui. Je ne pensais pas et ça s'est fait le jour où j'ai posté ma lettre [d'excommunication]. J'ai senti que c'est comme si je coupais des liens énergétiques dans l'invisible. J'ai compris que j'agissais toujours pour mettre les autres dans le confort, quitte à moi être un peu dans l'inconfort, je me disais ben moi je suis apte à gérer l'inconfort et les autres sont ne confort. Et en fait je me suis dit "mais arrête" et ça m'a donné maintenant le droit de me mettre en premier lieu, quitte à ce que ça mette l'autre dans l'inconfort. Ce que je faisais pas non plus dans ma vie privée, avec mes amis. Et donc oui, depuis février, je sens une vraie libération. Ce n'est plus mon souci que l'autre soit dans l'inconfort. Voilà, l'autre n'a qu'à gérer son inconfort, mais je sens en tout cas que je suis en train de expandre et que ça ne ce n'est que le commencement et que de pouvoir vibrer aussi, mes désirs, qui je suis, la femme que je suis dans son entièreté aussi. Avant, j'essayais toujours d'être la femme lisse, parfaite, la femme, bien qu'on pouvait ne rien dire sur elle. Voilà, ça me faisait du mal qu'on disait "Voilà, toi tu as pris des drogues, toi, t'as été dans une secte, c'est comme si j'avais une partie faible, accepter que je suis tout et que je peux choisir d'exprimer une facette ou une autre, mais oui, je sens depuis février, je sens vraiment quelque chose que mon énergie remonte et que je vais de plus en plus aller vers l'expression de moi-même.

Valentina

Et justement, vous avez ressenti cet inconfort de la part d'autres personnes, suite à votre excommunication, dans vos relations avec surtout avec les membres témoins ? à partir du moment de votre excommunication officielle, il y a eu des changements par rapport par rapport à avant, à quand vous étiez encore dedans ?

Sybille

Alors, ça s'est manifesté avec ma famille. Les autres frères et sœurs, je n'ai pas de nouvelles. Ils m'ont clairement exprimé une coupure de la relation mais qui pour moi était déjà coupée donc je n'ai pas trop compris mais c'est comme s'ils avaient ce besoin de l'exprimer officiellement. Mais ça m'a libéré aussi, qu'ils coupent officiellement en fait. Oui, c'était une libération pour moi aussi. Oui, parce que je me suis dit « je n'ai aucun avantage d'être en relation avec quelqu'un qui ne m'accepte pas à 100% telle que je suis, qui m'accepte avec des conditions. Au moment de ma lettre, je me suis dit, mais où est l'avantage pour moi ? D'être encore dans des pseudos relations où quelqu'un n'accepte pas une partie de moi-même ? J'ai plutôt eu des contacts avec des exclus, des excommuniés, depuis quelques années, donc j'ai des contacts avec certains que j'avais connus dedans et qui sont excommuniés maintenant et sinon, j'avais de temps en temps une lettre d'un témoin de Jéhovah qui me connaissait une lettre, mais avec des *Tours de garde* avec des gens qui se proposaient de me refaire l'étude biblique. J'ai reçu ça 3 fois sur les 20 ans. Mais sinon, je n'avais plus de contact, j'ai une fois recroisé un témoin de Jéhovah de mon âge, avec qui j'étais amie, qui m'a dit « mais je ne comprends pas : avec tout ce que tu sais comment est-ce que tu tu peux partir ? Tu sais très bien que la vérité » - Elle était même un peu agressive comme ça.

Valentina

D'accord, donc ça n'a pas changé par rapport à votre excommunication. Enfin, vos contacts étaient déjà coupés.

Sybille

Mon contact était déjà coupé, je pense que ça s'est coupé quand je suis partie et que j'ai épousé quelqu'un qui n'était pas témoin de Jéhovah.

Valentina

Ah, sans tout de même être excommunié encore. C'est comme s'ils vous considéraient déjà comme une personne excommuniée alors que vous ne l'étiez pas officiellement.

Sybille

Oui, parce que mon frère a coupé à ce moment-là les liens. Ma belle-sœur, tout le monde a coupé les liens, donc oui pour eux, ils ont agi comme si j'étais excommuniée déjà.

Valentina

D'accord. La question que je voulais vous poser, peut-être l'une des plus importantes est : peut-on sortir du mouvement ? Vous, vous l'avez fait, mais comment on sort d'un mouvement qui est si fort ?

Sybille

J'y ai réfléchi, et je me suis dit que moi, je n'aurais pas su sortir toute seule. J'admire vraiment ceux qui disent OK, ce n'est pas pour moi, salut, je prends mon appart et je m'en vais. Il y en a qui font ça. Moi, je n'avais pas les ressources en moi. Bon, j'avais aussi une mère très charismatique, très dominatrice, je ne sais pas si ça joue hein, mais moi je n'aurais pas su. En tout cas à l'époque. Je n'aurais pas su. Alors comment on sort de là ? Je crois qu'il faut, faut pouvoir se reconnecter à soi. Je dirais que ça passe par une reconnexion à soi-même, à son divin, au fait d'arrêter, de se voir tout petit, qu'on est petit et qu'on ne sait pas se prendre en main. C'est se reconnecter. C'est pouvoir se libérer de cette peur, parce que c'est la culpabilité et la peur ce sont 2 émotions, 2 sentiments, 2 vibrations qui sont superposées, ça va ensemble. Et Ben, je dirais, de se faire aider : quelqu'un qui est dedans et qui sent qu'il y a un truc, je pense qu'il va être mitigé, hein, je ne pense pas qu'on se dit Ah non c'est pas la vérité du jour au lendemain, je veux partir de là. Je crois que ça commence par des malaises, ça commence par se rendre compte qu'il y a un truc qui ne va pas, ça peut commencer parce qu'on a une amie qui est à l'extérieur et avec qui on a des discussions. Mais c'est d'oser aller en parler au fait, à quelqu'un d'extérieur.

On est tout à fait apte, on est tout à fait capable d'avoir une réflexion sur la vie, d'avoir un esprit critique, d'accepter que la vie c'est le doute perpétuel, accepter de vivre avec ces doutes. Maintenant, j'ai plein de questions auxquelles je n'ai pas de réponse. J'ai parfois une vérité aujourd'hui qui demain change : parfois je me dis « aujourd'hui, je crois ça, mais demain je me donne le droit de dire non, alors que j'ai dit oui aujourd'hui » et c'est ça, c'est l'incertitude et ça c'est difficile puisqu'on on a été, on a vécu des certitudes. Je dirais que c'est comme une drogue, c'est comme se **sevrer** d'une drogue. Une drogue, c'est ça, on en a besoin, mais on sait que ce n'est pas bon, mais en même temps on en a besoin. Quand on veut sortir des Témoins de Jéhovah, on se rend compte inconsciemment, il y a une petite voix qui nous dit qu'il y a un truc qui ne va pas, mais on ne sait comme pas s'en débarrasser. Donc il y a un sevrage à faire, mais c'est vrai que le fait de couper contact, de ne plus voir des gens, ça aide. Et puis se créer de nouveaux souvenirs. C'est un peu comme je dirais quitter une relation amoureuse : quand on quitte une histoire, il faut se recréer de nouveaux souvenirs, donc il y a un passage de vide, c'est peut-être accepter aussi la traversée du désert, se préparer à, se dire « je vais traverser un no man's Land, hein, je vais traverser une partie désertique, je vais aller à la rencontre de mon vide mais qui va être constructeur » Parce que ce vide on va pouvoir après le remplir avec des choses que nous avons décidées. Voilà, c'est de ne pas avoir peur, c'est de s'entourer, de se dire que d'autres l'ont fait et je vois qu'il y a des groupes maintenant, donc peut-être s'inscrire.

Valentina

Je voulais vous demander justement avec tout ce bilan que vous faites de votre expérience, comment vous vous sentez aujourd'hui, comment vous avez rempli ces vides, ce désert que vous pouviez ressentir pendant tout ce processus, si vous les avez remplis avec autre chose, où est-ce que vous avez aujourd'hui trouvé votre soutien ? Comment vous vous sentez ? Quel est le bilan que vous en faites de tout ça, de votre histoire avec les témoins de votre sortie, de votre nouvelle vie reconstruction.

Sybille

Mais ce bilan, je regarde tout ça en disant, « ben, ça a été une longue méditation ». C'est comme si Je me suis un peu crée une belle histoire là-dessus. Je le vois comme une longue méditation. Je n'ai pas rempli tous les vides parce que j'ai accepté qu'il y avait des endroits vides, mais ce que je m'autorise maintenant, c'est de vivre la vie pleinement, mais ça s'accroît de jour en jour en fait de pouvoir vivre toute son énergie. Sans tabou, sans voir des choses sales. Voilà, pour l'instant, je travaille aussi sur l'énergie du chakra racine, qui est l'énergie sexuelle, mais de la femme sacrée, qui est l'énergie qui va ouvrir d'autres énergies. Je m'autorise à vivre, à expérimenter. Ce que je

fais beaucoup et je pense, c'est important, c'est de rencontrer des gens aussi dans cette énergie-là, donc des gens avec qui il y a des discussions très ouvertes, des gens qui font un travail sur eux-mêmes, qui ne sont plus dans le jugement. Il y a quand même beaucoup de gens qui jugent et qui mettent les gens dans des cases et qui mettent une étiquette. Donc j'ai un besoin d'être avec des gens qui ne mettent pas d'étiquettes, ça, pour moi, c'est important. Les fréquentations avec des gens qui ouvrent, qui nous ouvrent et qui, avec qui, on peut vraiment partager. Enfin moi, ça me, ça me nourrit énormément ça.

Voilà, j'avais fait un coaching l'année passée avec un Français qui s'appelait « tout est possible » donc c'était, c'était sur 9 mois de temps, ça m'a beaucoup apporté, c'était un peu comme une psychanalyse. On était 1000 dans le groupe, mais c'était un peu ma propre psychanalyse, donc de reprendre sa propre responsabilité. On est responsable de tout ce qui se passe autour de nous, il n'y a personne d'extérieur qui est responsable, on crée son scénario.

Donc voilà, je me réveille le matin en me disant qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui ? Voilà comme aujourd'hui ma journée, soit avec la gratitude aussi gratitude d'être en bonne santé. Je me dis, je m'en sors bien de ce truc-là. C'est vrai que j'ai envie d'aider aussi, je voudrais bien faire une chaîne pour aider les gens à sortir aussi.

Entretien n.6 – Mathieu

Valentina

Alors Bonjour Mathieu, est-ce que vous pouvez juste vous présenter très, très rapidement et présenter votre intégration au mouvement des Témoins de Jéhovah ?

Mathieu

Oui, alors donc moi c'est Mathieu, j'ai 34 ans donc je suis né chez les Témoins de Jéhovah, d'une famille dont les parents sont témoins de Jéhovah, depuis leur enfance. C'est les grands-parents qui se sont convertis des 2 côtés de mon père et ma mère. Ils se sont convertis quand j' étais plus jeune. Avant, ils étaient catholiques et ensuite ils se sont convertis aux témoins de Jéhovah donc mes parents ont suivi et moi j'ai suivi. Donc je suis né dedans et j'ai pris mon baptême à l'âge de 15 ans.

Je pense que ce n'était pas vraiment un choix éclairé, avec le recul, parce que forcément, le fait d'avoir toute la famille dedans, ça a influencé ce choix-là. En fait, j'avais des proches, enfin des cousins, qui étaient très proches de moi qui étaient aussi dedans et qui m'encourageait aussi donc à prendre le baptême, et mes parents aussi. Donc ce qui fait que en fait, c'était aussi pour leur faire plaisir.

Donc il y avait cette notion-là de vouloir leur faire plaisir, de vouloir suivre effectivement les traces de toute ma famille et puis après il y avait l'aspect aussi où finalement je n'étais pas forcément au courant d'autres croyances ou d'autres façons de penser, même en dehors de croyances religieuses. Pour moi, c'était la croyance la plus logique alors que en fait j'avais aucun moyen de le vérifier.

Valentina

Et donc de vos 15 ans, donc, jusqu'à maintenant, il y a eu un déclic à un certain moment où vous avez commencé à vous questionner ? Du coup ça s'est passé comment ce processus ?

Mathieu

Le déclic, c'était il y a 5 ans. En fait, le tout premier déclic, c'était en écoutant le discours d'un membre du collège central, où il expliquait comment vérifier les faits. Et ils prenaient des exemples de faits établis par la science et il demandait si c'était vrai ou faux ? Là en l'occurrence, il a cité un fait qui a été établi par la science : la datation du Sphinx de Gizeh. Il donnait la date officielle mentionnée dans toutes les encyclopédies, la date connue de construction de ce sphinx. Et il demandait si c'était vrai ou faux cette date. En fait, bah dans ma tête, moi je me suis dit « oui, ça doit être vrai vu que c'est établi par la science » et donc sa réponse, c'était que c'était faux parce que le déluge était arrivé après. Enfin, si le sphinx avait été construit avant le déluge, le déluge aurait tout détruit. En fait, il plaçait cet événement biblique du déluge qui n'a aucune base archéologique avant la datation officielle établie par des archéologues, par la science et cetera. Et là, ça m'a questionné. Parce qu'en fait il remettait en doute quelque chose qui ne faisait pas débat du tout pour les scientifiques. Et en fait, ça m'a fait un petit déclic. J'ai un peu laissé tomber pendant quelques mois. Et en fait, après début 2018, ben je m'y suis replongé. Et je me suis mis à revérifier à la fois toutes les doctrines et tous les points où les Témoins de Jéhovah mettent en doute la science, l'histoire, la biologie, enfin voilà, les sciences. Et du coup en fait, j'ai remis en cause, bah tout. Et j'ai déconstruit progressivement toutes les croyances.

Au départ, je restais sur les sources des témoins de Jéhovah, j'ai commencé à chercher ce qui était dit dans les publications des Témoins de Jéhovah. Mais du coup, à un moment ça bloquait parce que en fait, je me posais des questions qui allaient au-delà de tout ça et les publications des Témoins de Jéhovah ne me répondaient pas. Donc effectivement j'ai commencé à chercher en dehors. Au départ, j'essayais d'éviter parce que les écrits des « apostats » sont interdits. Mais en fait, très rapidement je me suis rendu compte que c'était un passage obligé pour avoir certaines réponses et même pour avoir des liens vers d'autres sources qui n'étaient pas forcément issues des yeux de Témoins de Jéhovah.

Valentina

Avant d'avoir ce déclic, ça se passait comment, vous vous sentiez comment, au sein de l'organisation, quel était votre ressenti, votre analyse de de votre vie à l'intérieur ?

Mathieu

Ben moi, j'étais plutôt bien dans le sens où...Enfin, avec le recul, je pense que je n'étais pas totalement dans la meilleure des situations et je n'étais pas forcément moralement au top en réalité. Mais sur le moment en tout cas, j'avais **l'impression** d'être bien. Parce qu'au final j'avais ce qu'ils appellent « les privilèges » presque maximum de ce que je pouvais avoir dans ma situation, c'est à dire que j'étais ancien, j'avais des responsabilités à l'échelle de la ville entière, je supervisais les activités qui concernaient toute la ville. J'avais aussi accès à certaines réunions d'organisation de la ville. Donc en fait, ça me valorisait quelque sorte et je prenais un certain plaisir à faire ça donc. En fait, j'étais plutôt bien investi. Quelques mois avant, je visitais le siège mondial aux États-Unis. Quelques mois avant, aussi, j'avais participé à une « école » pour les anciens où j'ai passé la semaine avec d'autres anciens de la région pour qu'ils nous apprennent des choses ou qu'ils nous fassent des rappels pour être « de bons anciens » entre guillemets, donc voilà, j'étais assez à fond.

Valentina

Et du coup quand vous étiez dedans, j'imagine que vous aviez une image très positive de l'Organisation, des autres membres Témoins de Jéhovah, des pratiques.

Mathieu

Oui, globalement oui. Après je ne m'empêchais pas d'être critiqué parfois, mais c'était très limité en fait. Parfois je critiquais certaines mentalités, parce que, quoi qu'il arrive, il y a quand même des niveaux de de fanatisme en fait chez les témoins de Jéhovah, il y en a qui vont être plus extrémistes que d'autres. Donc moi j'étais plus dans la partie souple, on va dire. J'étais un peu plus souple sur certaines choses.

Valentina

Et notamment, quand vous étiez vous-même ancien, qu'est-ce que vous pensiez de la pratique de l'excommunication ?

Mathieu

C'était bizarre : j'étais à la fois dans l'idée qu'il fallait respecter la règle. Moi-même, je l'ai respectée puisque j'avais donc les fameux cousins dont je parlais tout à l'heure, qui m'ont influencé quand j'étais plus jeune, 2 d'entre eux ont été excommuniés par la suite, et en fait je ne leur parlais plus. J'avais coupé totalement le contact donc je respectais la règle. J'ai essayé de la faire respecter aussi. Mais j'étais parfois quand même un petit peu gêné intérieurement quand même par la façon dont c'était fait et j'étais quand même assez souple quand je voyais d'autres qui la respectaient peut-être un peu moins. Mais disons que pour moi globalement c'était une règle qui était logique et qu'on devait respecter. Après, quand je parle de souplesse, j'ai parfois même défendu des parents qui fréquentaient leur fils parce que la situation faisait qu'ils étaient presque obligés de le faire, voilà. Et c'était une défense un peu bancal parce qu'au final je disais que c'est parce que la situation les obligeait à le fréquenter, mais si la situation n'était pas obligée, j'aurais dit qu'ils ne devaient pas le fréquenter.

Valentina

D'accord, et vous aviez donc des amis du monde ou vous aviez un cercle d'amis au sein de la congrégation ?

Mathieu

Ouais, mon cercle d'amis, c'était ça entièrement des Témoins de Jéhovah. Je n'avais pas vraiment d'amis à l'extérieur. J'avais quand même des contacts parce que j'avais gardé un petit peu contact avec des anciens collègues de mes études, mais ce n'était pas des amis au sens où on ne faisait

rien, pratiquement rien en dehors du cadre des études, ou même après du boulot aussi hein pareil je ne fais rien en dehors avec.

Je voyais bien que c'étaient des personnes qui avaient à peu près les mêmes valeurs que moi, mais je n'avais pas le temps en fait parce qu'entre mes responsabilités d'ancien et de pionnier, donc voilà le soir, des fois, après je finissais soit le boulot, soit quand j'ai repris mes études du cours et hop, je partais en prédication, j'étais très occupé en fait, et donc je n'avais pas le temps de les voir en dehors. Plus le fait effectivement que c'est quand même déconseillé de voir d'autres personnes en dehors. Donc c'était un ensemble de toutes ces choses.

Valentina

Et avec ces personnes-là, vous aviez envie de partager vos croyances, de les de les convertir ?

Mathieu

Alors moi non, je n'ai jamais trop aimé faire ça, du coup non. Je ne leur en ai jamais parlé. Et même j'évitais en fait le sujet. C'est ça, et j'avais même peut-être parfois honte, peut-être parce que je savais très bien ce qui était dit sur le mouvement, dans les journaux, et cetera. Je pense qu'il y avait un petit peu de honte aussi derrière.

Valentina

Et comment s'est déroulé votre cheminement, à partir du premier déclic ? Comment vous avez vécu votre vie au sein des témoins après ? Est-ce qu'il y a eu des changements dans vos relations, dans vos privilèges ?

Mathieu

Ouais totalement. Bah en fait courant 2018 j'ai déconstruit progressivement la plupart de mes croyances. Et à ce moment-là, j'étais athée, j'étais en rejet total mentalement en tout cas de tout ça, mais en parallèle, je continuais à assister aux réunions et j'étais encore ancien. J'étais plus dans une démarche de transmission de valeur, d'honnêteté et cetera. Parce que comme quand j'étais ancien, j'étais obligé de faire des discours, j'en faisais, mais j'étais dans le questionnement, je posais des questions en plus, j'essayais un petit peu, parfois même limite de remettre en question certains points, mais de manière un peu subtile. Et bon, ça plaisait à tout le monde, donc c'est que ça ne devait pas être hyper efficace, ça ne remettait pas forcément en doute leur expérience quoi. Mais en tout cas voilà sur cette période-là, j'étais conscient de ne plus y croire, tout en continuant en fait à mener les activités que les Témoins de Jéhovah me demandaient de mener. Et ça, ça a duré en fait, parce que début 2019 aussi, en sachant que professionnellement, en plus, j'étais en plein changement, et cetera, donc ça me demandait aussi du temps, donc je n'avais pas forcément l'énergie non plus de rompre totalement avec le mouvement parce que je savais très bien ce que ça allait provoquer comme conséquences. Donc voilà, je continue en fait au final à faire semblant en fait donc. Bref, et du coup, à l'été 2019 en fait, l'objectif c'était de d'en parler à ma famille et de partir. Le truc c'est que comme j'étais toujours ancien à ce moment-là et je voulais vraiment faire une rupture brutale en fait, un jour je leur en ai parlé et leur réaction était tellement forte, donc c'était des pleurs, c'était comme si en fait, je leur annonçais ma mort, que j'ai, j'ai fait machine arrière. En fait, j'ai dit en quelques heures « non, mais en fait, ce sont juste quelques doutes, je vais y réfléchir » et cetera. Et puis sur les jours suivants, j'ai dit que c'était juste un mauvais passage, que tout va bien. Les anciens m'ont vu aussi. Et même à ce moment-là, je n'ai pas osé quitter mes fonctions d'ancien. Donc j'ai dit non, non, vous n'inquiétez pas, tout va bien. Hop, je suis resté ancien aussi à ce moment-là.

Donc j'arrive en fait au final fin 2019, un peu dans la même situation, je reste toujours ancien, ils pensaient que j'étais un peu fatigué entre guillemets, donc ils m'ont un peu laissé tranquille. Donc je faisais plus grand chose. Par contre, à ce moment-là, je n'étais plus pionnier. Voilà 2019, fini comme ça et là, il y a le COVID qui arrive, début 2020 et là en fait j'en ai profité pour lâcher progressivement. Au tout début, je continuais à prendre en charge certaines parties de mes fonctions d'anciens toujours, par zoom, par téléphone et cetera. Et un mois après le début du confinement, en fait donc en avril 2020 j'ai dit non en fait, ça me fatigue trop, donc je ne veux plus être ancien. Et ça m'a permis de vraiment prendre du recul et progressivement, j'ai commencé à ne

plus donner de commentaires aux réunions. J'ai commencé à me connecter par zoom, mais je n'écoutais plus, pareil pour la prédication, Je faisais semblant parce qu'on était chacun chez soi et personne ne pouvait vérifier.

Valentina

Là, votre famille, elle a réagi, comment, du coup, par exemple, quand vous avez dit Bah je ne veux plus être ancien, je ne commente plus aux réunions. C'était la même réaction que quand vous aviez exposé vos doutes ?

Mathieu

Non, c'était beaucoup plus facile, parce qu'ils ont cru que c'était parce que j'étais fatigué, qu'il y avait le confinement et cetera, ils n'ont pas trop insisté

Et on arrive finalement à aujourd'hui où ben, je me connecte encore aux réunions par zoom alors qu'eux, ils ont repris les réunions en présentiel, dans les salles du Royaume. Même s'ils commencent déjà à dire « commence à revenir » quoi. Voilà progressivement, mais ils vont être de plus en plus stricts je pense. Et là prédication reprend, en présidentiel aussi, de porte en porte à partir de septembre. Voilà, ils font comprendre qu'il faudrait y retourner, et moi je n'y retournerai pas, c'est progressivement en fait que je m'éloigne.

Voilà par la force des choses et ma famille n'ose pas trop m'en parler. J'ai l'impression qu'en fait il n'y a pas grand monde qui osé m'en parler. En fait j'ai coupé pas mal les contacts avec mon cercle social. Enfin, mes potes Témoins de Jéhovah en fait. Et ce qui fait que là, maintenant, il me reste vraiment un tout petit cercle social, c'est ma famille et juste 2/3 potes que j'ai en commun avec ma sœur qui est un peu plus jeune que moi. Mais maintenant en dehors, j'ai d'autres personnes : soit des ex TdJ, soit des personnes avec qui j'ai repris contact ou des personnes que j'ai rencontrées par la suite. Je me suis un peu éloigné des TdJ mais par la force des choses : il m'ont proposé par exemple, de faire des zooms ou de prêcher, des choses comme ça. Moi, à chaque fois, je refusais. Et puis même progressivement, je ne me voyais pas être avec eux parce que je connais leur sujet de conversation. C'est souvent lié aux croyances et cetera. Et c'est bien, c'est bien pour moi, parce qu'il fallait absolument que je coupe.

Valentina

Et du coup là aujourd'hui comment vous comptez gérer cette situation ?

Mathieu

Ben c'est compliqué parce que dans l'idéal, si je peux garder contact avec ma famille, je ne dis pas non parce qu'en dehors des croyances, on s'entend bien. Donc bon voilà mais malheureusement je pense que ça va être impossible parce que dès qu'il va y avoir vraiment la reprise stricte en présentielle, moi je n'irai pas. Donc ils vont bien se rendre compte que je suis inactif en fait, que je ne vais plus y retourner. Donc soit je bascule peut-être vers le côté inactif donc, où il y a les anciens qui prennent des nouvelles régulièrement et donc c'est un peu compliqué. Et puis voilà, si on me voit avec des personnes non-témoins, ça va faire parler et quoi qu'il arrive, on va le contrôler, soit Ben carrément je fais une rupture totale et je remets ma lettre de retrait par exemple. Pour l'instant je ne sais pas encore, mais je pense que ça va forcément basculer à un moment vers le retrait. Pour l'instant, je fais durer un peu. Je repousse depuis 4/5 ans en fait et je me rends compte qu'il n'y a jamais de situation idéale, quelle que soit la situation. Quoi qu'il arrive ça fait un petit peu souffrir, en tout cas au début, et sûrement même sur la suite.

Valentina

Et partir du moment de ce déclic, de ce cheminement, ce processus de questionnement, est-ce que vos perceptions envers les Témoins de Jéhovah, envers l'organisation des Témoins de Jéhovah ont changé ?

Mathieu

Alors oui, clairement oui. Déjà envers l'organisation, forcément, ça a beaucoup changé parce que j'avais une vision des membres du collège central qui était une vision très bienveillante, c'étaient

les meilleurs, c'étaient des personnes vraiment exemplaires qu'il fallait suivre aveuglément, quoi. Quand j'ai commencé à comprendre les problèmes de doctrine déjà et ensuite aussi, bah tous les problèmes de pédo-criminalité, de refus de la transfusion sanguine, les problèmes qu'il y a avec l'excommunication...j'ai vu les choses sous un angle différent, notamment par la lecture d'un livre qui est assez connu chez les ex-témoins, c'est « crise de conscience » de Raymond Frantz. Lui, il était membre du collège central et son témoignage est vécu de l'Intérieur. Il m'a beaucoup marqué en fait. Parce que c'est ça qui m'a permis de comprendre qu'au final les doctrines étaient un peu faites selon les idées personnelles de de chacun et que même certains membres du collège central allaient être plus influent que d'autres pour établir les doctrines. Et forcément, ça a fait écho à moi. C'est ce que j'avais vécu en tant qu'ancien, parce que en fait, ce qu'il décrit dans son livre c'est qu'il n'y a jamais de base biblique. Au final, c'est toujours une base soit basée sur le livre des anciens, qui est un livre de règles, avec un vernis biblique, mais c'est des règles qui arrivent et sur après sur des ressentis personnels et c'est des discussions où les individus s'expriment mais avec leur leurs idées à eux quoi, même s'ils pensent que c'est basé sur la Bible.

Après, forcément, ça a changé ma vision des autres Témoins de Jéhovah aussi. Alors ça, c'est venu plus progressivement parce que c'est surtout après les témoignages d'ex Témoins de Jéhovah qui m'ont permis aussi de comprendre que ce n'était pas tout beau tout rose. Et que voilà, il y avait des gros problèmes. Ce n'est pas parce que c'était des Témoins de Jéhovah qu'ils étaient parfaits. Et ça, j'ai mis du temps à le comprendre et à le réaliser. Ben notamment, voilà tous ces problèmes de pédo-criminalité, ça m'a fait prendre conscience que en fait, je pouvais avoir des gens comme ça autour de moi sans que je ne le sache pas. J'ai compris aussi qu'il y avait beaucoup de doubles vies en fait au final, de l'hypocrisie. Certains donnent l'illusion que c'est facile de respecter ces règles-là, d'être toujours dans la soumission aux règles qui sont imposées, alors qu'en fait non, ce n'est pas facile et que pour faire ce qu'ils ont envie de faire, ils le font en cachette. Au final, ça m'a confirmé le fait qu'effectivement, tous ces principes, toutes ces règles, et cetera, bah c'est pas naturel, c'est pas facile à suivre et je pense que personne au final ne les suit totalement. Sauf peut-être quelques rares. Je me dis au final ils sont comme tout le monde et même s'ils se ils sont convaincus que c'est la voie à suivre, et cetera, ils ont les mêmes envies que tous les humains et ils souffrent finalement de suivre ces règles-là.

Valentina

Vous m'avez dit que quand vous étiez ancien vous comprenez assez bien la règle de l'excommunication ? Parce que c'était logique, que c'était juste. Et aujourd'hui, après tout ce cheminement, du coup, est-ce que aussi par rapport à cette pratique, vos perceptions, votre analyse a changé ?

Mathieu

Oui, oui, totalement, ça, ça a été aussi un cheminement particulier parce qu'après, quand j'ai déconstruit toutes les croyances et que je ne croyais même plus en la Bible ou en Dieu, là je voyais plus le côté violent en fait de cette mesure et de l'impact psychologique que ça a sur les personnes. Et puisqu'après moi-même j'ai compris que ça allait sûrement m'arriver en fait, j'ai réalisé que c'était pas du tout une mesure pleine d'amour, que c'est au contraire en fait. Je pense que c'est pour garder ceux qui y croient encore dans leurs croyances, en fait, dans leur dans le moule établi parce que s'ils ouvraient la possibilité de discuter avec les excommuniés, qui leur parlerait de ce qu'ils ont découvert, les TdJ seraient exposés à des choses qui pourraient les pousser eux aussi à sortir donc je pense qu'ils veulent conserver le nombre quoi.

Valentina

Et aujourd'hui, après toute cette expérience, toute cette vie au sein de la Communauté, puis cette sortie à l'échelle psychologique pour l'instant, comment vous vous sentez aujourd'hui ? Quelle est votre analyse globale de cette expérience ?

Mathieu

Disons que je suis content d'avoir eu ce déclic. Je me dis que c'est un miracle quoi. Parce que je me dis, vu le niveau d'implication que j'avais, ce n'était quand même pas donné de se réveiller

comme ça. Enfin, de de comprendre et de déconstruire. Donc voilà, je suis assez content de ça. Le sentiment aussi, qui est là, c'est la peur de la suite, surtout par rapport à ma famille et à quelques amis aussi. Voilà, même si je sais à peu près ce qui va m'attendre quoi, je pense que ça va être à un moment donné, la rupture de communication. Et puis après, il y a quand même le côté où je suis un peu quand même dans la découverte de ce que je n'ai pas pu découvrir : les relations amoureuses aussi, les relations amicales en dehors de ce cadre-là, parce que c'est différent. Oui, enfin tout ça. Voilà, je le découvre et forcément, c'est plaisant. C'est tard quand même pour découvrir tout ça, mais c'est bien aussi de le faire. Du coup je profite aussi de ces points positifs.